



RAPPORT ANNUEL



2015

RAPPORT ANNUEL

2015



SOCIETE ANONYME

au capital de 776.875.000 Dinars

Siège Social : Rue Hédi Noura - 1001 TUNIS

RC B 182331996

Tél : 71.340.477 (100 lignes groupées)

Adresse télégraphique : SOTUBANK

Code : Peterson 4th Edition Acmé

Télex : N° 14135 - 14815 - 15376 - 15377

Adresse SWIFT : STBK TN TT

FAX : 71.348.400 - 71.340.009

Sites Web :

- Commercial : www.stb.com.tn
- Commerce électronique : ecom.stb.com.tn
- Banque en ligne : stbnet.stb.com.tn



SOMMAIRE

ORGANES DE GOUVERNANCE	
CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
COMITES RATTACHES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
DIRECTION GENERALE	6
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL	8
ECONOMIE TUNISIENNE	9
ACTIVITE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	
CHIFFRES CLES DE LA STB	10
RESSOURCES	13
EMPLOIS	15
CAPITAUX PROPRES	18
QUALITE DES ACTIFS	19
LIQUIDITES	21
INDICATEURS DE RESULTAT	22
ACTIVITE INTERNATIONALE	30
TITRE STB	31
DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	31
MODERNISATION DE LA BANQUE	32
RESSOURCES HUMAINES	33
CONTRÔLE INTERNE	33
PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT	35
ETATS FINANCIERS	
BILAN	40
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	41
ETAT DE RESULTAT	42
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	43
NOTES AUX ETATS FINANCIERS	44
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	77
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	81
RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	86
RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE	88
GROUPE SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	
RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB	90
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	
BILAN	104
ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	105
ETAT DE RESULTAT	106
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	107
NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	108
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	116

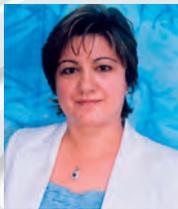


LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



M. Abdelwaheb NACHI (*)

Président du Conseil
Représentant l'Etat



Mme Nejia GHARBI

Représentant l'Etat



Mme Dorra BERRAIES

Représentant l'Etat



M. Jameleddine CHICHTI

Représentant l'Etat



M. Abdelaziz MAHFOUDHI

Représentant l'Etat



M. Ghazi BOULILA

Représentant l'Etat



M. Abdelkader HAMROUNI

Représentant les actionnaires
privés



M. Mohamed Salah KHALFALLAH

Représentant les actionnaires
privés



Représentant les actionnaires
minoritaires



Représentant les actionnaires
minoritaires



Mme Olfa BEN OUDDA SIOUD

Indépendante



M. Abderrazek LOUATI

Indépendant



M. Lassâad ZARROUK

Représentant la STAR

[*] : Mme Néjia GHARBI est Présidente du Conseil d'Administration en remplacement de M. Abdelwaheb NACHI à compter du 30 novembre 2015

[**] : Nomination de Monsieur Mohamed ZARROUK en remplacement de Monsieur Mohamed DRISS : Conseil d'Administration du 29 juin 2015

LES COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Comité Permanent d'Audit Interne La mission fondamentale du Comité est de Veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne, d'assurer le suivi et la supervision des activités de contrôle interne.

L'Organe Permanent du Contrôle de Conformité Il est chargé de la détermination et de l'évaluation des risques de non-conformité aux lois et règlements en vigueur, aux règles de bon fonctionnement de la profession et aux bonnes pratiques.

Le Comité Exécutif de Crédit Il a pour rôle, entre autres, d'émettre un avis sur les demandes de financement à court et à moyen terme pour

les enveloppes de crédits dépassant un certain montant.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à arrêter une politique de rémunération en adéquation avec les performances à moyen et long termes de la Banque.

Le Comité des Risques : Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ils ont pour rôle de s'assurer de la fiabilité et de la sincérité des états financiers et de leur conformité aux normes comptables tunisiennes ainsi qu'aux règles édictées par les autorités financières (Banque Centrale, CMF, Impôts ...). Ils évaluent également l'efficacité du système de contrôle interne de la Banque.



Remarque : selon lettre du Ministère des Finances N°513 en date du 08 avril 2015 (annulée et remplacée par lettre N°526 du 10 avril 2015)

Nomination de :	M. Jameleddine CHICHTI Mme Dorra BERRAIES	M. Abdelaziz MAHFOUDHI Mme Nejia GHARBI	M. Ghazi BOULILA
en remplacement de :	Mme Amel MEDINI Mme Dalila BOUATOUR	M. Mourad JAMOUCSI M. Hassen GHENIA	M. Rachid BAROUNI

DIRECTION GÉNÉRALE

Président Directeur Général

M. Abdelwaheb NACHI (*)

Directeur Général Adjoint

M. Mourad BACCAR Chargé des Structures exploitation & Chargé des Structures d'Appui (par intérim)

Contrôleur d'Etat

M. Fayçal STAMBOULI (**)

Commissaires aux Comptes

- Cabinet «GEM» Générale d'Expertise & de Management
- Le Groupement : FINACO - AUDIT & CONSEIL
- Cabinet Yahia ROUATBI Finance –Audit & Conseil «FINACO»
- Cabinet «ABC Audit & Conseil»



M. Abdelwaheb NACHI
Président Directeur Général



M. Mourad BACCAR
Chargé des Structures exploitation
& Chargé des Structures d'Appui
(par intérim)

(*) Suite au changement du mode de gouvernance:

- Mme Néjia Gharbi a été désignée présidente du Conseil d'administration (CA du 30 -11-2015)
- M. Samir SAIED a été nommé Directeur Général à compter du 18 janvier 2016 en remplacement de Monsieur Abdelwaheb NACHI suivant lettre du Ministère des Finances du 26 novembre 2015 (CA du 30-11-2015)

(**) Mr. Anas HENI a été nommé en Avril 2016 en remplacement de Mr. STAMBOULI Fayçal

CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins, libérées des versements exigibles, peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligance de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant

la réunion, à la direction des titres, de la bourse et de la gestion des actifs, des patrimoines et des fortunes de la banque sise rue Hédi Nouira – 1001 Tunis.

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'assemblée.



Structure du capital de la STB à fin 2015

TND en milliers

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant (mD)	%
Actionnaires Tunisiens	153 375 378	766 877	98,7%
Personnes Morales	140 936 689	704 683	90,7%
Personnes Morales Publiques	129 709 310	648 547	83,5%
Personnes Morales Privées	11 227 379	56 137	7,2%
Personnes Physiques	12 438 689	62 193	8,0%
Actionnaires Etrangers	1 999 622	9 998	1,3%
Personnes Morales	1 773 277	8 866	1,14%
Personnes Physiques	226 345	1 132	0,15%
Total	155 375 000	776 875	100,0%

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

L'économie mondiale s'est ralentie en 2015, enregistrant une évolution de 3,1% contre 3,4% en 2014. Cette décélération masque des performances contrastées selon les régions mais découle principalement de la baisse, pour la cinquième année consécutive, du rythme de croissance dans les pays émergents et en développement qui contribuent à plus de 70% de la croissance mondiale.

Les pays développés ont vu leur PIB progresser de 1,9% en 2015 contre 1,8% l'année précédente. L'économie américaine a poursuivi son expansion avec une évolution de son PIB de 2,5% en 2015, participant ainsi à hauteur de 50% à la croissance des pays développés et ce, grâce à la hausse de la demande intérieure, la progression du revenu réel et l'amélioration continue du marché de l'emploi, le taux de chômage atteignant un niveau compatible avec le plein-emploi.

Dans la Zone Euro, la reprise modérée de l'activité réalisée en 2014 s'est prolongée cette année et la croissance du PIB a atteint 1,6% en 2015 contre 0,9% l'année précédente. Cette reprise a concerné la quasi-totalité des pays de la région. Elle repose sur le raffermissement de la demande intérieure qui a bénéficié du faible niveau des cours du pétrole ainsi que sur le repli du taux de chômage et la hausse des exportations favorisées par la baisse du cours de change de l'euro. Les conditions de financement des différents secteurs sont aussi demeurées avantageuses.

Les économies émergentes ont enregistré une décélération de la croissance de leur PIB avec 4% en 2015 contre 4,6% en 2014. La Chine, devenue depuis 2014 première économie mondiale en termes de parités de pouvoir d'achat, a encore vu son PIB évoluer à un rythme moindre en 2015, atteignant 6,9% contre une hausse de 7,3% l'année précédente et un pic de 14,2% en 2007. Cet essoufflement progressif de la croissance en Chine est principalement dû à la réorientation de l'économie d'un modèle basé sur les investissements et les exportations vers une croissance axée sur la consommation et les services.

Parallèlement au repli de l'activité et aux efforts des autorités en Chine pour réduire l'intensité énergétique de la production et de la consommation, la demande de matières premières a chuté et leurs cours ont poursuivi leur tendance baissière en 2015. Ainsi, l'activité dans les pays exportateurs de matières premières s'est nettement contractée avec des conséquences négatives au niveau de leurs budgets.

Ce ralentissement observé dans les économies émergentes a affecté l'évolution du commerce mondial qui a atteint en 2015 un taux de 2,6% contre 3,4% en 2014.

Après une décennie de forte croissance, le Continent africain fait désormais face à un environnement moins favorable. L'activité économique s'y est accrue de 3,7% en volume contre 5% en 2014 mais ce résultat reste meilleur que la moyenne mondiale (3,1%). L'Afrique sub-saharienne hors Afrique du Sud a enregistré une croissance soutenue relativement à d'autres régions émergentes, atteignant 4,2% en 2015 grâce aux performances des Etats de l'Est qui ont réalisé une croissance moyenne de 6,2%. L'effondrement continu des cours des matières premières et les conditions de financement moins favorables proposées par les organismes internationaux ont cependant contribué à restreindre les perspectives des économies africaines qui, malgré de nombreux problèmes structurels, se sont diversifiées, misant sur les services.



L'ÉCONOMIE TUNISIENNE

L'environnement sécuritaire régional et national en 2015 a négativement impacté l'économie tunisienne qui a cependant réalisé une croissance de son PIB de 0,8 % contre 2,3 % en 2014 grâce principalement aux performances du secteur oléicole et aux dépenses publiques.

Le PIB hors-agriculture a baissé ainsi de 0,5 % au cours de cette année alors que le «PIB marchand» (secteurs productifs) n'a évolué que de +0,1 % par rapport à l'année 2014.

Concernant l'arboriculture, la production de l'huile d'olive a atteint 340 mille tonnes en 2015 contre une moyenne de 165 mille tonnes durant les deux dernières décennies.



La balance alimentaire avec l'extérieur a enregistré en 2015 un déficit de 91,1 MDT contre un déficit de 1380,5 MDT en 2014 en conséquence des exportations de l'huile d'olive dont les recettes se sont élevées à 1892 MDT ou 52 % des exportations de produits alimentaires. Le taux de couverture a atteint 97,6 % contre 59,7 % en 2014.

Le secteur industriel a enregistré une stagnation de la valeur ajoutée à prix constants des industries manufacturières, alors que celle des industries non manufacturières a baissé de 4,1 %.

Le secteur du tourisme a été gravement affecté par le repli de 30,8 % des arrivées de touristes en 2015 par rapport à 2014.

Les entrées de touristes européens ont baissé de -53,6 %, celles des Libyens de -30,9 % alors que seuls les Algériens ont enregistré une affluence de +15,4 %. Les nuitées touristiques globales ont atteint 16,2 millions d'unité, en chute de 44,4 % par rapport à 2014 englobant toutes les zones touristiques. Revenant à 2355 MDT, les recettes touristiques ont ainsi enregistré une baisse de 35,1 % par rapport à l'année précédente.

L'année 2015 s'est soldée par une baisse de l'investissement concernant essentiellement les activités industrielles. Les intentions d'investissement dans l'industrie ont chuté de 12,5 % en termes de nombre de projets déclarés, de 22,8 % en termes de montants nominaux et de 9,3 % en termes d'emplois à créer.

Quant aux investissements directs étrangers, ils ont totalisé 2,4 milliards de dinars en 2015 dont un milliard destiné au secteur de l'énergie et 0,4 milliard pour les investissements de portefeuille. Les investissements industriels ont atteint 19,5 % du montant total contre 21,3 % en 2010. Le secteur agricole a pour sa part attiré 9,3 millions de dinars, représentant 0,4 % du total des iDE.

Au niveau du commerce extérieur, les échanges se sont contractés de 4,5 % en 2015. Les exportations ont baissé de 2,8 % en valeur par rapport à 2014 tandis que les importations ont reculé de 5,7 %.

Concernant les exportations, les produits industriels non manufacturiers ont été les plus touchés en conséquence de l'effondrement des cours mondiaux avec -46,9 % pour l'énergie et lubrifiants et -31,4 % pour les mines, phosphates et dérivés.

Les produits industriels manufacturiers ont aussi enregistré une baisse de leurs exportations de 1,2 % contre une hausse de 8,7 % en 2014, notamment le textile, habillement, cuir et chaussures (-7,1 %) et les industries mécaniques et électriques (-1,1 %) alors que les pays partenaires de la Tunisie, particulièrement la Zone Euro, ont réalisé une reprise économique.

Par contre, les exportations de produits agro-alimentaires se sont accrues de 74,5 % grâce à l'huile d'olive.

La baisse des importations a concerné principalement l'énergie et les produits miniers (-27,1 %) ainsi que les produits d'équipements (-4,2 %).

Le déficit commercial a atteint -17,9 % du total des échanges alors que le taux de couverture s'est élevé à 69,6 % contre 67,6 % en 2014.

Le taux d'inflation a été de 4,1 % à fin 2015 contre 4,8 % en 2014. Les prix des produits alimentaires ont connu une nette modération ainsi que ceux des tabacs et alcools, tandis que les prix des communications ont baissé. Cependant, l'inflation sous-jacente, hors produits frais et encadrés, est toujours élevée, à 5,3 %.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA STB

En millions de dinars		déc 2011	déc 2012	déc 2013	déc 2014	déc 2015	CAGR
Activité	Total du bilan	7 072,2	7 544,1	7 015,2	7 340,8	7 693,6	2,1%
	Dépôts clientèle	5 240,1	5 517,3	5 175,4	5 332,0	5 285,1	0,2%
	Total des ressources collectées	5 689,5	5 937,7	5 525,7	5 823,9	5 729,1	0,2%
	Encours des crédits nets à la clientèle	5 557,3	5 653,4	5 469,1	5 610,8	5 341,4	-1,0%
	Total concours net à l'économie	6 013,5	6 160,9	5 981,9	6 340,3	6 478,3	1,9%
Résultats	Marge d'intermédiation	139,3	140,9	155,2	162,2	152,2	2,2%
	Volume des commissions nettes	53,1	51,9	54,3	55,3	51,8	-0,6%
	Chiffres d'affaires	407,3	400,5	449,1	499,7	504,1	5,5%
	Produit net bancaire	221,4	225,7	247,2	262,3	269,7	5,1%
	Charges opératoires	121,0	126,2	126,9	141,5	138,1	3,4%
	Résultat brut d'exploitation	103,7	103,3	125,1	126,3	137,5	7,3%
	Résultat net de l'exercice	11,4	-4,7	-115,5	21,1	33,0	30,5%
Capitaux Propres	Capital	124,3	124,3	124,3	124,3	776,9	58,1%
	Réserves dont prime de fusion	358,1	358,8	359,3	359,8	464,7	6,7%
	Résultats reportés	-117,3	-225,5	-633,4	-748,9	-727,8	57,8%
	Dotations de l'Etat	117,0	117,0	117,0	117,0	117,0	
	Résultats de la période	11,4	-4,7	-115,5	21,1	33,0	30,5%
	Capitaux propres	528,0	404,3	-113,8	-92,2	695,7	7,1%
Risque	Ratio de solvabilité	9,85%	8,57%	-6,21%	-5,17%	13,48%	
	Ratio de liquidité	89,5%	93,8%	80,0%	87,4%	136,3%	
	LCR				51,0%	169,0%	
	Taux des créances classées	23,0%	26,9%	28,7%	28,8%	30,3%	
	Taux de couverture des créances classées	33,1%	34,3%	61,9%	65,7%	67,9%	
Rentabilité	Rentabilité des fonds propres (ROE)	2,20%	-	-	-18,6%	5,0%	
	Rentabilité des actifs (ROA)	0,16%	-0,1%	-1,6%	0,3%	0,4%	
	Résultat Net / PNB	5,1%	-2,1%	-46,7%	8,0%	12,3%	
	Commissions nettes /P.N.B	24,0%	23,0%	22,0%	21,1%	19,2%	
	Marges d'intermédiation / PNB	62,9%	62,4%	62,8%	61,8%	56,4%	
	Commissions nettes /masse salariale	56,4%	52,5%	54,8%	51,2%	48,6%	
Productivité	Dépôts / effectifs (en milliers de dinars)	2 249,0	2 462,0	2 433,2	2 643,5	2 784,6	
	Crédits / effectifs (en milliers de dinars)	2 385,1	2 522,7	2 571,3	2 781,8	2 814,2	
	PNB/ effectifs (en milliers de dinars)	95,0	100,7	116,2	130,1	142,1	
	Coefficient d'exploitation	54,7%	55,9%	51,3%	53,9%	51,21%	
Autres indicateurs	Nombre des agences	118	118	121	123	123	
	Nombre de GAB	191	175	165	175	174	
	Nombre de TPE	1 000	1 000	920	885	790	
Indicateurs boursiers	Capitalisation boursière (MD)	251,1	222,8	129,8	124,3	870,1	
	Nombre de titres échangés	2 510 474	1 187 056	390 845	372 076	2 517 042	
	Nombre des échanges	9 224	4 870	1 546	1 274	8 809	
	Rendement global (%)	-46,8	-11,3	-41,7	-4,2	25,8	
	Cours de clôture (en dinars)	10,100	8,960	5,220	5,000	5,600	
	Cours le plus haut (en dinars)	19,500	10,990	9,000	6,300	8,150	
	Cours le plus bas (en dinars)	8,010	7,500	5,100	4,470	4,150	

COMPTES DE RESULTAT

TND en millions	décembre-14	décembre-15	Variation	%
Marge nette d'intérêts	162,2	152,2	(10,0)	(6%)
Commissions nettes	55,3	51,8	(3,5)	(6%)
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	31,6	50,2	18,6	59%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	13,3	15,5	2,2	16%
Produit Net Bancaire	262,3	269,7	7,4	3%
Autres produits d'exploitation	5,4	5,9	0,5	9%
Produits nets d'exploitation	267,8	275,6	7,8	3%
Frais de personnel	(108,0)	(106,7)	1,3	(1%)
Charges générales d'exploitation	(27,2)	(25,0)	2,2	(8%)
Dotations aux amortissements	(6,3)	(6,4)	(0,1)	2%
Charges Opératoires	(141,5)	(138,1)	3,4	(2%)
Résultat Brut d'Exploitation	126,3	137,5	11,2	9%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(76,9)	(85,8)	(8,9)	12%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(13,4)	(15,7)	(2,3)	18%
Coûts de risques nets	(90,3)	(101,5)	(11,3)	12%
Résultat d'Exploitation	36,0	35,9	(0,0)	(0%)
Solde en gain/perte autres éléments ordinaires	1,2	(1,9)	(3,1)	(255%)
Impôts sur les sociétés	(16,1)	(1,0)	15,0	(94%)
Résultat net	21,1	33,0	11,9	57%

Marge nette d'intérêts (% du PNB)	62%	56%
Commissions(%du PNB)	21%	19%
Coefficient d'exploitation	54%	51%
Frais du personnel (% du PNB)	41%	40%

BILANS

TND en millions	décembre-14	décembre-15	Variation	en %
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	194,0	229,5	35,5	18,3%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	139,7	235,1	95,4	68,2%
Créances nettes sur la clientèle	5 610,8	5 341,4	(269,4)	(4,8%)
Portefeuille titres commercial	395,2	814,4	419,2	106,1%
Portefeuille d'investissement	312,6	299,2	(13,4)	(4,3%)
Valeurs immobilisées	84,1	88,0	4,0	4,7%
Autres actifs	604,5	685,9	81,5	13,5%
TOTAL ACTIF	7 340,8	7 693,6	352,8	4,8%
PASSIF				
Banque Centrale, CCP	583,6	312,8	(270,8)	(46,4%)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	234,5	87,6	(146,9)	(62,6%)
Dépôts et avoirs de la clientèle	5 332,0	5 285,1	(46,9)	(0,9%)
Emprunts et ressources spéciales	491,0	444,0	(46,9)	(9,6%)
Autres passifs	792,0	868,4	76,5	9,7%
TOTAL PASSIF	7 433,0	6 997,9	(435,1)	(5,9%)
CAPITAUX PROPRES				
Capital	124,3	776,9	652,6	525,0%
Dotation de l'Etat	117,0	117,0	-	0,0%
Réserves	359,8	464,7	104,9	29,2%
Actions Propres	(2,9)	(5,5)	(2,6)	91,6%
Autres capitaux propres	37,3	37,3	-	0,0%
Résultats reportés	(748,9)	(727,8)	21,1	(2,8%)
Résultat de l'exercice	21,1	33,0	11,9	56,5%
CAPITAUX PROPRES	(92,2)	695,7	787,9	(854,4%)
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	7 340,8	7 693,6	352,8	4,8%

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

L'exercice 2015 a été caractérisé essentiellement par l'amorce du plan de restructuration de la Banque.

Outre la mise en œuvre des réformes préconisées par le décret du 05-12-2013, dont particulièrement celles se rapportant à la séparation des fonctions du directeur général de celles du président du conseil d'administration, la Banque a réussi l'opération de l'augmentation de son capital social.

Sur la base d'une parité de 21 actions nouvelles pour 4 anciennes et d'une prime d'émission de 0,8 dinar, les fonds propres ont progressé de 757 MD se détaillant comme suit:

- **Capital social:** + 652,6 MD pour le porter de 124,3 MD à 776,9 MD
- **Réserves:** + 104,4 MD, sous forme de primes d'émission



Ces fonds ont été, en partie, investis dans l'acquisition de titres de l'Etat et ce, conformément aux orientations de la Banque, visant à assurer un rendement sans risques ainsi qu'à accroître la part des opérations de marchés.

Parallèlement, la situation nette de la trésorerie s'est nettement améliorée, permettant, ainsi, de réduire sensiblement le recours au refinancement sur le marché monétaire et interbancaire.

Par ailleurs, la Banque a poursuivi ses efforts de mobilisation des dépôts auprès de sa clientèle dans un contexte de resserrement de liquidités très aigu et d'expansion des pratiques de surenchères.

Les dépôts de la clientèle ont accusé un léger fléchissement de 47 MD ou 0,9%, une tendance se

rapportant aux orientations de la Banque de contenir le coût de rémunération de ses ressources dans des limites acceptables.

S'agissant des emplois, les créances nettes sur la clientèle se sont repliées de 269,4 MD ou 4,8%, une situation qui traduit le ralentissement des secteurs clés de l'activité économique dont notamment celui du tourisme, fortement affecté par les actes terroristes perpétrés dans le pays.

D'un autre côté, l'encours du portefeuille des titres de l'Etat a remarquablement progressé et est passé de 395,2 MD à 814,4 MD. Cette progression s'inscrit, en fait, dans le fil droit des orientations de la Banque et a été rendue possible grâce à l'augmentation du capital dont une partie a été investie dans l'acquisition de Bons du Trésor afin d'assurer une source de revenus stables et peu risqués.

Favorisé par cette progression, le Produit Net Bancaire s'est apprécié de 7,4 MD ou 3% et s'est établi à 270 MD à fin 2015.

Quant aux charges opératoires, elles se sont repliées de 3,4 MD ou 2% et ont été ramenées de 141,5 MD à 138,1 MD entre 2014 et 2015, permettant, en corollaire, une amélioration du coefficient d'exploitation de 3 points de pourcentage pour s'établir à 51%.

Par ailleurs, la Banque a continué ses efforts en matière de couverture de risques en allouant une enveloppe nette de provisions de 101,5 MD (90,3 MD en 2014). Cette charge de risques est en grande partie constituée au titre de la conservation des créances classées et ce, conformément à la circulaire BCT N°2013-21 instituant les provisions additionnelles.

Par référence à ces évolutions, le résultat net s'est élevé à fin 2015 à 33,0 MD (contre 21,1 MD en 2014).

Ressources

La Société Tunisienne de Banque a clôturé l'exercice 2015 avec un repli des ressources élargies de 162,4 MD ou 2,7%, contre une progression de 74,2 MD ou 1,2% observée une année auparavant.

La baisse relevée traduit, en fait, le resserrement de liquidités ayant caractérisé l'ensemble du secteur d'une part mais également la volonté de la Banque de maîtriser au mieux ses coûts de ressources dans un contexte amplifié de surenchères sur les dépôts et de rompre avec sa dépendance vis-à-vis de certains institutionnels et grandes relations.



Les dépôts à vue ont, à cet égard, régressé de 41,8 MD ou 2,1% et ce, au même titre que les dépôts à terme qui ont baissé de 28,1 MD ou 2,7 %.

Par ailleurs, la Banque a continué à honorer ses échéances au titre des ressources d'emprunt dont l'encours a été ramené de 491 MD à 444 MD.

S'agissant des placements des titres de l'Etat auprès de la clientèle, ceux-ci ont accusé une régression

de 68,6 MD ou 23,2% qui s'explique par l'orientation de certaines relations vers des placements plus attrayants.

Toutefois, La Banque continue à bénéficier d'une base solide de dépôts d'épargne qui ont accusé une progression de 75,3 MD ou 3,6%, lui permettant de conserver sa position de leader sur cette catégorie de ressources.

TND en millions	déc-14	déc-15	Var.	en %
Dépôts de la clientèle	5 332,0	5 285,1	-46,9	-0,9%
Intermédiation financière	296,0	227,4	-68,6	-23,2%
Ressources d'emprunts	491,0	444,0	-46,9	-9,6%
Total Ressources Elargies	6 118,9	5 956,5	-162,4	-2,7%

1. Dépôts de la clientèle

L'encours des dépôts collectés auprès de la clientèle s'est établi à 5.285,1 MD à fin 2015 contre 5.332,0 MD au terme de l'exercice 2014. Le repli constaté a caractérisé essentiellement les dépôts à vue et les dépôts à terme qui ont été ramenés respectivement de 1.989,2 MD à 1.947,3 MD et de 1.044,1 MD à 1.016,0 MD.

Confortée par une amélioration sensible de la trésorerie nette (consécutivement à l'augmentation du capital), la Banque s'est, en fait, abstenue de renouveler certains placements onéreux auprès de certains institutionnels et gros clients de manière

à en diminuer sa dépendance et à contenir ses coûts dans des limites raisonnables. S'agissant des dépôts d'épargne, ils ont progressé de 75,3 MD ou 3,6 % pour s'établir à 2191,3 MD contre 2116,0 MD une année auparavant. A ce titre, il convient de souligner que la Banque continue à accaparer la meilleure part de marché en matière de dépôts d'épargne qui se caractérisent d'ailleurs par une grande dilution.

Par référence à ces évolutions, la structure des dépôts de la clientèle a demeuré quasiment identique à celle observée à fin 2014, se caractérisant par la prépondérance des dépôts faiblement rémunérés avec une part de près de (4/5).

TND en millions	déc-14	Part	déc-15	Part	Var.	%
Dépôts à vue	1 989,2	37%	1 947,3	37%	-41,8	-2,1%
dont dépôts à vue en devises	596,0	11%	617,7	12%	21,8	3,7%
Dépôts à terme	1 044,1	20%	1 016,0	19%	-28,1	-2,7%
Dépôts d'épargne	2 116,0	40%	2 191,3	41%	75,3	3,6%
Autres sommes dues à la clientèle	182,8	3%	130,4	2%	-52,3	-28,6%
Total Dépôts de la Clientèle	5 332,0		5 285,1		-46,9	-0,9%

2. Ressources d'emprunt

A fin 2015, l'encours des ressources d'emprunt s'est situé à 444 MD, en baisse de 46,9 MD ou

9,6 % par rapport à son niveau à fin décembre 2014. Ce fléchissement correspond, principalement, au règlement des annuités relatives à certains emprunts obligataires et privés.

Par ailleurs, il convient de noter que l'encours des ressources spéciales s'est replié de 11,8 MD pour s'établir à 193,7 MD contre 205,5 MD une année

auparavant consécutivement à un faible émargement de la Banque sur les lignes de trésorerie extérieures en raison de leur coût élevé.

TND en millions	déc-14	déc-15	Var.	%
Emprunts matérialisés	285,5	250,4	-35,1	-12,3%
Emprunts obligataires	274,1	240,3	-33,7	-12,3%
Int. à payer & dettes rattachées	11,4	10,0	-1,4	-12,3%
Ressources spéciales	205,5	193,7	-11,8	-6%
Lignes d'emprunt	201,4	189,8	-11,5	-5,7%
Int & primes échus	4,1	3,8	-0,3	-6,4%
Ressources d'emprunt	491,0	444,0	-46,9	-9,6%

Emplois

1. Concours à l'économie

Courant 2015, la Banque a poursuivi ses efforts de soutien à l'économie, affichant une croissance des concours bruts à l'économie de 343,4 MD ou 4%.

Cette progression a concerné le portefeuille titres (+423,1 MD ou 45,8%), les créances brutes à la clientèle ayant régressé de 81,2 MD ou 1,0%.

Compte tenu de l'enveloppe additionnelle des provisions et des agios réservés, l'encours net des concours à l'économie s'est accru à un rythme moins rapide que celui des concours bruts (+ 138,0 MD ou 2,2%) pour s'établir à 6.478,3 MD à fin décembre 2015 contre 6.340,3 MD une année auparavant.

TND en millions	déc-14	déc-15	Var.	%
Concours bruts à l'économie	8 915,0	9 258,4	343,4	4%
Créances brutes sur la clientèle	7 968,6	7 887,4	-81,2	-1,0%
Portefeuille titres	924,6	1 347,8	423,1	45,8%
Billets de Trésorerie	21,8	23,3	1,5	6,9%
Provisions & agios réservés	2 574,7	2 780,2	205,5	8%
Provisions	1 530,9	1 635,3	104,4	6,8%
Agios réservées	1 043,8	1 144,9	101,1	9,7%
Concours nets à l'économie	6 340,3	6 478,3	138,0	2,2%

2. Créances nettes sur la clientèle

L'encours brut des créances sur la clientèle s'est établi à 7887,4 MD à fin 2015 contre 7968,6 MD une année auparavant. Ce repli a concerné, essentiellement, les crédits aux particuliers qui sont revenus de 1.607,5 MD à 1.510,8 MD, soit une régression de 96,7 MD ou 6% par rapport à leur niveau à fin 2014.

Toutefois, les crédits de gestion ont accusé une progression de 29,7 MD ou 1,2% pour se situer à 2.609,8 MD fin 2015, une évolution conforme aux orientations de la banque visant à accroître la part de cette forme d'engagements qui constitue, en fait, son activité principale.

Parallèlement, et en raison du ralentissement de l'activité économique au niveau national, les crédits



d'investissement ont affiché une légère augmentation de 6,2 MD pour passer durant la période étudiée de 3.549,4 MD à 3.555,7 MD.

Par ailleurs, la Banque a continué à affecter les provisions nécessaires à la couverture des créances en souffrance dont particulièrement celles ayant séjourné plus de 3 ans dans les classes de risques 4 & 5 et ce, en application de la circulaire BCT N° 2013-21 instituant les provisions additionnelles.

A ce titre, l'encours des provisions a été porté de 1.314 MD à 1.401 MD, soit une progression de 87 MD ou 6,6%. Net des provisions et des agios réservés, l'encours des créances nettes sur la clientèle s'est élevé à 5.341,4 MD contre 5.610,8 MD à fin 2014, soit une diminution de 269,4 MD ou 4,8%.

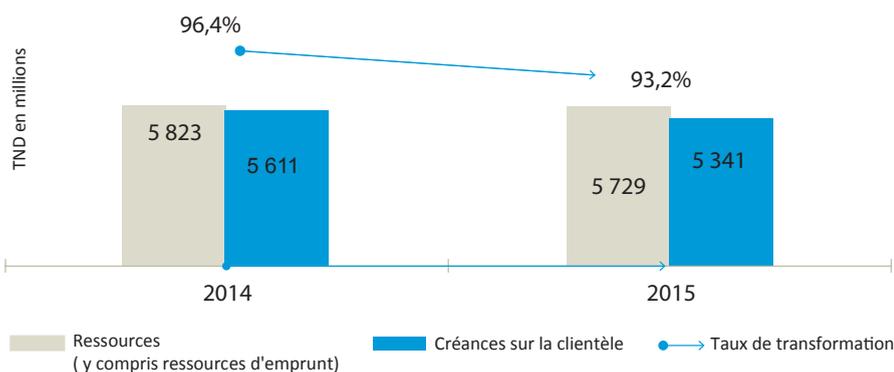
Par référence à ce qui précède, les parts des crédits de gestion et des crédits d'investissement se sont améliorées respectivement de 0,7 et 0,5 point de pourcentage, à 33,1% et 45,1%, au détriment notamment des crédits aux particuliers [-1 point de pourcentage, à 19,2%].

TND en millions	déc-14	déc-15	Var.	%
Créances brutes sur la clientèle	7 968,6	7 887,4	-81,2	-1,0%
Crédits de gestion	2 580,2	2 609,8	29,7	1,2%
Crédits d'investissement	3 549,4	3 555,7	6,2	0,2%
Crédits aux particuliers	1 607,5	1 510,8	-96,7	-6,0%
Autres crédits	231,5	211,1	-20,4	-8,8%
Provisions & agios réservés	2 357,8	2 546,0	188,2	8,0%
Provisions	1 314,0	1 401,1	87,1	6,6%
Agios réservés	1 043,8	1 144,9	101,1	9,7%
Créances nettes sur la clientèle	5 610,8	5 341,4	-269,4	-4,8%

La régression des créances nettes à un rythme plus accentué que celui des ressources s'est logiquement traduite par une diminution du ratio loan to deposit ratio (créances à la clientèle rapportées aux

ressources clientèle) par rapport à son niveau à fin décembre 2014, pour s'établir à 93,2% (96,4% à fin 2014).

Evolution du taux de transformation



3. Portefeuille titres

L'encours brut du portefeuille titres a affiché une hausse remarquable de 423,1 MD pour s'établir à 1.347,8 MD à fin 2015 contre 924,6 MD une année auparavant. L'évolution enregistrée résulte principalement de l'accroissement du :

- **Portefeuille titres commercial : +419,2 MD**

Le portefeuille titres commercial, constitué des titres de l'Etat, a atteint 814,4 MD à fin 2015, en progression de 419,2 MD ou 106,1 % par rapport à son niveau atteint au terme de 2014.

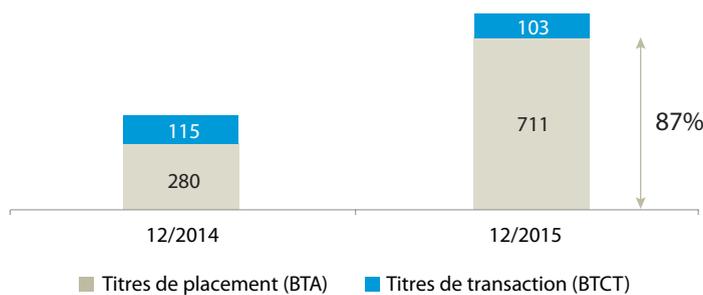
Cet accroissement rentre dans le fil droit des orientations de la Banque visant à accroître le portefeuille géré pour son propre compte et à diminuer le recours au marché interbancaire : une partie assez conséquente des fonds provenant de l'augmentation du capital a servi, en effet, à l'acquisition des Bons du Trésor Assimilables présentant des rendements élevés et des maturités longues, de nature à assurer à la Banque une source de revenus stables et sans risques.

La structure du portefeuille titres commercial se trouve désormais caractérisée par une prédominance de la part des titres de placement (BTA):

Portefeuille titres commercial

TND en millions	déc-14	déc-15	Var	%
Titres de transaction	115,1	103,3	(11,8)	(10%)
Titres de placement	280,0	711,1	431,0	154%
Portefeuille titres commercial	395,2	814,4	419,2	106%

Structure du portefeuille des Bons du Trésor (TND en millions)



- **Portefeuille titres d'investissement : +3,9 MD**

L'encours global du portefeuille titres d'investissement s'est établi à 533,4 MD à fin 2015 contre 529,5 MD au terme de l'exercice 2014, enregistrant un léger accroissement de 3,9 MD ou 0,7%. Cette progression a porté, principalement, sur l'encours des titres d'investissement (+1,8 MD) et des titres de participation (+2,2 MD).

Net des provisions, l'encours du portefeuille titres d'investissement s'est situé à 299 MD, en régression de 13,4 MD ou 4,3% par rapport à son niveau enregistré à fin 2014 et ce, en raison de la constatation d'une dotation nette aux provisions pour la couverture de la dépréciation des titres de participations de 17,3 MD.

TND en millions	déc-14	déc-15	Var.	%
Portefeuille titres brut	529,5	533,4	3,9	0,7%
Titres d'investissement	97,6	99,4	1,8	1,8%
Titres de participations	199,7	201,9	2,2	1,1%
Parts dans les ent associées et co entreprises	87,2	87,2	0,0	0,0%
Parts dans les entreprises liées	123,7	123,7	0,0	0,0%
Participations en retrocession	21,2	21,2	0,0	-0,2%
Provisions	216,9	234,2	17,3	8,0%
Portefeuille titres net	312,6	299,2	-13,4	-4,3%

Engagements hors bilan

Globalement, les engagements hors bilan ont accusé un recul de 51,5 MD pour se situer à 1.221,4 MD contre 1.272,9 MD une année auparavant.

Cette situation s'explique par la régression des engagements en faveur ou d'ordre de la clientèle (-106 MD ou -11,4%) constatée particulièrement au niveau des ouvertures de crédits documentaires

(-69,2 MD ou -28,2 %) et des crédits notifiés non utilisés (-69,2 MD ou -47,5%) atténuée, toutefois, par l'accroissement des engagements sous forme d'aval et cautions (+29,9 MD ou 5,7%).

Les engagements en faveur ou d'ordre des banques ont marqué une progression de 54 MD ou 15,7% et se sont établis à 401,5 MD au terme de l'exercice 2015 (voir tableau en infra) :

TND en millions	déc-14	déc-15	Var.	%
Engagements en faveur ou d'ordre de la clientèle	925,8	819,9	-105,9	-11,4%
Ouvertures de crédits documentaires	245,3	176,1	-69,2	-28,2%
Crédits notifiés non utilisés	145,7	76,5	-69,2	-47,5%
Cautions et avals	527,3	557,2	29,9	5,7%
Participations non libérées	3,5	3,1	-0,4	-10,8%
Engagements sur billets de trésorerie	4,0	7,0	3,0	75,0%
Engagements en faveur ou d'ordre des banques	347,0	401,5	54,4	15,7%
Banques non résidentes installées à l'étranger	347,0	401,5	54,4	15,7%
Confirmation de crédits documentaires	26,3	49,8	23,6	89,7%
Autres garanties irrévocables	320,8	351,6	30,9	9,6%
Total engagements hors bilan	1 272,9	1 221,4	-51,5	-4,0%

Capitaux propres

Les capitaux propres de la Banque, avant affectation du bénéfice de l'exercice 2015, ont affiché une progression de 787,9 MD en passant de -92,2 MD à fin 2014 à 695,7 MD à fin 2015.

Cette évolution trouve son origine, principalement, dans l'opération d'augmentation du capital de la Banque d'un montant de 652 575 mD décidée par

l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 03 juin 2015 pour le porter de 124.300 mD à 776.875 mD, et ce, par l'émission de 130.515.000 nouvelles actions au prix de 5,800 dinars l'une à raison de 5 dinars de nominal et 0,8 dinar de prime d'émission.

Calculé sur la base d'une parité d'échange de 21 actions nouvelles pour 4 anciennes, le montant de la prime d'émission relative à cette opération de capital s'est élevé à 104,4 MD.

Cette recapitalisation s'inscrit, en fait, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de restructuration de la Banque basé sur les conclusions de la mission de Full Audit.

Par ailleurs, il convient de noter que le résultat net de l'exercice 2015 s'est élevé à 33 MD, venant accroître les capitaux propres et, partant, conforter le ratio de solvabilité:

TND en millions	déc-14	déc-15	Var.	%
Capital	124,3	776,9	652,6	525,0%
Dotation de l'Etat	117,0	117,0	0,0	0,0%
Réserves	359,8	464,7	104,9	29,2%
dont primes d'émission aug. Capital 2015		104,4		
Actions Propres	-2,9	-5,5	-2,6	91,6%
Autres capitaux propres	37,3	37,3	0,0	0,0%
Résultats reportés	-748,9	-727,8	21,1	-2,8%
Résultat de l'exercice	21,1	33,0	11,9	56,5%
Capitaux propres	(92,2)	695,7	787,9	854,4%

Qualité des actifs

1. Evolution des Créances Accrochées

Conséquence directe du ralentissement de l'activité économique à l'échelle nationale, dont particulièrement le secteur du tourisme, l'encours des créances accrochées a atteint 2.508 MD à fin 2015 pour représenter 30,3 % des créances brutes (28,8 % en 2014).

L'aggravation des créances accrochées a caractérisé l'ensemble des secteurs dont notamment les secteurs du tourisme et de l'industrie.

A noter, par ailleurs, que l'accroissement du taux des créances accrochées (+1,5 point de pourcentage) est en partie dû à la baisse des engagements globaux de la Banque (- 61 MD).

L'évolution des créances accrochées est présentée dans le tableau suivant :

TND en millions	déc-14	déc-15	Variation	%
Créances brutes	8 334	8 273	(61)	(1%)
Créances saines	5 934	5 765	(169)	(3%)
Créances douteuses ou litigieuses	2 400	2 508	108	4%
En % des créances brutes	28,8%	30,3%		
Provisions	(1 241)	(1 327)	(86)	7%
Agios réservés	(510)	(552)	(42)	8%
Créances nettes	6 583	6 394	(189)	(3%)
% de couverture des créances en souffrance (sens large)	73%	75%		
% de couverture des créances en souffrance (nettes des agios réservés)	66%	68%		

2. Couverture des Créances Accrochées

Suite aux efforts de provisionnement entrepris notamment depuis l'exercice 2013, le taux de

couverture global des créances accrochées s'est davantage amélioré en passant de 66% à fin 2014 à 68% au terme de l'exercice 2015, en progression de deux points de pourcentage.

Ce niveau assez élevé de couverture trouve son origine dans la constitution de sommes importantes de provisions additionnelles au titre des créances classées 4 & 5 ayant une ancienneté supérieure à 3 ans.

A ce titre, l'encours des provisions et des agios réservés affectés à la couverture des créances en souffrance a progressé de 128 MD ou 7,3% pour atteindre le volume conséquent de 1.879 MD à fin 2015 contre 1.751 MD à fin 2014.

3. Ratios de solvabilité

Sous l'effet conjugué de l'accroissement des fonds propres nets consécutivement à l'opération de la recapitalisation de la Banque d'une part et la

baisse des risques encourus d'autre part, le ratio de couverture des risques s'est amélioré d'une façon notable en se situant à 13,48% contre un niveau négatif enregistré à fin 2014 [-5,17%].

Confortés par l'opération réussie de l'augmentation du capital, les fonds propres nets servant au calcul du ratio de solvabilité sont en effet, passés d'un niveau négatif de 302,7 MD à + 760,6 MD, de manière à satisfaire les normes prudentielles exigées en matière de couverture des risques.

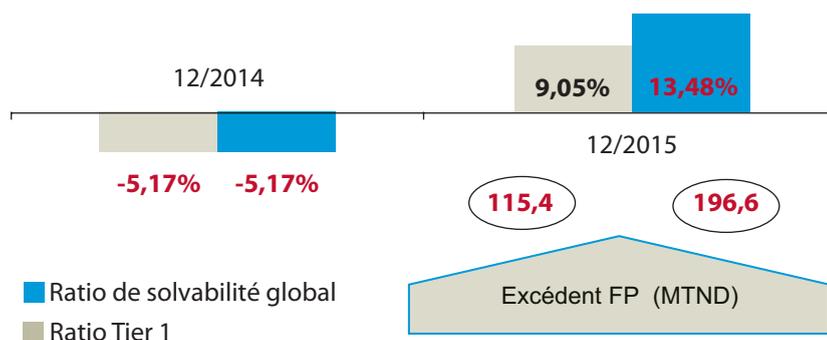
Le ratio tier-1 et le ratio de solvabilité global se sont à cet égard situés en dessus des seuils exigés, soit respectivement 9,05% et 13,48% pour des niveaux réglementaires de 7% et 10%.

TND en millions	déc-14	déc-15
Fonds propres nets de base	-302,7	510,2
Fonds propres complémentaires	0,0	250,4
Total des fonds propres nets	-302,7	760,6
Total des risques encourus	5 859,5	5 640,2
Ratio de solvabilité global	-5,17%	13,48%
Minimum réglementaire	10%	10%
Ratio de solvabilité Tier-1	-5,17%	9,05%
Minimum réglementaire	7%	7%

Il s'ensuit que l'excédent en fonds propres (buffers) s'est élevé à:

- 196,6 MD au titre du ratio de solvabilité global
- 115,4 MD au titre du ratio tier-1

Ratios de solvabilité

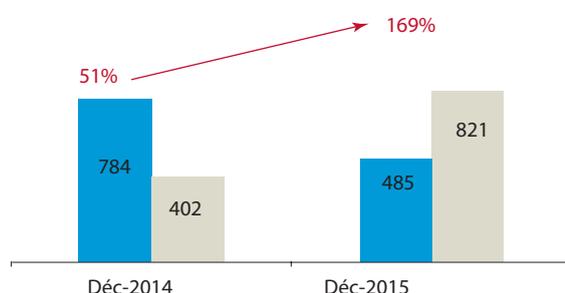


Liquidités

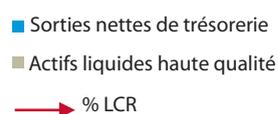
1. Liquidity Coverage Ratio (LCR)

Depuis son instauration, le niveau du LCR mensuel (Liquidity Coverage Ratio) mesuré par le rapport entre les actifs liquides de haute qualité et les sorties nettes de Trésorerie, s'est généralement situé en dessus des normes exigées par la BCT.

Depuis le mois de septembre, le niveau du LCR a subi une forte hausse et s'est établi à 169,0 % à fin décembre 2015 pour un seuil réglementaire de 70% sous l'effet de l'augmentation du capital qui a permis à la Banque d'accroître ses actifs liquides de haute qualité et, parallèlement, de garantir un matelas d'actifs éligibles au refinancement et, partant, à performer le niveau du ratio de liquidité.



Evolution du ratio de liquidité LCR (TND en millions)



2. Ratio de liquidité

Défini comme le rapport entre les actifs réalisables et les passifs exigibles, le ratio de liquidité s'est établi à 136,3%, à fin 2015, largement en dessus du seuil réglementaire exigé (100%).

Cette situation est attribuée à l'accroissement de l'encours du portefeuille des titres de l'Etat gardés pour le propre compte de la Banque par le biais de l'utilisation d'une partie des fonds provenant de l'augmentation du capital dans les adjudications des bons du Trésor.

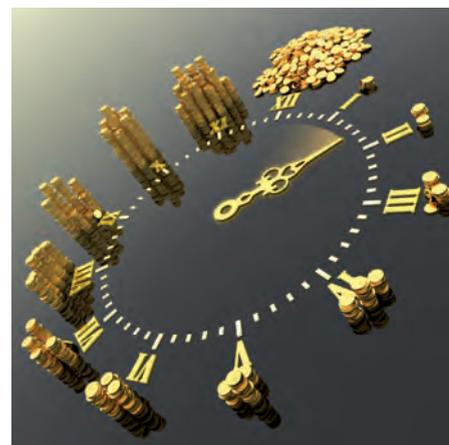
RATIO DE LIQUIDITE

TND en millions	déc-14	déc-15
Actifs réalisables pondérés	2 333,8	2 879,7
Passifs exigibles pondérés	2 670,5	2 113,4
Ratio de Liquidité	87,4%	136,3%
Minimum réglementaire	100%	100%
Excédent / Déficit de liquidité	-336,7	766,3

3. Liquidités et équivalents de liquidités

Sur la base des flux de trésorerie, les liquidités et équivalents de liquidités se sont nettement redressés en passant de (-389,2 MD) à fin 2014 à (+157 MD), affichant ainsi une amélioration de 546,2 MD.

Cette situation a essentiellement caractérisé les flux provenant de l'activité de financement (émissions de nouvelles actions).





Liquidités et équivalents de liquidité

TND en millions	déc-14	déc-15	Var.	%
Flux de trésorerie sur activité d'exploitation	-1,0	-171,9	-170,9	-
Flux de trésorerie sur activité d'investissement	-48,7	6,9	55,7	-114,2%
Flux de trésorerie sur activité de Financement	-28,1	711,1	739,2	-
Variation nette des liquidités	(77,8)	546,2	624,0	801,9%
Flux de trésorerie début de l'exercice	-311,4	-389,2	-77,8	-
Liquidités & équivalents en fin d'exercice	(389,2)	157,0	546,2	140,3%

Indicateurs de résultat

1. Évolution du Produit Net Bancaire

A fin décembre 2015, le Produit Net Bancaire s'est établi à 269,7 MD, en progression de 7,4 MD ou 2,8% par rapport à son niveau enregistré au terme de l'exercice 2014 .

L'évolution relevée est imputable aux variations différenciées suivantes :

- La forte progression des revenus générés sur les titres de l'Etat (+17,5 MD ou 115,1%) consécutivement

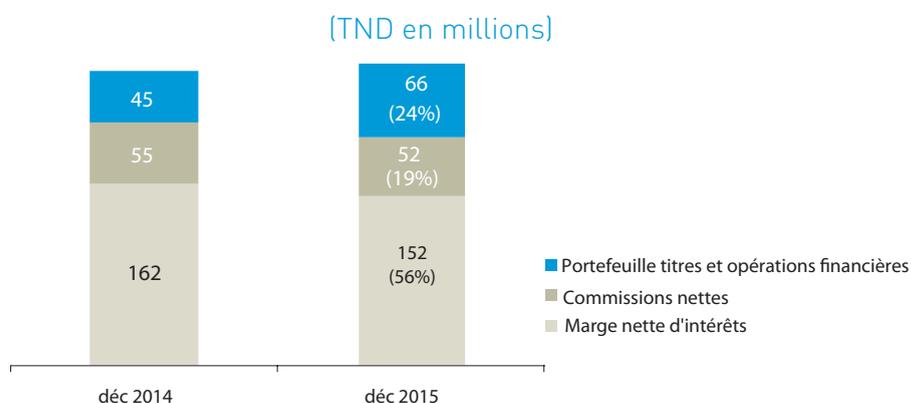
à la hausse de l'encours moyen des Bons du Trésor gardés en portefeuille de la Banque ;

- La hausse des revenus du portefeuille titres d'investissement (+2,2 MD ou 16,5%);
- La régression des produits d'intérêts (-11,8 MD), dont particulièrement ceux afférents au portefeuille effets (-15,5 MD);
- Le repli des commissions nettes de 3,5 MD induit, principalement, par le ralentissement de l'activité de crédits aux particuliers.

TND en millions	déc-14	déc-15	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	394,5	382,7	(12)	(3%)
Intérêts courus et charges assimilées	(232,4)	(230,6)	2	(1%)
Marge nette d'intérêts	162,2	152,2	(10,0)	(6%)
Commissions reçues	60,2	55,7	(4,6)	(8%)
Commissions payées	(5,0)	(3,9)	1,1	(22%)
Commissions nettes	55,3	51,8	(3,5)	(6%)
Gains sur portefeuille titres commercial et opération financières	31,6	50,2	18,6	59%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	13,3	15,5	2,2	16%
Produit net bancaire	262,3	269,7	7,4	3%

La structure du PNB demeure marquée par la prédominance de l'activité d'intermédiation avec une part de 56 % avec, toutefois, une amélioration

marquée de la contribution des revenus du portefeuille titres (24% en 2015 contre 17% en 2014).



L'analyse de l'évolution du PNB par métier, entre décembre 2014 et décembre 2015, permet, en outre, de constater un repli de la contribution de l'activité financement qui demeure toutefois prépondérante avec une part de près des trois quarts (3/4) et une

amélioration remarquable de la contribution de l'activité trésorerie dinars.

2. Évolution des Composantes du PNB

- La Marge Nette d'Intérêts (MNI)

Analyse de la marge nette d'intérêts

TND en millions	déc-14	déc-15	Variation	%
Intérêts et produits assimilés	394,5	382,7	(11,8)	(3%)
Intérêts et charges assimilées	(232,4)	(230,6)	1,8	(1%)
MIN sur opérations interbancaires	(28,7)	(17,8)	10,8	(38%)
MIN sur opérations avec la clientèle	203,7	180,0	(23,7)	(12%)
MIN sur autres opérations	(12,9)	(10,0)	2,9	(22%)
Marge nette d'intérêts	162,2	152,2	(10,0)	(6%)
En % du PNB				
Marge nette d'intérêts	62%	56%		
Marge nette d'intérêts sur op. trésorerie et interbancaires	(11%)	(7%)		
Marge nette d'intérêts sur op. avec la clientèle	78%	67%		
Marge nette d'intérêts sur autres opérations	(5%)	(4%)		

La MNI est passée de 162,1 MD à fin 2014 à 152,5 MD au terme de l'exercice 2015, affichant ainsi une régression de 10 MD ou 6%.

Outre l'effet mix défavorable de la baisse des taux d'intérêt directeurs, cette situation trouve également son origine dans le repli des produits d'intérêts sur portefeuille effets observé plus particulièrement au niveau des crédits aux particuliers.

Bien qu'elle demeure négative (-17,8 MD à fin 2015), la marge nette sur opérations interbancaires a marqué

une amélioration de 10,8 MD ou 38%, qui s'explique par un fléchissement remarquable du recours de la Banque au refinancement sur le marché monétaire et interbancaire : le recours moyen à cette source de financement a, en effet, chuté en revenant de 834 MD à 691 MD, une situation à mettre en rapport avec l'opération réussie de la recapitalisation de la Banque.

Parallèlement, la marge nette sur opérations avec la clientèle a été fortement impactée en revenant

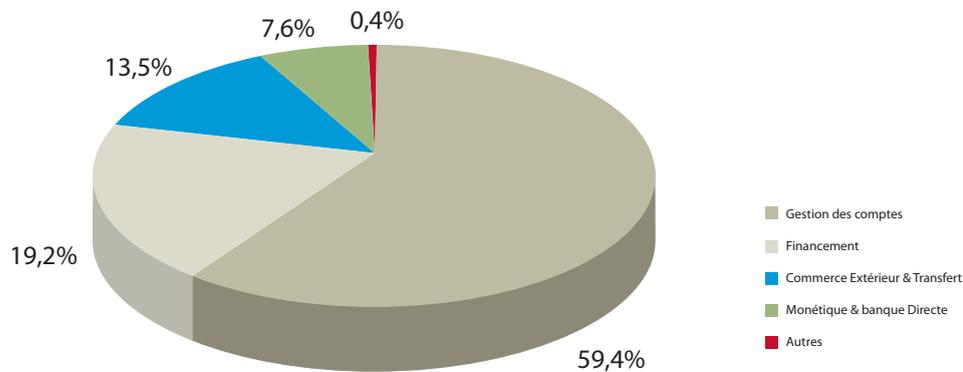
de 203,7 MD à 180 MD, sous l'effet principalement de la baisse des concours accordés au profit des particuliers.

• Commissions Nettes

Les commissions nettes se sont repliées d'environ 3,5 MD ou 6,2% durant la période d'analyse pour totaliser 51,8 MD à fin décembre 2015. Cette baisse

a concerné, particulièrement, les commissions relatives à l'activité de financement (-2,9 MD ou -22,7%).

Les commissions nettes demeurent en grande partie concentrées autour de l'activité «gestion de comptes» avec une part de 59 %. La part de l'activité Financement est revenue, quant à elle, de 23% à fin 2014 à 19% à fin 2015.



• Les gains sur portefeuille titres commercial & opérations de change

Les gains sur portefeuille titres commercial ont accusé une progression remarquable de 17,5 MD ou 115,1% pour passer, durant la période d'analyse, de 15,2 MD à 32,7 MD. La hausse significative de ces revenus s'explique par l'accroissement du portefeuille moyen de Bons du Trésor géré pour le

propre compte de la Banque de manière à assurer une source de revenus stables et peu risqués.

La contribution des revenus générés du portefeuille titres commercial dans la formation du PNB global s'est, ainsi, améliorée, passant de 5,8% à 12,1%. Cette tendance a caractérisé également, mais dans des mesures moindres, les gains nets sur opérations de change qui ont augmenté de 1,1 MD ou 6,8 % en passant de 16,4 MD à 17,5 MD.

Gains sur portefeuille titres commercial

TND en millions	déc-14	déc-15	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	4,4	10,0	5,6	128%
Gains nets sur titres de placement	10,8	22,7	11,9	110%
Gains nets sur opér.change	16,4	17,5	1,1	7%
Gains sur portefeuille commercial & opération financières	31,6	50,2	18,6	59%
PNB	262	270		
% du PNB	12,0%	18,6%		
Gains sur portefeuille titres commercial	5,8%	12,1%		
Gains net sur opérations de change	6,2%	6,5%		
Portefeuille moyen de Bons de Trésor	302	532		
Gains sur portefeuille titres commercial / PF titres commercial	5,32%	5,57%		

• Les Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titres d'investissement ont affiché une progression de 2,2 MD ou 16,5 % par rapport à leur niveau à fin 2014 en totalisant 15,5 MD à fin 2015.

L'accroissement enregistré a caractérisé essentiellement les produits sous forme :

- d'intérêts sur titres d'investissement obligataires : +2MD résultant principalement de la souscription de la Banque à l'emprunt national pour un montant de 70 MD en début du 2^{ème} semestre 2014.
- de dividendes de participations: + 0,7 MD, pour atteindre un total de 8,8 MD à fin 2015 (8,1 MD en 2014).

Revenus du portefeuille titres d'investissement

TND en millions	déc-14	déc-15	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	3,9	5,9	2,0	50%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	9,4	9,6	0,2	3%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	13,3	15,5	2,2	16%

3. Résultat brut d'exploitation

Le total des charges opératoires (majoritairement composées des frais de personnel) a régressé de 3,4 MD ou 2,4% pour passer de 141,5 MD à 138,1 MD entre décembre 2014 et décembre 2015. cette variation se ventile comme suit:

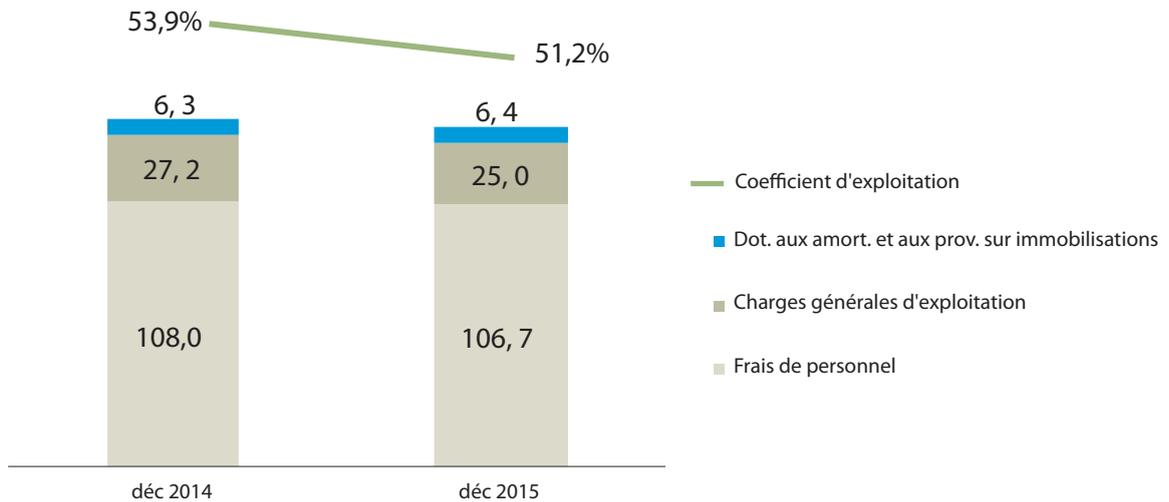
- Masse salariale: - 1,3 MD ou - 1,2%
- Charges générales d'exploitation: - 2,2 MD ou - 8,0%
- Dotations aux amortissements: + 0,1 MD ou 1,5%

Détail des frais généraux

TND en millions	déc-14	déc-15	Variation	%
Salaires et traitements	85,7	83,8	(1,9)	(2%)
Charges sociales	22,3	22,9	0,6	(2%)
Frais de personnel	108,0	106,7	(1,3)	(2%)
Frais d'exploitation non bancaires	10,9	13,1	2,3	(2%)
Autres charges d'exploitation	16,3	11,9	(4,4)	(2%)
Charges générales d'exploitation	27,2	25,0	(2,2)	(2%)
Dot. aux amort. et aux prov. sur immobilisations	6,3	6,4	0,1	(2%)
Charges d'exploitation totales	141,5	138,1	(3,4)	(2%)
PNB	262	270		
Frais de personnel / PNB	41%	40%		
Coefficient d'exploitation	54%	51%		
Effectif fin de période	2 017	1 898		
Effectif moyen	2 072	1 958		
Frais de personnel / effectif moyen	52	54		

Le coefficient d'exploitation mesuré par le rapport entre les charges opératoires et le PNB s'est amélioré de près de 2,7 points de pourcentage pour se situer à 51,2 %.

Structure des charges opératoires (TND en millions)

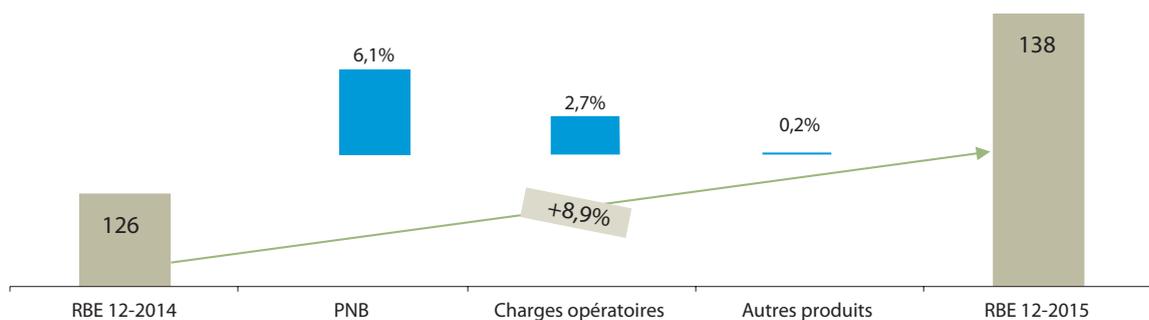


Par référence à l'amélioration du Produit Net Bancaire et la maîtrise des charges opératoires, le Résultat Brut d'Exploitation a progressé de 11,2 MD

ou 8,9% pour s'établir, au terme de l'exercice 2015, à 137,5 MD contre 126,3 MD à fin 2014.

TND millions	déc-14	déc-15	Variation	%
Produit net bancaire	262,3	269,7	7,4	3%
Autres produits d'exploitation	5,4	5,9	0,5	9%
Produits nets d'exploitation	267,8	275,6	7,8	3%
Frais de Personnel	(108,0)	(106,7)	1,3	(1%)
Charges générales d'exploitation	(27,2)	(25,0)	2,2	(8%)
Dot. aux amor. et aux provisions sur immobilisations	(6,3)	(6,4)	(0,1)	2%
Charges opératoires	(141,5)	(138,1)	3,4	(2%)
Résultat brut d'exploitation	126,3	137,5	11,2	9%

Evolution des composantes du Résultat Brut d'Exploitation (TND en millions)



4. Coût de risques de crédits

Le coût de risques de crédits demeure élevé et ce, en raison notamment de l'application des mesures de la BCT liées à la «conservation» des créances accrochées.

En ce sens et par référence, d'une part, au volume important des créances accrochées et, d'autre part, à leurs durées de séjour dans les classes de risques 4 & 5, la Banque a continué à allouer des provisions conséquentes à leur couverture conformément aux dispositions de la circulaire BCT 2013-21 : les provisions additionnelles nettes ont à cet égard totalisé un montant de 74 MD (contre 55 MD en 2014).

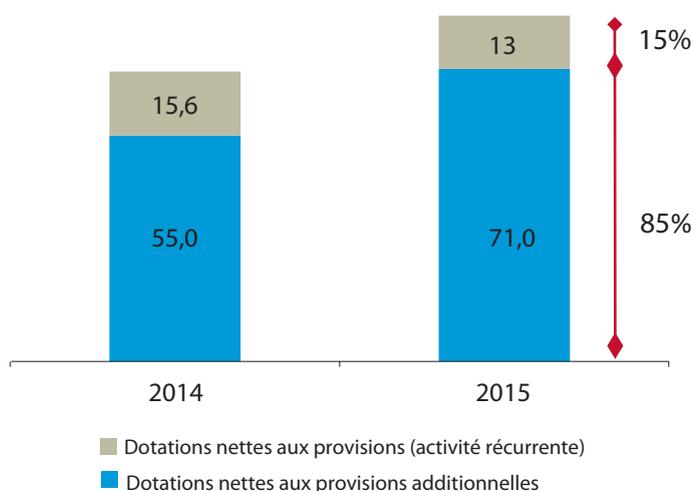
En dehors des provisions additionnelles, l'effort de provisionnement de l'exercice a porté sur un montant net de 13 MD seulement (15,6 MD en 2014), une situation à mettre en rapport avec :

- le repli de l'activité d'octroi de crédit en 2015 ;
- les efforts considérables de provisionnement consentis durant les dernières années.

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des créances clients se présentent comme suit:

TND en millions	12/2014	12/2015	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances	(54,4)	(55,9)	(1,5)	3%
Reprises de provisions sur créances	38,8	42,7	4,0	10%
Dotations aux provisions additionnelles	(62,9)	(85,2)	(22,3)	35%
Reprises de provisions additionnelles	7,8	10,8	3,0	38%
Reprises d'agios sur créances abandonnées	1,8	0,5	(1,3)	(71%)
Créances passées par pertes	(4,1)	(1,7)	2,5	(60%)
Dot. Prov nettes pour dépréciation des créances clients	(72,9)	(88,6)	(15,6)	21%

Evolution du coût de risques crédits hors créances passées par pertes (TND en millions)



5. Coût de risques «portefeuille participations»

La Banque a alloué quasiment la même charge de risques pour la couverture de la dépréciation du portefeuille titres d'investissement: 17,3 MD en 2015 (17,4 MD en 2014).

Cette dotation a été essentiellement affectée à la couverture des titres détenus dans des filiales financières.

TND en millions	12/2014	12/2015	Variation	%
Dot. prov. dépréciation du portefeuille d'investissement	(16,7)	(14,7)	2,0	(12%)
Reprises sur prov. dépréciation du pf. d'investissement	1,6	2,2	0,6	40%
Dot. prov. dépréciation fonds gérés	(3,3)	(5,7)	(2,4)	73%
Reprises sur provisions sur fonds gérés	1,0	0,9	(0,2)	(18%)
+/- values de cession du portefeuille d'investissement	4,0	1,6	(2,4)	(61%)
Dot. Prov et résultat des corrections de valeurs sur pf. D'investissement	(13,4)	(15,7)	(2,3)	18%

Compte tenu de la constatation d'un coût de risques opérationnel positif de 2,8 MD, les dotations nettes

aux provisions entre 2014 et 2015 sont données par le tableau suivant:

Analyse du coût de risques

TND en millions	12/2014	12/2015	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances	(54,4)	(55,9)	(1,5)	3%
Reprises de provisions sur créances	38,8	42,7	4,0	10%
Dotations aux provisions additionnelles	(62,9)	(85,2)	(22,3)	35%
Reprises de provisions additionnelles	7,8	10,8	3,0	38%
Reprises d'agios sur créances abandonnées	1,8	0,5	(1,3)	(71%)
Créances passées par pertes	(4,1)	(1,7)	2,5	(60%)
Dot. Prov nettes pour dépréciation des créances clients	(72,9)	(88,6)	(15,6)	21%
Dotations aux provisions pour risques & charges	(4,7)	(3,1)	1,6	(34%)
Reprises de provisions pour risques & charges	0,7	5,9	5,1	705%
Dotations nettes aux provisions pour risques & charges	(4,0)	2,8	6,7	(170%)
Dot. prov. dépréciation du portefeuille d'investissement	(16,7)	(14,7)	2,0	(12%)
Reprises sur prov. dépréciation du pf. d'investissement	1,6	2,2	0,6	40%
Dot. prov. dépréciation fonds gérés	(3,3)	(5,7)	(2,4)	73%
Reprises sur provisions sur fonds gérés	1,0	0,9	(0,2)	(18%)
+/- values de cession du portefeuille d'investissement	4,0	1,6	(2,4)	(61%)
Dot. prov et résultat des corrections de valeurs sur pf. d'investissement	(13,4)	(15,7)	(2,3)	18%
Coût de risques total	(90,3)	(101,5)	(11,3)	12%

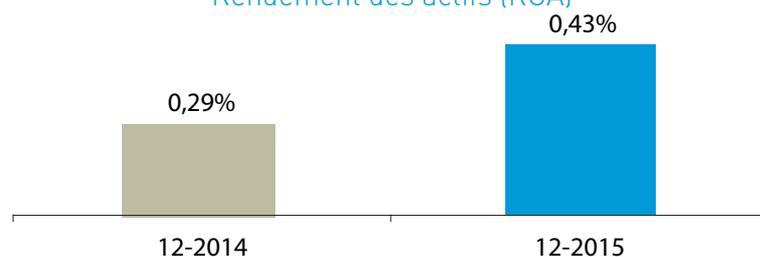
6. Résultat Net

Le résultat net s'est établi à 33 MD, en progression de 11,9 MD ou 56,5% par rapport à son niveau enregistré en 2014.

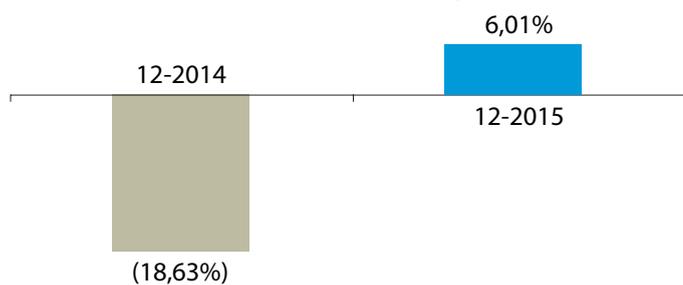
Ce résultat est favorisé par la constatation du minimum d'impôt au titre de l'IS (1 MD en 2015 contre 16 MD en 2014) d'une part et d'un risque opérationnel positif d'autre part.

TND millions	déc-14	déc-15	Variation	%
Produit net bancaire	262,3	269,7	7,4	3%
Produits nets d'exploitation	267,8	275,6	7,8	3%
Charges opératoires	(141,5)	(138,1)	3,4	(2%)
Résultat brut d'exploitation	126,3	137,5	11,2	9%
Coût de risques net	(90,3)	(101,5)	(11,3)	12%
Résultat d'exploitation	36,0	35,9	(0,0)	(0%)
Solde en gain/perte autres éléments ordinaires	1,2	(1,9)	(3,1)	(255%)
Impôts sur les sociétés	(16,1)	(1,0)	15,0	(94%)
Résultat net de la période	21,1	33,0	11,9	57%

Rendement des actifs (ROA)



Rendement des Fonds Propres (ROE)



ACTIVITÉ INTERNATIONALE

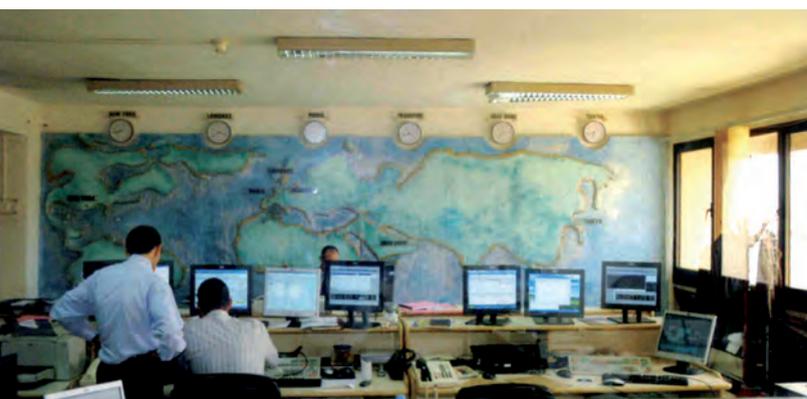
L'activité internationale de la Banque a été affectée par une conjoncture défavorable à l'évolution du commerce mondial ainsi que par une conjoncture nationale difficile sur le plan économique. Cela s'est traduit par une contraction des règlements bancaires avec l'étranger et principalement au niveau des opérations de transfert.

1. Opérations avec l'étranger

Les règlements de la Banque avec l'étranger sont revenus au cours de l'année 2015 de 13.398,9 MD à 12.011,0 MD.

Les opérations d'importation et d'exportation concrétisées par la Banque se sont élevées respectivement à 2.464,0 MD et 1.520,4 MD, soit une baisse respective de 19 % et 24 %.

TND millions	déc-14	déc-15	Variation	%
Règlement avec l'étranger				
Importation	3 059,2	2 464,0	(595,2)	(19%)
Exportation	1 992,8	1 520,4	(472,4)	(24%)
Transfert non commercial	8 346,9	8 026,6	(320,3)	(4%)
Résultat d'exploitation	13 398,9	12 011,0	(1 387,9)	(10%)



Les opérations de transfert ont reculé à fin 2015 de 3,8 % atteignant un volume de 8.026,6MD. Cette régression s'explique essentiellement par le fléchissement des mouvements de comptes en dinars convertibles de certains de nos correspondants et ce, suite à la détérioration de l'environnement économique international.

2. Salle Des Marchés En Devises

Le chiffre d'affaires du marché des changes au comptant est revenu de 14466,7 MD en 2014 à 12482,8 MD en 2015, soit une baisse de 13,8%. Son résultat a quasiment stagné, s'établissant à 9.945 mD.

En revanche, le résultat du change à terme a augmenté de 115% par rapport à 2014 pour s'élever à 3535,6 mD à fin 2015.

Quant au marché monétaire en devises, son résultat net dégagé a enregistré une nette évolution de

31,8 %, atteignant 11,2 MD en 2015 contre 8,5 MD une année auparavant.

3. Relations internationales

L'activité internationale de la Banque a été axée essentiellement, au cours de l'année 2015, sur le renforcement de sa coopération avec les correspondants étrangers et la recherche de nouvelles relations bancaires à travers le monde.

Près de 72 visites ont été effectuées par les représentants des banques étrangères et ont porté sur le niveau de leurs relations avec la STB et les mesures à prendre pour leur développement.

L'exercice 2015 a connu l'extension et la consolidation du réseau de correspondants de la Banque à l'étranger par l'entrée en relation avec 4 nouvelles Banques étrangères d'Italie, de Jordanie, du Tchad et d'Egypte.

Concernant le développement des affaires internationales, l'activité de la Banque a porté sur le démarchage de nouvelles entreprises totalement exportatrices et de sociétés étrangères titulaires de marchés en Tunisie qui ont ouvert des comptes en dinars convertibles et en devises.

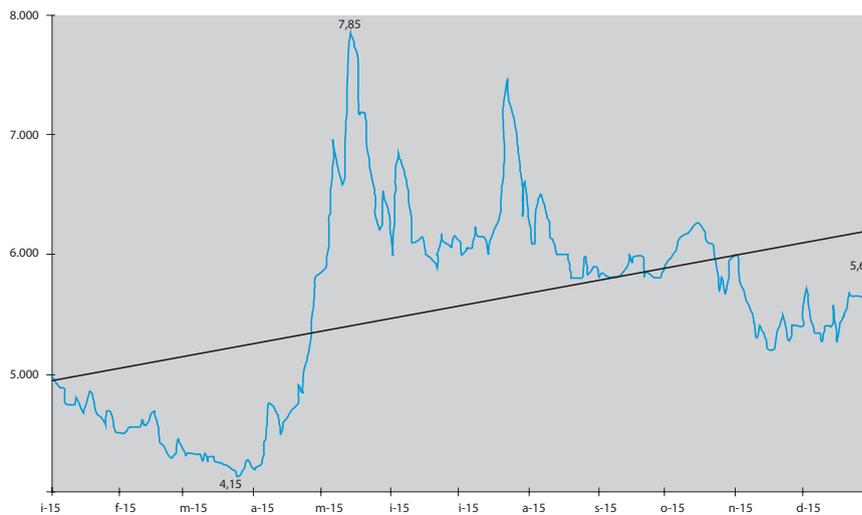
La Banque a également procédé au suivi des grands projets faisant l'objet d'appels d'offres internationaux, du lancement jusqu'à l'adjudication. A ce titre, la STB a enregistré durant l'année 2015 l'émission d'un grand nombre de garanties provisoires et définitives.

LE TITRE STB

- La capitalisation boursière de la STB est passée de 124,3 MD en 2014 à 870,1 MD au terme de l'exercice 2015 faisant évoluer sa part dans la capitalisation boursière du marché de 0,7% à 4,9%.
- Le cours de l'action STB a connu les évolutions suivantes:
 - Il est passé de 5 dinars au 31-12-2014 à 5,6 dinars au terme de l'exercice 2015.
 - Il a oscillé entre 4,150 dinars (plus bas niveau enregistré le 24/03/2015) et 8,150 dinars (plus haut niveau enregistré le 15/05/2015).
- Le nombre de titres échangés a atteint 2.517.042 titres en 2015 contre uniquement 372.076 en 2014.



Evolution du cours de la valeur STB durant l'année 2015



DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

En 2015, l'activité commerciale et du Marketing de la Banque a porté sur le développement et l'application de la stratégie de fidélisation de sa clientèle portant le nombre de conventions signées au profit d'importantes relations à 162 conventions.

Afin de diversifier et de consolider la gamme de ses produits, la Banque a procédé à l'étude et à la mise en place de planning pour la création de nouveaux produits.

Par ailleurs, la Banque a continué à suivre la commercialisation de ses produits monétique, télématique, ouverture de comptes, crédits aux particuliers, Money Gram et change manuel.

Au niveau de la communication et dans un contexte de vive concurrence, la STB s'est positionnée sur différents médias aussi bien traditionnels (presse, radio...) que nouveaux (sites web, réseaux sociaux...) visant notamment une meilleure visibilité auprès de tous les segments de la clientèle. La Banque a ainsi lancé au cours de 2015 son produit STB mobile-banking et un nouveau site web. De même, elle a sponsorisé diverses activités économiques, scientifiques, culturelles et estudiantines tout en poursuivant ses opérations d'offre de cadeaux de fin d'année et d'organisation de réceptions.

Conformément à ses orientations stratégiques, la STB a consolidé le réseau de ses agences en 2015 avec l'accord de l'ouverture de douze nouvelles agences réparties sur tout le territoire en plus de douze autres agences achevées ou en cours d'aménagement.

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie (2016-2020) basée sur une nouvelle segmentation de sa clientèle et sur une nouvelle vision de la relation banque-clients, d'importantes réformes ont été lancées en vue de transformer la Banque et les agences en points de vente œuvrant pour une meilleure satisfaction de la clientèle, dont notamment :

- La révision du programme d'ouverture des agences dans les zones à fort potentiel ;
- La conception d'une nouvelle configuration de l'agence (architecture et organisation) ;
- La diversification des produits par segments de clientèle ;
- Le renforcement des moyens humains (recrutement) et matériels dans les agences ;
- La formation du personnel du réseau ;
- L'amélioration des mécanismes de financement du secteur agricole et la prospection de nouveaux projets.

MODERNISATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque a continué, en 2015, à œuvrer en vue de moderniser son système d'information (SI) pour s'aligner sur les meilleures pratiques du marché bancaire et gagner en interopérabilité, en fiabilité et en transparence tout en fédérant les compétences nécessaires. C'est ainsi que plusieurs actions portant sur la mise à niveau ou le développement de certaines applications informatiques ont été réalisées pour s'interférer avec le noyau du SI, permettant son amélioration en matière d'architecture, de sécurité et de cohérence.

Ces applications informatiques couvrent certains métiers de la banque, à savoir la gestion des engagements, l'agence, la gestion de la trésorerie,

le bancaire étranger et la gestion des participations et rentrent dans le cadre du business plan proposé par le cabinet d'audit PwC. Elles permettront à la Banque de disposer d'un système d'information plus homogène, notamment en ce qui concerne les applications "Agence" et "Engagements" dans la mesure où les composants essentiels sont conçus par le même éditeur du noyau du SI.

Par ailleurs, des projets d'infrastructure visant à maîtriser les coûts d'exploitation, à sécuriser le système d'information et à exploiter de nouvelles technologies ont concerné l'externalisation du site de secours de la STB et le câblage informatique et téléphonique de vingt agences.

D'autres actions rentrant dans le cadre de la nouvelle stratégie de la Banque ont été lancées ou sont en cours de conception, notamment :

- La création d'une solution pour la prise en charge des modules métiers (billets de trésorerie et pensions livrées) ;
- L'acquisition d'une nouvelle solution monétique et d'un back office ;
- Le développement de l'e-commerce et l'équipement TPE de certaines régions.

Notons que la STB s'est vue décerner le trophée de la meilleure solution mobile innovante offert par l'APTBEF à l'occasion de la cinquième édition du «Droidcon Tunisie».



RESSOURCES HUMAINES

Au 31 Décembre 2015, l'effectif total de la Banque s'est établi à 1.898 employés dont 54 % sont déployés à travers le réseau des agences. Cet effectif se caractérise par une moyenne d'âge assez élevée de 49 ans et un taux d'encadrement global de 33,03 % représentant le personnel ayant la maîtrise et plus. Au niveau de la formation, plusieurs actions ont été réalisées en interne et dans différents domaines. Elles ont touché 530 participants venant, aussi bien, du siège que du réseau.

Pour ce qui est de la formation en externe, 67 actions ont été réalisées en inter-entreprises au profit de 134 participants courant 2015, alors que les formations diplômantes ont intéressé 21 personnes.

Par ailleurs, et dans le cadre de sa collaboration avec les différentes institutions universitaires, les centres et les écoles de formation professionnelle agréées par l'Etat, la Banque a accueilli 950 stagiaires universitaires et 30 stagiaires des centres professionnels.

La STB a poursuivi l'application de sa politique sociale visant à écouter les besoins réels du personnel de la Banque et à le motiver tout en veillant à répandre un ensemble de valeurs partagées par tous.

A cet effet, les activités sociales assurées en 2015 ont concerné les domaines de la médecine préventive, l'assistance sociale, la couverture des assurances groupe, la gestion des crédits sociaux et différents autres avantages (restauration, scolarité...)

Dans le cadre de la nouvelle vision de la Banque adoptée par la stratégie 2016-2020, les valeurs de responsabilité, de performance et d'engagement, notamment, ont été définies comme valeurs communes à tout le personnel de la Banque. Leur mise en application passe par différentes actions dont :

- L'identification des talents, leur rétention et la révision des critères d'avancement sur la base de la performance ;
- La professionnalisation de tout le personnel par des formations adaptées à tous les métiers ;



- La formation des exploitants dans les domaines de la communication, des techniques de négociation et de la gestion des conflits permettant le développement personnel et professionnel

CONTRÔLE INTERNE

La Société Tunisienne de Banque a opté, en 2015, au changement de son mode de gouvernance en dissociant les fonctions du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général, en corrélation avec l'amélioration de sa gouvernance et le renforcement de son système de contrôle interne. Elle a également poursuivi ses efforts pour une gestion performante des risques. En effet, diverses actions ont été entreprises dans ce sens :

- La désignation des chargés de la Direction Centrale de Gestion des Risques et des directions qui lui sont rattachées à savoir la Direction de Surveillance et de Suivi du Risque de Crédit, la Direction de Surveillance et de Suivi des Risques Opérationnels et la Direction de Surveillance et de Suivi des risques de marché en vue de rendre opérationnelles ses structures et d'activer la mise en œuvre de la gestion des risques au sein de la Banque..
- L'arrêté d'une feuille de route pour l'instauration des systèmes d'analyse, de mesure et de surveillance des risques liés aux divers métiers de la banque et son examen par le comité des risques.
- Le renforcement du rôle de contrôle de conformité dans la Procédure de prévention du blanchiment d'argent et de financement du terrorisme et ce par :



- La mise en place d'un applicatif de monitoring d'opérations sur comptes (OPCC) en vue de détecter les transactions atypiques et suspectes pouvant être liées à des activités illicites dont notamment le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
 - La préparation d'un projet de note de procédures permettant la mise en application de la loi FATCA.
 - La désignation de contrôleurs permanents au niveau des directions régionales, et ce en vue de suivre de près la procédure d'assainissement et de mise à jour du fichier client, le contrôle de 2^{ème} niveau des ouvertures des comptes et le contrôle de l'exercice, par les différentes agences, de leur devoir de vigilance.
- Le renforcement du rôle des comités relevant du Conseil d'Administration, à savoir le Comité Exécutif de Crédit, le Comité Permanent d'Audit Interne et le Comité des Risques en multipliant la fréquence de leurs réunions.

Sur le plan du système de contrôle interne et par référence notamment à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28 novembre 2006, la Banque a poursuivi sa politique s'articulant autour de l'amélioration de son système de traitement de l'information et des procédures de contrôle des opérations.

Sur le plan de la sécurité physique des locaux et des données, la STB a entamé, en 2015, la mise en œuvre des projets structurants d'infrastructure hardware et réseau :

- **Site de secours :**

Le choix de la sécurité des données a été porté sur l'externalisation du site de secours de la STB. A cet effet, une consultation a été lancée pour l'hébergement des équipements informatiques auprès des sociétés de services spécialisées en la matière, disposant d'un haut niveau de continuité de service et répondant aux exigences de flexibilité propres à l'hébergement informatique.

Le site de secours choisi est actuellement opérationnel pour l'annuaire d'entreprise et le courrier électronique, le transfert des autres données et applications informatiques est en cours.

Ce site permettra le fonctionnement normal de l'activité en cas de panne informatique et de sauvegarder les données dans un centre situé ailleurs qu'au siège.

- **Vidéo-surveillance :**

Afin de se conformer aux exigences de sécurité telles que dictées par la BCT, un projet a été lancé pour équiper le siège social de la Banque, les immeubles annexes, les directions régionales, les agences, les dépôts des archives, les bureaux de change et les locaux DAB de la Banque d'un système de vidéosurveillance.

En ce qui concerne le contrôle permanent des activités, la Banque dispose dans son organigramme des principales structures de contrôle suivantes :

- Direction du Contrôle de Gestion ;
- Direction du Contrôle des Engagements ;
- Direction du Contrôle Comptable ;
- Direction du Contrôle Réglementaire, Comptable et des Opérations Décentralisées (pour les opérations en devises et du bancaire étranger)
- Direction du Suivi et du Contrôle des Opérations Décentralisées du Juridique ;
- Direction du Suivi et du Contrôle des Opérations Décentralisées du Contentieux ;
- Direction de la Réalisation des Crédits et du Contrôle des Opérations Décentralisées ;
- Direction des Services Communs (service sécurité pour les personnes, les biens, les valeurs...)

De même et en application des dispositions légales et réglementaires, la STB est dotée d'une structure permanente au sein de l'organigramme de la Banque chargée du contrôle de la conformité dont la mission principale est :

- de veiller au respect des lois et règlements relatifs à l'activité bancaire ;
- d'identifier et d'évaluer les risques de non-conformité aussi bien à la réglementation interne qu'externe liée à l'activité bancaire ;
- d'assurer un rôle de supervision des travaux de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- de veiller au respect, par les employés, du code de bonne conduite et de les former au sujet de l'éthique et la déontologie bancaires.

Outre ces départements, la Banque est dotée des organes de contrôles périodiques traditionnels, à savoir :

- Une Direction de l'Inspection Générale.
- Une Direction de l'Audit Interne.

Ces deux structures, qui veillent au respect de la réglementation en vigueur et des procédures internes et émettent des recommandations pour améliorer l'efficacité des systèmes de gestion, relèvent de la Direction Centrale du Contrôle Général qui est rattachée au Directeur Général.

Elles assurent leurs missions en toute indépendance, soit sur la base de plannings d'intervention annuels dûment approuvés, soit sur ordre de la Direction Générale.

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de la mise en place des choix stratégiques tels que définis dans le plan de restructuration 2015-2018 proposé par le full audit, la Banque a engagé plusieurs actions qui s'articulent, principalement, autour des axes suivants :

- **Volet assainissement de bilan** : réussite de la recapitalisation de la Banque qui a permis le respect des ratios réglementaires de solvabilité et de liquidité.
- **Volet gouvernance** : instauration d'un nouveau mode de gouvernance, en vertu des décisions de l'assemblée générale Ordinaire pour l'exercice 2014, instituant notamment la séparation de la fonction du président de Conseil de celle du Directeur général.

- **Volet organisation** : création de la Direction Centrale de la Gestion Globale des Risques et réactivation de la Direction du recouvrement ainsi que la Direction de Financement du tourisme qui aura à assurer la restructuration des engagements du tourisme dans le but de la maîtrise des engagements et de l'allègement des créances accrochées.

Une révision des délégations de pouvoirs accordées aux Directeurs Régionaux en matière d'arrangement à l'amiable a été également opérée.

- **Volet ressources humaines** : renforcement des effectifs par des recrutements de masse et ciblés. A ce titre, il convient de préciser que l'opération de recrutement est en cours de finalisation et que le plan d'assainissement sera réalisé en fonction du programme de recrutement. Une importance particulière sera, aussi, donnée à la formation.
- **Volet SI** : stade très avancé dans l'implémentation des modules «agence» et «engagement» ainsi que ceux relatifs au service bancaire étranger et à la Trésorerie, IBANSYS et MEGARA.
- **Volet Commercial** : il a été convenu d'adopter une nouvelle segmentation de la clientèle de la banque en Corporate, PME, Professionnels et particuliers. En outre, une nouvelle vision agence a été préparée pour les nouvelles ouvertures et aménagements et qui sera généralisée au fur et à mesure.
- **Business plan** : révision du plan d'affaire rendue nécessaire tenant compte de la nouvelle conjoncture nationale affectée surtout par les actes terroristes perpétrés dans le pays courant 2015.



aux autres chantiers de sa restructuration et de sa modernisation, de retrouver une position de leadership sur le marché et en complément du full audit, la Banque s'est engagée depuis le début de l'année 2016 dans un processus d'élaboration et d'implémentation d'une nouvelle stratégie quinquennale 2016-2020.

En effet, la nouvelle Direction Générale, confortée par la réussite de la recapitalisation et du changement du mode de gouvernance, a jugé impératif de procéder à une actualisation des orientations stratégiques de la Banque qui visent, entre autres, le renforcement de la solidité financière de la Banque, la consolidation de ses capacités humaines et opérationnelles et le

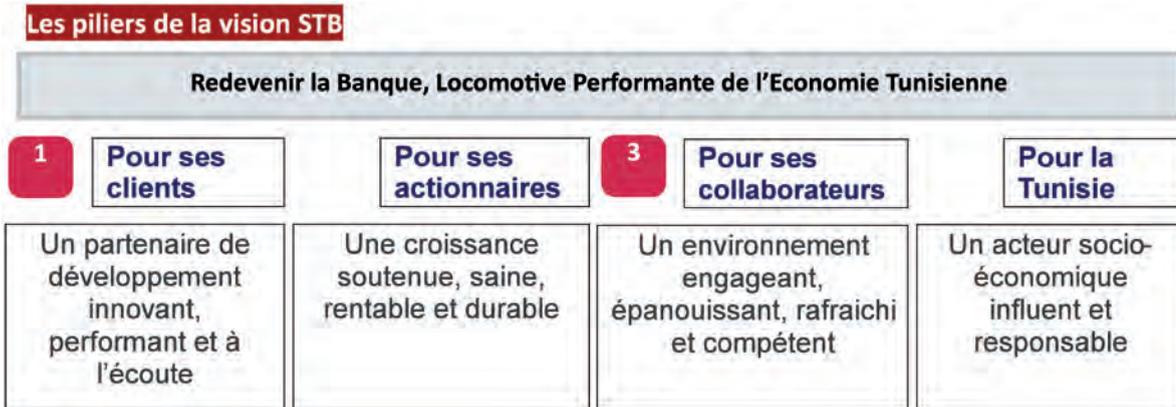
renforcement de sa compétitivité et son efficacité dans le financement de l'économie tout en partant des conclusions du Full Audit et en intégrant des hypothèses plus réalistes en rapport avec la nouvelle conjoncture économique.

Fondée sur la vision stratégique «Redevenir La Banque, Locomotive Performante de l'Economie Tunisienne», la première version de la stratégie globale «STB-2020» aura pour missions de répondre aux attentes des différents partenaires de la Banque et sera véhiculée par un certain nombre de valeurs qui se présentent comme suit :

La nouvelle vision stratégique de la Banque sera ainsi

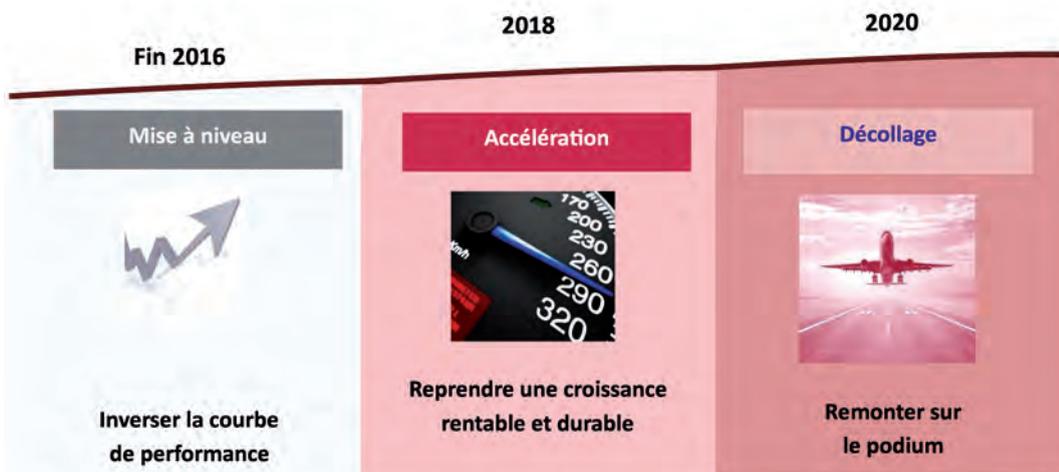
La STB en 2020					
Vision	● Redevenir la Banque, Locomotive Performante de l'Economie Tunisienne.				
Missions	<ul style="list-style-type: none"> ● Partenaire de référence dans le développement de ses clients assurant une croissance rentable et durable à ses actionnaires, conduite par des collaborateurs compétents et épanouis. ● Acteur responsable et influent dans le développement durable et inclusif du pays. 				
Valeurs	Engagement	Responsabilité	Loyauté	Confiance	Performance

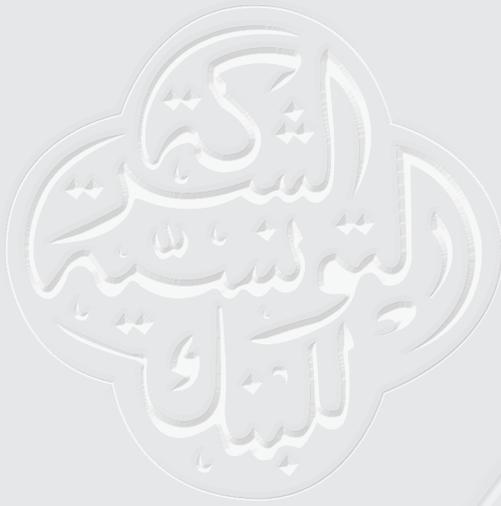
axée autour des quatre piliers suivants :



Par ailleurs, il importe de préciser que cette nouvelle stratégie repose sur 12 chantiers de transformation (8 axes de performance et 4 axes de moyens) mais aussi sur plus de 200 actions concrètes et prévoit dans sa feuille de route trois horizons d'impact :

- Dans l'immédiat, l'accent sera mis sur le redressement des performances de la Banque (phase de mise à niveau) ;
- En 2018 (correspondant au 60ème anniversaire de la Banque), la STB devra afficher une position de banque reluisante (phase d'accélération) ;
- A partir de 2020, la STB accèdera au podium des banques performantes (phase de décollage).





ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

BILAN

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ÉTAT DE RÉSULTAT

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

BILAN AU 31/12/15

(en milliers de dinars)

ACTIF	Notes	31-12-2015	31-12-2014
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	3.1	229 512	193 975
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	3.2	235 090	139 740
AC3- Créances sur la clientèle	3.3	5 341 440	5 610 820
AC4- Portefeuille titres commercial	3.4	814 370	395 173
AC5- Portefeuille d'investissement	3.5	299 204	312 560
AC6- Valeurs immobilisées	3.6	88 049	84 084
AC7- Autres actifs	3.7	685 941	604 452
TOTAL ACTIF		7 693 605	7 340 804
PASSIF			
PA1- Banque centrale et C.C.P		312 780	583 588
PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	3.8	87 624	234 521
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	3.9	5 285 081	5 331 978
PA4- Emprunts et ressources spéciales	3.10	444 035	490 968
PA5- Autres passifs	3.11	868 424	791 969
TOTAL PASSIF		6 997 943	7 433 024
CAPITAUX PROPRES			
CP1- Capital	3.12	776 875	124 300
CP2- Dotation de l'Etat	3.12.1	117 000	117 000
CP3- Réserves		464 676	359 791
CP4- Actions propres		-5 478	-2 859
CP5- Autres capitaux propres		37 324	37 324
CP6- Résultats reportés		-727 776	-748 883
CP7- Résultat de l'exercice		33 042	21 107
TOTAL CAPITAUX PROPRES		695 663	-92 220
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 693 605	7 340 804

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRETE AU 31-12-2015

(en milliers de dinars)

	Notes	31-12-2015	31-12-2014
PASSIFS EVENTUELS			
HB 1 Cautions,avals et autres garanties données		915 848	852 078
HB 2 Crédits documentaires		225 948	271 599
HB 3 Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	3.13	1 141 796	1 123 677
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4 Engagements de financements donnés		76 531	145 735
HB4-a Engagements de financements		76 531	145 735
HB4-b Engagements de remboursement de L'Etat		0	0
HB 5 engagements sur titres		3 083	3 458
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	3.14	79 614	149 193
ENGAGEMENTS REÇUS			
HB 6 Engagements de financements reçus			
HB 7 Garanties reçues	3.15	1 259 963	1 308 729





ETAT DE RESULTAT

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

(en milliers de dinars)

	NOTES	31-12-2015	31-12-2014
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR1- Intérêts et revenus assimilés	3.16	382 720	394 529
PR2- Commissions	3.17	55 694	60 246
PR3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	3.18	50 179	31 576
PR4- Revenus du portefeuille-titres d'investissement	3.19	15 544	13 346
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		504 137	499 697
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH1- Intérêts encourus et charges assimilées	3.20	-230 566	-232 377
CH2- Commissions encourues		-3 877	-4 977
CH3- Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-234 443	-237 354
PRODUIT NET BANCAIRE			
		269 694	262 343
PR5/CH4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	3.21	-85 819	-76 909
PR6/CH5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	3.22	-15 726	-13 384
PR7- Autres produits d'exploitation		5 898	5 419
CH6- Frais de personnel	3.23	-106 673	-107 999
CH7- Charges générales d'exploitation	3.24	-24 992	-27 160
CH8- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-6 443	-6 346
RESULTAT D'EXPLOITATION		35 939	35 964
PR8/CH9- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	3.25	-1 872	1 205
CH11- Impôts sur les sociétés	3.26	-1 025	-16 062
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		33 042	21 107
PR9/CH10- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires			0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		33 042	21 107
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		0	0
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		33 042	21 107

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

(en milliers de dinars)

	Note	31/12/15	31/12/14
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		499 301	509 440
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-237 553	-238 343
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		9 391	8 797
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		152 860	-243 436
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		-43 252	159 268
Acquisitions/cessions des titres de placement		-414 250	-131 010
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-105 786	-110 285
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-30 951	45 831
Impôts sur les sociétés payés		-1 646	-1 238
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation		-171 885	-975
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		15 637	10 721
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		1 705	-52 494
Acquisitions / cessions des immobilisations		-10 408	-6 973
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		6 934	-48 745
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions		756 987	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-45 886	-28 092
Dividendes versés		0	0
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement		711 101	-28 092
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		546 150	-77 812
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		-389 167	-311 355
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	3.27	156 983	-389 167

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. REFERENCIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque «S.T.B.» arrêtés au 31 Décembre 2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes Comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la «S.T.B.» sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

2.1.1 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour leur valeur nominale.

2.1.2 Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

2.1.3 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clôt au 31 Décembre 2015 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la «B.C.T.» n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste «Créances sur la clientèle». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la «B.C.T.» n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus à l'exception des intérêts des crédits traités dans le cadre de la nouvelle circulaire BCT N°2011-04.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère «gel du compte». Seuls les agios sur les comptes gelés sont réservés.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

2.1.4 Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la «S.T.B.» lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux «IMX» une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 538 613 mD.

2.1.5 Provisions sur engagements

i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la «B.C.T» n° 91- 24, telle que modifiée par les circulaires de la «B.C.T» n° 93-23 et n° 99-04, qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

• A : actifs courants	0%
• B1 : actifs nécessitant un suivi particulier	0%
• B2 : actifs incertains	20%
• B3 : actifs préoccupants	50%
• B4 : Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique «Autres postes des passifs ».

ii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère général dites «Provisions Collectives» en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24 qui prévoit les étapes suivantes :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par secteur d'activité ;

- Calcul des taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe de l'année N par rapport aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1. Ce calcul a été effectué en éliminant les engagements présentant un profil de risque spécifique à savoir : Clan Ben Ali et entreprises publiques;

- Détermination du facteur scalaire par groupe de créances reflétant l'aggravation des risques. Il y a lieu de noter que le calcul du facteur scalaire a été effectué compte tenu des engagements du clan Ben Ali et ceux des entreprises publiques étant donné que ces derniers sont également touchés par la conjoncture exceptionnelle observée en 2011 ;

- Estimation des taux de provision à appliquer par groupe de créances et détermination du montant de la provision collective par la multiplication du montant des engagements 0 et 1 par ces trois paramètres.

iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013 portant divisions, couverture des risques et suivi des engagements, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.

- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.

- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;

- Des garanties reçues de l'État, des organismes d'assurance et des établissements de crédits ;



- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

La BCT a émis une circulaire n°2015-12 en date du 22 juillet 2015 prévoyant des mesures exceptionnelles pour soutenir les entreprises du secteur touristique.

Les termes de cette circulaire se résument comme suit :

- Les établissements de crédit peuvent rééchelonner les échéances des années 2015 et 2016 des crédits accordés aux entreprises touristiques. Le remboursement de ces échéances pourrait commencer à partir de l'année 2017 ;
- Les établissements de crédit peuvent accorder de nouveaux crédits exceptionnels remboursables sur 7 ans dont deux années de franchise destinés au financement du besoin en fonds de roulement des entreprises touristiques pour la période allant du 01 juillet 2015 au 31 décembre 2016.

Le montant de ces crédits ne peut dépasser 10% de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles conformément aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014.

Ces crédits sont acceptés au refinancement auprès de la BCT.

- Le bénéfice de ces mesures est subordonné à la présentation, par la société en question, d'une demande en l'objet accompagnée des justificatifs de la baisse du chiffre d'affaires d'au moins 30% par rapport à la même période de l'année précédente ;
- Les mesures exceptionnelles ne concernent pas les entreprises en phase de règlement judiciaire conformément aux dispositions de la loi n° 95-34 du

17/04/1995 relative au redressement des entreprises en difficultés économiques ;

- Les établissements de crédit peuvent maintenir la classe de risque au 31 décembre 2014 pour les entreprises qui ont bénéficié des mesures exceptionnelles et geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 pour les entreprises touristiques qui ont bénéficié des mesures de l'article 1 et l'article 2 de la circulaire BCT n°2015-12.

Au 31 Décembre 2015, et en application de ces règles, la banque n'a pas constaté une dotation aux provisions additionnelles pour 19 relations du secteur touristique pour un montant de 41 651 KDT.

2.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

- Sont classés dans le portefeuille d'investissement :
 - Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
 - Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
 - Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;
 - Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste «Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

ii. Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

iii. Les titres représentant des participations de financement.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste «Revenus du portefeuille d'investissement».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôtelières,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22.

Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêt.

2.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la Banque et bénéficiant d'une prise en charge, par Tunis Ré, de la perte de change y découlant sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la «S.T.B» encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêt aux taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.5. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêt. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan «38.391 : Écart de conversion».

2.6. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

- Immeubles	2%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 %
	15%
	20% ^(*)
- Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
	15%
- Matériel informatique	33% ^(*)
- Logiciels informatiques	33%
- Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et

des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste «Autres capitaux propres».

2.7 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la Banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité,

l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

3. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

Note 3.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 229 512 mDT au 31/12/2015 contre 193 975 mDT au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

En Milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Caisse	42 895	48 280
BCT	186 613	144 382
CCP	0	1 309
TGT et Reprise de liquidité	4	4
Total	229 512	193 975

- Les comptes «B.C.T» Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement.

Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

En Milliers de dinars

ANTERIORITE	DEBIT BCT	DEBIT STB	CREDIT BCT	CREDIT STB
Moins d'un trimestre	103 472 199	76 660 201	148 216 953	38 016 467
Plus d'un trimestre	8 226 989	15 292 056	15 866 020	10 635 087
Plus d'un semestre	6 760 381	8 275 089	8 691 560	4 354 577
Plus d'un an	117 951 133	93 922 831	85 724 253	116 139 559
TOTAL	236 410 702	194 150 177	258 498 786	169 145 690

- Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
AED	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.549	0	0
	Plus d'un trimestre	140	0	0	140	140	140	0.549	77	77
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.549	0	0
	Plus d'un an	0	191	21 350	52 950	21 350	53 141	0.549	11 721	29 174
		140	191	21 350	53 090	21 490	53 281		11 798	29 251
CAD	Moins d'un trimestre	4 857	0	0	88	4 857	88	1.452	7 053	128
	Plus d'un trimestre	1	0	0	20	1	20	1.452	2	29
	Plus d'un semestre	1 972	0	0	0	1 972	0	1.452	2 863	0
	Plus d'un an	44 923	1 146	5 682	19 895	50 604	21 042	1.452	73 477	30 552
		51 753	1 146	5 682	20 003	57 434	21 150		83 395	30 709
CHF	Moins d'un trimestre	31	15 300	0	141	31	15 441	2.021	62	31 206
	Plus d'un trimestre	0	0	0	26	0	26	2.021	0	53
	Plus d'un semestre	1 752	0	0	75	1 752	75	2.021	3 542	152
	Plus d'un an	109	25	49 657	949	49 766	974	2.021	100 577	1 969
		1 892	15 325	49 657	1 191	51 549	16 516		104 180	33 379
DKK	Moins d'un trimestre	0	0	0	240	0	240	0.294	0	71
	Plus d'un trimestre	0	0	0	20	0	20	0.294	0	6
	Plus d'un semestre	20	0	0	0	20	0	0.294	6	0
	Plus d'un an	0	101	0	260	0	361	0.294	0	106
		20	101	0	520	20	621		6	183
DZD	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.019	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.019	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.019	0	0
	Plus d'un an	0	0	4 000	460 720	4 000	460 720	0.019	76	8 754
		0	0	4 000	460 720	4 000	460 720		76	8 754
EURO	Moins d'un trimestre	1 409 005	838 593	1 443 098	2 714 638	2 852 104	3 553 231	2.219	6 328 818	7 884 619
	Plus d'un trimestre	87 531	309 875	283 230	87 637	370 761	397 512	2.219	822 718	882 079
	Plus d'un semestre	223 559	471 767	148 814	87 199	372 373	558 966	2.219	826 296	1 240 345
	Plus d'un an	87 137 664	97 506 023	26 173 136	6 369 014	113 310 800	103 875 037	2.219	251 436 664	230 498 707
		88 857 759	99 126 258	28 048 278	9 258 488	116 906 037	108 384 746		259 414 497	240 505 750
GBP	Moins d'un trimestre	116 523	0	0	165 000	116 523	165 000	2.987	348 053	492 855
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	2.987	0	0
	Plus d'un semestre	988	7	0	0	988	7	2.987	2 953	20
	Plus d'un an	878 935	90 889	107 452	46 233	986 388	137 122	2.987	2 946 340	409 583
		996 447	90 896	107 452	211 233	1 103 899	302 129		3 297 345	902 459
JPY	Moins d'un trimestre	0	0	0	221 000	0	221 000	0.017	0	3 757
	Plus d'un trimestre	22 100	0	0	0	22 100	0	0.017	376	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.017	0	0
	Plus d'un an	2 574 423	1	0	157 476	2 574 423	157 477	0.017	43 765	2 677
		2 596 523	1	0	378 476	2 596 523	378 477		44 141	6 434
KWD	Moins d'un trimestre	0	0	157 700	297 000	157 700	297 000	6.639	1 046 970	1 971 783
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	6.639	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	6.639	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	6.639	0	0
		0	0	157 700	297 000	157 700	297 000		1 046 970	1 971 783

DEVISE	ANTERIORITE	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
LYD	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	1.447	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	1.447	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	1.447	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	1.447	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
MAD	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.203	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.203	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.203	0	0
	Plus d'un an	0	0	612	0	612	0	0.203	124	0
		0	0	612	0	612	0		124	0
MRO	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.006	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.006	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.006	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0.006	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
NOK	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.229	0	0
	Plus d'un trimestre	0	14	0	0	0	14	0.229	0	3
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.229	0	0
	Plus d'un an	474	142 300	97	500	571	142 800	0.229	131	32 701
		474	142 314	97	500	571	142 814		131	32 704
QAR	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.553	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.553	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.553	0	0
	Plus d'un an	0	0	19 556	0	19 556	0	0.553	10 814	0
		0	0	19 556	0	19 556	0		10 814	0
SAR	Moins d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.537	0	0
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.537	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.537	0	0
	Plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0.537	0	0
		0	0	0	0	0	0		0	0
SEK	Moins d'un trimestre	0	0	0	300	0	300	0.239	0	72
	Plus d'un trimestre	0	0	0	0	0	0	0.239	0	0
	Plus d'un semestre	0	0	0	0	0	0	0.239	0	0
	Plus d'un an	312	0	45 579	400	45 891	400	0.239	10 968	96
		312	0	45 579	700	45 891	700		10 968	168
USD	Moins d'un trimestre	7 383 640	1 481 219	1 065 432	4 241 878	8 449 072	5 723 097	2.032	17 168 514	11 629 332
	Plus d'un trimestre	63 085	77 564	14 965	24 401	78 050	101 964	2.032	158 597	207 191
	Plus d'un semestre	361 039	45 468	24 173	17 515	385 212	62 982	2.032	782 751	127 980
	Plus d'un an	28 646 786	46 263 652	15 464 109	20 475 076	44 110 894	66 738 728	2.032	89 633 337	135 613 096
		36 454 550	47 867 903	16 568 679	24 758 870	53 023 228	72 626 771		107 743 199	147 577 599

Note 3.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 235 090 mDT au 31/12/2015 contre 139 740 mDT au 31/12/2014. Il se détaille comme suit :

En Milliers de dinars

description	31/12/2015	31/12/ 2014
Créances sur les établissements bancaires	87 555	29 008
comptes courants des banques résidentes	2	2
comptes courants des banques non résidentes	85 074	28 815
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	2 479	191
Prêts aux établissements bancaires	138 223	98 898
Prêts sur le marché monétaire en dinars	75 200	70 000
Prêts sur le marché monétaire en devises	63 023	28 898
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	4 993	7 405
Créances rattachées	4 318	4 430
Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	28	20
Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	4 290	4 409
Total	235 090	139 740

- Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.

- Les comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVICES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DZD	2 731	0	18 214	38 366	20 945	38 366	0.019	398	729
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	EUR	377 057	242 115	277 757	442 283	654 814	684 398	2.219	1 453 032	1 518 679
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	GBP	853	40	790	1 026	1 643	1 066	2.987	4 908	3 184
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	JPY	22 500	3 354	0	25 173	22 500	28 527	0.017	383	485
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	KWD	10	0	0	0	10	0	6.639	66	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	LYD	0	0	0	0	0	0	1.447	0	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	NOK	475	191	0	0	475	191	0.229	109	44
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SAR	69 160	240	0	55 350	69 160	55 590	0.537	37 139	29 852
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	SEK	2 888	9 700	1 700	100	4 588	9 800	0.239	1 097	2 342
									1 497 131	1 555 315
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DZD	1 463	0	0	0	1 463	0	0.019	28	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	EUR	538 160	185 468	224 162	462 402	762 322	647 870	2.219	1 691 592	1 437 623
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	GBP	14 722	4 071	17 594	21 909	32 315	25 980	2.987	96 526	77 602
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	JPY	0	8 668	0	37 500	0	46 168	0.017	0	785
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	KWD	29	0	0	0	29	0	6.639	192	1
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	LYD	0	0	0	0	0	0	1.447	0	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	NOK	400	9 522	9 000	0	9 400	9 522	0.229	2 153	2 181
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SAR	247	0	0	0	247	0	0.537	133	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	SEK	2 190	1 801	1 399	0	3 589	1 801	0.239	858	431
									1 791 481	1 518 623

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVISES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP A 12 MOIS	DZD	289 822	12 299 875	4 200	2 606 463	294 022	14 906 337	0.019	5 586	283 220
SUP A 12 MOIS	EUR	32 935 511	62 874 973	121 276 897	85 433 299	154 212 408	148 308 271	2.219	342 197 334	329 096 054
SUP A 12 MOIS	GBP	476 385	961 976	1 804 073	527 473	2 280 458	1 489 450	2.987	6 811 727	4 448 986
SUP A 12 MOIS	JPY	2 367 565	17 950	49 373	215 392	2 416 938	233 342	0.017	41 088	3 967
SUP A 12 MOIS	KWD	54	0	0	3 017	54	3 017	6.639	356	20 028
SUP A 12 MOIS	LYD	350 021	437 176	839 111	675 138	1 189 131	1 112 315	1.447	1 720 673	1 609 519
SUP A 12 MOIS	NOK	2 150	12 753	31 544	1 883	33 694	14 636	0.229	7 716	3 352
SUP A 12 MOIS	SAR	12 170	430	10 526	24 637	22 696	25 067	0.537	12 188	13 461
SUP A 12 MOIS	SEK	25 645	44 161	85 527	4 190	111 172	48 352	0.239	26 570	11 556
SUP A 12 MOIS	MRO	0	300 165	0	5 421 190	0	5 721 355		0	0
									350 823 239	335 490 143

(1) Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2015 :

En milliers de dinars

Description	↯ 3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	→ 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	87 555	0	0	0	87 555
comptes courants des banques résidentes	2	0	0	0	2
comptes courants des banques non résidentes	85 074	0	0	0	85 074
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	2 479	0	0	0	2 479
Prêts aux établissements bancaires	138 223	0	0	0	138 223
Prêts sur le marché monétaire en dinars	75 200	0	0	0	75 200
Prêts sur le marché monétaire en devises	63 023	0	0	0	63 023
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	886	1 951	2 156	0	4 993
Total	226 664	1 951	2 156	0	230 771

(2) ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et autres :

En milliers de dinars

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	autres	total
Créances sur les établissements bancaires	0	14 917	72 638	87 555
comptes courants des banques résidentes	0	0	2	2
comptes courants des banques non résidentes	0	14 917	70 157	85 074
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	0	0	2 479	2 479
Prêts aux établissements bancaires	75 526	15 665	47 032	138 223
Prêts sur le marché monétaire en dinars	70 000	0	5 200	75 200
Prêts sur le marché monétaire en devises	5 526	15 665	41 832	63 023
Prêts aux organismes financiers spécialisés(leasing)	0	0	4 993	4 993
Total	75 526	30 582	124 663	230 771

(3) ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient éligibles ou non au refinancement de la BCT

En Milliers de dinars

Description	Eligibles au refinancement de la BCT	Non éligibles aux refinancement de la BCT	TOTAL
Créances sur les établissements bancaires et financiers	0	230 771	230 771

(4) ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon qu'elles soient matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire :

En Milliers de dinars

description	Matérialisés par des titres du marché interbancaire	Non matérialisés par des titres du marché interbancaire	Total
Créances sur les établissements bancaires et financiers	0	230 771	230 771

L'applicatif dédié à la gestion des prêts en devises ne permet pas de retracer toutes les opérations effectuées par la Banque.

Note 3.3 – Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2014 et 2015 se présente comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Comptes courants débiteurs	885 175	815 968
- Crédits sur ressources spéciales	270 645	268 786
- Les créances prises en charge par l'Etat	39 334	52 814
- Bonification prise en charge par l'Etat	12 019	15 913
- Comptes courants associés	192 014	201 505
- Autres concours à la clientèle	6 452 154	6 573 554
- Créances à abandonner	3 562	3 562
- Créances rattachées	42 890	47 585
Total Brut	7 897 793	7 979 688
Provisions	1 401 082	1 313 955
- Provisions sur comptes courants	240 061	220 271
- Provisions sur ressources spéciales	138 194	141 022
- Provisions sur autres concours à la clientèle	906 160	835 995
- Provisions sur comptes courants associés	60 459	60 459
- Provisions sur créances à abandonner	455	455
- Provisions collectives	55 753	55 753

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Agios réservés	1 144 891	1 043 829
- Agios réservés sur comptes courants	78 285	67 279
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	936 370	827 626
- Agios réservés sur comptes courants associés	38 391	39 264
- Agios réservés sur ressources spéciales	79 514	97 329
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107
- Agios réservés sur créances rattachées	9 224	9 224
- Produits perçus d'avance	10 379	11 083
Total Net	5 341 440	5 610 820

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2015 est la suivante :

En milliers de dinars

Libellé	Encours Brut	Prov. Individuelles	Prov. additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	885 175	- 188 781	- 51 281	- 78 285		566 828
C/ Ressources spéciales	270 645	-52 476	-85 718	- 79 514		52 937
Comptes courants associés	192 014	-46 191	-14 267	- 38 391		93 165
Autres conc. à la clientèle	6 503 507	-455 068	-451 093	- 936 370	-10 379	4 650 597
Créances à abandonner	3 562	-455		-3 107		0
Créances rattachées	42 890			-9 224		33 666
Total	7 897 793	-742 971	-602 359	-1 144 891	-10 379	5 397 193
Provisions collectives						-55 753
Encours net						5 341 440

Le système d'information de la Banque n'assure pas la traçabilité, le recoupement et le contrôle des soldes des comptes «Produits perçus d'avance» se rapportant aux crédits à la clientèle. Cependant, des

ajustements sont effectués pour l'estimation de ces soldes, en fin d'exercice, sur la base de situations extra comptables du portefeuille.

Agios réservés :

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2015 se détaillent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Agios réservés sur C/C	78 285	67 279
Agios réservés sur Avals et Cautions	7 057	6 923
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	181 816	152 603
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	205 710	186 337
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	3 174	3 453
Agios réservés sur Ressources Spéciales	79 514	97 329
Agios réservés sur C/C Associés	38 391	39 264
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	538 613	478 311
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107
Agios réservés sur créances rattachées	9 224	9 224
Sous Total	1 144 891	1 043 829
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	7 570	8 411
Total	1 152 461	1 052 240

Suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux «IMX», une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 538 613 mDT.

Ces intérêts de retard réservés sur créances contentieuses concernent seulement une partie des créances contentieuses gérées par le nouveau progiciel du contentieux et qui sont calculés et comptabilisés automatiquement par ce système.

Les agios réservés sur les comptes courants associés sont comptabilisés en partie au niveau du compte agios réservés sur CCA et en partie au niveau des comptes agios réservés sur les autres engagements.

Les comptes des provisions ont connu les mouvements suivants au cours de l'exercice 2015

En milliers de dinars

Désignation	Montant
SOLDE AU 31/12/2014	1 697 608
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	55 858
DOTATIONS AUX PROVISIONS ADDITIONNELLES SUR ENGAGEMENTS	85 176
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR TITRES	20 361
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 108
REPRISES DES PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS	-42 746
REPRISE DES PROVISIONS ADDITIONNELLES SUR ENGAGEMENTS	-10 847
REPRISES DES PROVISIONS SUR TITRES	-3 070
REPRISES DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-5 865
SOLDE AU 31/12/2015	1 799 583

Note 3.3.1 – Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI...).

Note 3.3.2 – Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2015 des provisions additionnelles nettes sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour un montant de 74 329 mDT.

Ainsi, et pour l'exercice clôt le 31/12/2015, le solde des provisions additionnelles s'élève à 616 108 mDT.

Note 3.3.3 – Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents et notamment la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des provisions à caractère général dites «Provisions Collectives» en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire BCT n°91-24.

La provision collective, déterminée conformément à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24, a été estimée fin 2015 à 55 .753 mille dinars.

Elle se détaille comme suit :

En dinars

ACTIVITE	CLASSES 0&1 DEC2015	TX MIG MOYEN 2010/2014	FACTEUR SCALAIRE 2014/2015	TX DE PROV CORRIGE	PROV COLLECTIVE DEC2015
AGRICULTURE	44 880 642	9.16%	1.43	44.78%	2 627 714
AUTRES INDUSTRIES	8 909 174	28.20%	1.00	34.96%	878 341
AUTRES SERVICES	664 793 734	2.14%	1.00	30.87%	4 387 948
BATIMENT & T.P	363 345 262	2.48%	3.75	22.02%	7 450 347
COMMERCES	617 676 466	3.17%	1.00	32.60%	6 381 876
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	1 263 281 511	3.83%	1.00	26.24%	12 684 959
PROMOTION IMMOBILIERE	202 072 609	3.93%	1.00	7.31%	580 768
TOURISME	341 010 143	19.54%	1.11	11.44%	8 471 471
AUTRES	127 337 808	2.81%	1.00	40.43%	2 259 181
CONSOMMATION	1 082 101 946	0.72%	1.54	51.53%	6 221 296
HABITAT	276 405 904	1.86%	1.61	46.18%	3 808 827
					55 752 728

Note 3.3.4 – Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont :

- Les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 39 334 mille de dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

Note 3.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 814 370 mDT au 31/12/2015 contre 395 173 mDT au 31/12/2014 Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
TITRES DE TRANSACTION		
Bons de Trésor à court terme	104 474	118 023
Intérêts perçus d'avance	- 1 169	- 2 884
TITRES DE PLACEMENTS		
Bons de Trésor assimilables	690 428	274 462
Créances rattachées	20 637	5 572
Total	814 370	395 173

Note 3.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres est passée de 312 560mDT au 31/12/2014 à 299 204 mDT au 31/12/2015 et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Titres d'investissement	96 205	94 506
- Fonds gérés SICAR	80 153	87 344
- Fonds commun de Placement	22 740	22 640
- Titres de participation	100 689	88 636
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	85 841	88 783
- Parts dans les entreprises liées	123 709	123 559
- Sociétés en liquidation	547	582
- Participations en rétrocession	20 657	20 657
- Créances et dettes rattachées	2 868	2 766
Valeur Brute	533 409	529 473
Provisions	234 205	216 913
Valeur Nette	299 204	312 560

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

En Milliers de dinars

Description	Solde au 31/12/2014	Sous-cription	Cession / remboursement / restitution	Résultats capitalisés	Reclas-sement (+)	Reclas-sement (-)	Solde au 31/12/2015
Titres d'investissement	94 506	5 156	3 457	0	0	0	96 205
Fonds gérés Sicar	87 344		9 631	2 440	0		80 153
Fonds commun de placement	22 640	100					22 740
Titres de participation	88 636	9 380	119		3 700	908	100 689
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	88 783				758	3 700	85 841
Parts dans les entreprises liées	123 559	1	0	0	150	0	123 710
Société en liquidation	582		35				547
Participation en rétrocession	20 657	0	0	0	0	0	20 657
Total	526 707	14 637	13 242	2 440	4 608	4 608	530 542

La ventilation des titres au 31/12/2015 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

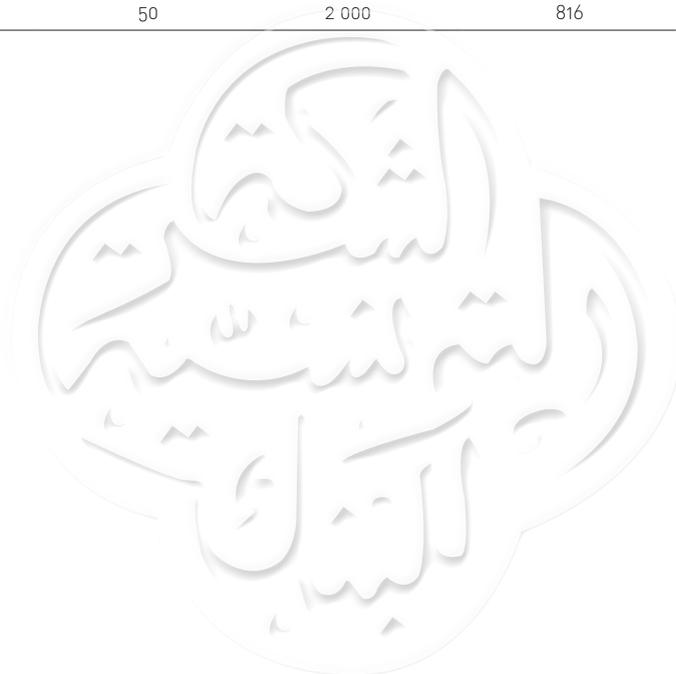
En Milliers de dinars

Description	Titres cotés	Titres non cotés	total
Portefeuille titres investissement	111 031	419 511	530 542

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2015 se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Filiales	Quote part du capital détenu par la «S.T.B»	Valeur Comptable Brute	Provision	Valeur Comptable Nette
SECTEUR FINANCIER				
STRC	91,4%	33 801	33 801	0
STB SICAR	55,8%	10 905	0	10 905
STB INVEST	94,4%	34 676		34 676
STB-FINANCE (Ex-SOFIGES)	61,3%	4 749		4 749
BFT	78,2%	3 535	3 535	0
SECTEUR TOURISTIQUE				
SKANES PALACE INTERNATIO	99,8	6 180	6 180	0
AFRICA SOUSSE	96,9	9 050	9 050	0
ED-DKHILA	61,2	3 221		3 221
CIE HOTELI CENTRES VILLES	70,3	2 488	2 488	
SECTEUR BATIMENT				
IMMOBILIERE DE LAVENUE	84,7	7 461		7 461
SECTEUR SERVICES				
STE LA GENERALE DE VENTE	50	2 000	816	1 184



Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société «STB SICAR» d'une valeur totale de 80 153 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur

de 50 073 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

En Milliers de dinars

Fonds gérés	Fonds initial	Remboursements Antérieurs	Restitutions fonds	Résultats capitalisés	Solde au 31/12/2015
FG STB 1	8 000	1 970	157	-1 112	4 761
FG STB 2	8 000	4 083	248	1 625	5 294
FG STB 3	5 000	1 610	467	1 307	4 230
FG STB 4	6 500	1 722	286	1 569	6 061
FG STB 5	6 824	2 158	475	2 062	6 253
FG STB 6	2 707	724	361	497	2 119
FG STB 7	800		140	146	805
FG STB 8	6 752		3 821	3 089	6 020
FG STB 9	4 800		519	521	4 802
FG STB 10	8 748		186	825	9 387
FG STB 11	6 000			1 091	7 091
FG STB 12	9 898			1 561	11 459
FG STB 13	10 000		10 000	0	0
FG ID 1	2 000	1 630		894	1 264
FG ID 2	2 000	957		235	1 278
FG ID 3	5 436	2 834	5	1 260	3 857
FG ID 4	360	28		35	367
FG ID 5	1 133		173	326	1 286
FG ID 6	4 000		1 023	842	3 819
Total	98 958	17 716	17 862	16 773	80 153

Au 31 Décembre 2015, la situation des emplois des Fonds Gérés se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Fonds Gérés	Titres de participations à rétrocéder	Participations directes	Titres SICAV
Fonds gérés STB 1 (1999)	2 216	2 094	118
Fonds gérés STB 2 (2000)	4 875	299	300
Fonds gérés STB 3 (2001)	2 483	1 000	329
Fonds gérés STB 4 (2002)	6 297		489
Fonds gérés STB 5 (2003)	5 352	231	924
Fonds gérés STB 6 (2005)	2 061	79	701
Fonds gérés STB 7 (2006)	225	390	172
Fonds gérés STB 8 (2007)	3 620	382	1 357
Fonds gérés STB 9 (2008)	4 107		611
Fonds gérés STB 10 (2008)	8 556		837
Fonds gérés STB 11 (2009)	5 386	83	1 036
Fonds gérés STB 12 (2009)	6 424	1 526	1 692
FG 1 ID SICAR (2002)	1 289		33
FG 2 ID SICAR (2002)	1 639		21
FG 3 ID SICAR (2003)	3 874	140	66
FG 4 ID SICAR (2005)	358		11
FG 5 ID SICAR (2006)	951		313
FG 6 ID SICAR (2007)	3 003		884



Note 3.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 88 049 mDT au 31/12/2015. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

En Milliers de dinars

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2014	Acquisition/ Cession 2015	Valeur Brute au 31/12/2015	Amort. Au 31/12/2014	Dotation/ Régul. 2015	Sortie Amort actif 2015	Amort au 31/12/2015	Valeur Nette au 31/12/2015
Immobilisations Incorporables	13 158	975	14 133	11 136	1 339	0	12 475	1 658
Logiciel informatique	13 101	975	14 076	11 136	1 339		12 475	1 601
Droit au bail	57	0	57	0			0	57
Immobilisations Corporelles	194 958	9 433	204 391	112 896	5 114	0	118 000	86 391
Terrains	17 773	0	17 773					17 773
Constructions	71 761	3 295	75 056	28 179	1 827		30 006	45 050
Mobilier de bureaux	5 210	484	5 694	4 883	158		5 041	653
Matériel de transport	1 161	0	1 161	865	56	0	921	240
Matériel informatique	31 754	606	32 360	31 544	662	0	32 206	154
Matériel de communication	2 921	64	2 985	1 801	126		1 927	1 058
Matériel de bureaux	15 548	494	16 042	14 839	378		15 217	825
Matériel de sécurité	2 798	128	2 926	2 214	106		2 320	606
Matériel de climatisation	4 937	252	5 189	4 107	214		4 318	871
Agencements, amé. et instal.	33 811	2 199	36 010	22 347	1 440		23 787	12 223
Mob- bureau hors expl	32	0	32	29	0		29	3
Mat-outil hors exploit	324	6	330	294	8		302	28
Immeubles hors exploit	6 860	1 560	8 420	1 787	139		1 926	6 494
Constructions en cours	67	345	412	0			0	412
Imm. En attente affectation	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	208 116	10 408	218 524	124 032	6 453	0	130 475	88 049

La Banque n'a pas procédé en 2015 à l'inventaire physique des ses immobilisations. En outre, la Banque ne dispose pas d'une base de données détaillant les immobilisations comptabilisées par la banque par nature d'immobilisations et par référence.

Note 3.7 – Autres actifs

Au 31/12/2015, les autres postes d'actif totalisent 685 941 mDT contre 604 452 mDT au 31/12/2014 et se détaillent comme suit :

En milliers de dinars		
Libellé	31/12/2015	31/12/2014
- Prêts au personnel	138 621	124 750
- Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147
- État, impôt et taxes	29 258	28 705
- Stock divers	1 916	2 000
- Différence de change à la charge de l'État	9 144	10 031
- Écart de conversion	21 893	4 984
- Siège, succursales et agences (1)	39 954	33 296
- Comptes de régularisation actif	311 887	250 830
- Valeurs présentées à la compensation	36 908	42 517
- Effets financiers en recette	107	107
- Débits à régulariser	1 291	11 037
- Charges payées d'avance	727	469
- Produits à recevoir	3 100	10 210
- Créances cédées	2 136	2 136
- Différence PF encaissement exigible après encaissement (2)	573	0
- Autres	85 279	80 233
TOTAL	685 941	604 452

(1) Les suspens débiteurs nets non identifiés et relatifs à l'inter-siège sont provisionnés à concurrence de 8 051 mDT. Ce montant a été déterminé par application d'un taux de provisionnement de 100% pour les suspens antérieurs à 2015, de 50% pour les suspens du premier semestre 2015 et de 20% pour les suspens du troisième trimestre 2015.

(2) La rubrique portefeuille encaissement après encaissement présente un solde débiteur de 573 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En milliers de dinars	
Nature	Montant
Valeur à l'encaissement	144 979
Valeurs exigibles après encaissement	-144 406
Total	573

Le détail des provisions constatées sur les éléments des autres actifs est le suivant :

En milliers de dinars

Libellé	provision 31/12/2014	reprises 2015	dotation 2015	provision au 31/12/2015
- Prêts au personnel	1 731	0	0	1 731
- État, impôt et taxes	920	90	0	830
- Stock divers	29	0	0	29
- Écart de conversion	6 861	0	780	7 641
- Siège, succursales et agences (1)	6 371	0	1 693	8 064
- Comptes de régularisation actif	7 482	91	362	7 753
- Valeurs présentées à la compensation	41	30	0	11
- Effets financiers en recette	111	0	0	111
- Débits à régulariser	785	0	64	849
- Charges payées d'avance	134	0	0	134
- Produits à recevoir	0	0	0	
- Créances cédées	2 137	0	0	2 137
- Différence PF encaissement exigible après encaissement (2)	442	0	0	442
Autres	25 728	4 342	183	21 569
TOTAL	52 772	4 553	3 082	51 301

Note 3.8 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2015 ce poste totalise 87 624 mDT contre 234 521 mDT au 31/12/2014. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Etablissements bancaires :	18 230	25 212
- Banques de dépôts	1	1
- Banques non résidentes	18 229	25 211
Emprunts interbancaires :	69 394	209 309
Total	87 624	234 521

En milliers de dinars

Description	31/12/2015	31/12/2014
Comptes à vue des établissements financiers	17 530	25 212
Banques de dépôts	1	1
Banques non résidentes	17 529	25 211
Emprunts auprès des établissements financiers	68 700	208 326
Emprunts en dinars	68 700	137 600
Emprunts en devises	0	70 726
Dettes rattachées	1 394	984
Total	87 624	234 521

- Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.

- Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

ANTERIORITE DES SUSPENS	DEVISES	DEBIT CORRES	CREDIT CORRES	DEBIT STB	CREDIT STB	DEBIT STB +DEBIT CORRES DEV	CREDIT STB +CREDIT CORRES DEV	COURS	DEBIT STB +DEBIT CORRES DT	CREDIT STB +CREDIT CORRES DT
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CAD	9 828	1 805	3 737	4 295	13 565	6 100	1.452	19 697	8 858
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	CHF	13 552	4 008	1 208	1 000	14 760	5 008	2.021	29 830	10 121
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	USD	202 202	92 783	126 387	279 167	328 589	371 950	2.032	667 693	755 803
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	DKK	1 652	0	0	0	1 652	0	0.294	486	0
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	MAD	638	0	550 000	551 984	550 638	551 984	0.203	111 779	112 053
SUP 3 MOIS INF 6 MOIS	AED	400	0	0	0	400	0	0.549	220	0
									717 220	774 781
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CAD	37 687	2 279	2 829	9 154	40 516	11 433	1.452	58 829	16 601
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	CHF	8 989	5 976	1 510	4	10 499	5 980	2.021	21 218	12 086
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	USD	470 827	234 488	181 761	168 443	652 588	402 931	2.032	1 326 059	818 755
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	AED	705	0	0	200	705	200	0.549	387	110
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	DKK	4 995	0	0	0	4 995	0	0.294	1 469	0
SUP A 6 MOIS INF 12 MOIS	MAD	884	0	0	7 604	884	7 604	0.203	179	1 544
									1 406 107	847 442
SUP A 12 MOIS	CAD	573 454	328 776	1 068 250	1 451 391	1 641 704	1 780 167	1.452	2 383 754	2 584 802
SUP A 12 MOIS	CHF	87 343	191 650	585 197	458 741	672 539	650 392	2.021	1 359 202	1 314 442
SUP A 12 MOIS	USD	43 046 866	53 135 976	48 529 189	57 942 823	91 576 055	111 078 799	2.032	186 082 544	225 712 120
SUP A 12 MOIS	AED	228	434	5	48 245	233	48 679	0.549	128	26 725
SUP A 12 MOIS	DKK	7 242	9 107	13 552	895	20 794	10 002	0.294	6 113	2 941
SUP A 12 MOIS	MAD	229 431	144 398	4 802	307 134	234 233	451 532	0.203	47 549	91 661
									189 825 500	229 611 364

(1) Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées)

(1.1) selon la durée résiduelle au 31/12/2015 :

Description	≤ 3 mois	[mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements financiers	17 530	0	0	0	17 530
Banques de dépôts	1	0	0	0	1
Banques non résidentes	17 529	0	0	0	17 529
Emprunts auprès des établissements financiers	68 700	0	0	0	68 700
Emprunts en dinars	68 700	0	0	0	68 700
Emprunts en devises	0	0	0	0	0
Total	86 230	0	0	0	86 230

(1.2) selon la nature de la relation au 31/12/2015 :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	autres	total
Comptes à vue des établissements financiers	0	0	17 530	17 530
Banques de dépôts	0	0	1	1
Banques non résidentes	0	0	17 529	17 529
Emprunts auprès des établissements financiers	0	0	68 700	68 700
Emprunts en dinars	0	0	68 700	68 700
Emprunts en devises	0	0	0	0
Total	0	0	86 230	86 230

(2) selon la matérialisation ou non des emprunts par des titres du marché interbancaire

Description	Matérialisés par des titres	Non matérialisés par des titres	Total
Emprunts auprès des établissements financiers	0	68 700	68 700

Note 3.9 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 5 285 081 mDT au 31/12/2015 contre 5 331 978 mDT au 31/12/2014. Les dépôts se détaillent comme suit:

Libellé	En Milliers de dinars	
	31/12/2015	31/12/2014
Dépôts à vue	1 329 617	1 393 204
Dépôts épargne	2 191 282	2 115 958
Compte à terme	528 267	508 343
Comptes en dinars convertibles	75 484	77 875
Comptes en devises	387 625	285 282
Placements en devises	154 226	232 399
Bons de caisse	347 028	326 652
Autres sommes dues à la clientèle	130 449	182 760
Dettes rattachées	-4 897	-1 252
Certificats de dépôts	146 000	210 757
Total	5 285 081	5 331 978

Les applicatifs utilisés pour la gestion des placements clientèle en devises et en dinars ne permettent pas de retracer toutes les opérations effectuées par la Banque.

Note 3.10 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 444 035mDT au 31/12/2015 contre 490 968 mDT au 31/12/2014 et se réparti comme suit:

En Milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Emprunts obligataires & privés	240 344	274 066
Ressources spéciales	189 898	201 098
Dettes rattachées	13 793	15 804
Total	444 035	490 968

(a) Emprunts obligataires & privés

(1) Ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 31/12/2015 :

En Milliers de dinars

Description	≤ 3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	21 231	64 691	97 144	57 278	240 344

(2) Ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunts long terme et court terme (milliers de dinars)

Description	Solde 31/12/2014	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde 31/12/2015
Emprunts long terme	195 466	0	24 922	0	170 544
Emprunts court terme	78 600	0	8 800	0	69 800
Total	274 066	0	33 722	0	240 344

(b) Ressources spéciales

(1) Ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle au 31/12/2015 (milliers de dinars)

Description	≤ 3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Ressources spéciales	4 068	8 324	121 418	56 088	189 898

(2) Ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme (milliers de dinars)

Description	Solde 31/12/2014	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde 31/12/2015
Ressources long terme	182 733	6 018	17 557	-10 614	160 580
Ressources court terme	18 704	0	0	10 614	29 318
Total ressources	201 437	6 018	17 557	0	189 898

Note 3.11 – Autres passifs

Ce poste totalise 868 424 mDT au 31/12/2015 contre 791 969 mDT au 31/12/2014 :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Provisions pour passifs et charges (1)	166 121	168 564
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	20 429	21 063
Effets financiers non échus (3)	251 531	206 462
Agios réservés pris en charge par l'État	7 570	8 411
Charges à payer	40 689	32 524
Créditeurs divers	2 414	2 385
Suspens à régulariser	5 915	5 915
Siège, succursales et agences	5 452	62
Comptes de régularisation-Passif	114 068	96 499
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	236 545	226 138
Autres crédits	361	348
Crédits à régulariser	3 609	908
Intérêts à recouvrer sur ressources spéciales	13 720	13 719
Différence PF encaissement exigible après encaissement	0	8 971
Total	868 424	791 969

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la Banque au terme de l'exercice 2015 s'élèvent à 166 121 mDT contre 168 564 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Provisions 31/12/2014	Reprises	Dotations	Réaffectation et correction	Provisions 31/12/2015
Prov sur E/S	36 643	-1 486	2 811	- 1 010	36 958
Prov pour départ à la retraite	26 464				26 464
Prov pour risques divers	105 457	-5 866	3 108		102 699
Total	168 564	-7 352	5 919	-1 010	166 121

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Rubrique	31/12/2015	31/12/2014
TVA	1 492	1 799
Retenues à la source	9 566	9 798
Fonds de péréquation de change	6 991	6 795
Autres	2 380	2 671
Total	20 429	21 063

(3) cette rubrique se détaille comme suit :

	En milliers de dinars	
Rubrique	31/12/2015	31/12/2014
Effets financiers moyen terme non échus	76 863	72 466
Effets financiers court terme non échus	146 368	103 773
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	27 754	29 676
Effets financiers non échus reçus de la compensation	546	547
Total	251 531	206 462

Note 3.12 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776 875 mDT. Il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libérées en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la Banque se détaillent comme suit :

Description	Capital	Dotation de l'état	primes liées au capital	Réserves légales	Réserves statutaires	Réserves à régimes spécial	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves Pour fonds social	Réserves pour risques bancaires	Actions propres	Autres capitaux propres (1)	Résultats reportés	Modification comptable	résultat de la période	Totaux
Solde au 31/12/2014 avant affectation	124 300	117 000	38 251	12 430	49 479	196 906	9 974	7 724	45 028	-2 859	37 324	-108 773	-640 110	21 107	-92 220
Affectation résultat 2014												21 107		-21 107	0
imputation sur le capital	652 575														652 575
autres imputations			104 412					473		-2 619					102 266
Résultat au 31/12/2015														33 042	33 042
solde au 31/12/2015	776 875	117 000	142 663	12 430	49 479	196 906	9 974	8 197	45 028	-5 478	37 324	-87 666	-640 110	33 042	695 663

(1) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996 mDT).

Note 3.12.1 – Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la Banque.

La STB a bénéficié de cette dotation au titre de la mise en jeu de la garantie de l'État en matière de remboursement des échéances des lignes des crédits extérieures suivantes :

En milliers de dinars

Ligne	Encours 2011	Encours 2010	Échéances payées en 2011		Échéances à payer 2012-2014		Garantie de l'État	
			Principal	Intérêt	Principal	Intérêt	Principal	Intérêt
EMP BEI P . G .E.T.II/ BNDT	15 498	17 801	2 303	961	7 715	2 072	10 018	3 033
EMPRT . BAD 6/ EX –BNDT	18	35 900	17 950	648	17 950	643	35 900	1 291
EMP GSI /EX BNDT	95 624	95 624	-	4 542	-	13 626	-	18 169
EMP BAD 7EME LIGNE BDET	37 974	48 824	10 850	2 102	32 550	3 347	43 399	5 449
Total	149 115	198 149	31 102	8 253	58 215	19 688	89 317	27 941

Note 3.13 – Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques «Cautions, avals et autres garanties données» et «crédits documentaires» se détaille au 31 Décembre 2015 des éléments suivants :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	557 202	527 309
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	358 646	324 769
Total cautions, avals et autres garanties données	915 848	852 078
Crédits documentaires et acceptations import	176 111	245 325
Crédits documentaires et acceptations export	49 837	26 274
Total crédits documentaires	225 948	271 599
Total passifs éventuels	1 141 796	1 123 678

Les comptes des engagements hors bilan ne sont pas justifiés et ne reflètent pas d'une manière fiable et exhaustive les engagements réels de la Banque. Par conséquent et afin de pallier à cette situation, l'état des engagements hors bilan est élaboré à partir des déclarations extra-comptables.

Note 3.14 – Engagements de financement donnés

Le poste «Engagements de financement donnés» se compose au 31 Décembre 2015 des engagements de financement pour un montant de 79 614 mDT contre 149 193 mDT au 31 Décembre 2014.

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Engagements de financement	76 531	145 735
Engagements sur titres	3 083	3 458
Total	79 614	149 193

Note 3.15 –Garanties reçues

Le solde du poste «Garanties reçues» s'élève au 31 Décembre 2015 à 1 259 963 mDT contre 1 308 729 mDT au 31 Décembre 2014 :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Contre garanties reçus des banques installées à l'étranger	409 731	377 876
Garanties reçues des banques et des établissements financiers installés en Tunisie	10 359	13 100
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	548 587	635 311
Garanties reçues de la clientèle	291 286	282 442
Total	1 259 963	1 308 729

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la Banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

Note 3.16 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 382 720 mDT contre 394 529 mDT au 31 Décembre 2014 et s'analysent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	16 552	13 241
Intérêts sur créances sur la clientèle	351 816	367 290
Revenus assimilés	14 352	13 998
Total	382 720	394 529

Note 3.17 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2015 à 55 694 mDT contre 60 246 mDT au 31 Décembre 2014 et s'analyse comme suit :

En milliers de dinars		
Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Chèques, effets, virements et tenue de compte	24 527	24 230
Opérations sur titres	478	1 109
Opérations de change	7 987	8 802
Opérations de commerce extérieur	1 634	1 409
Coffre-fort	33	34
Études	5 790	8 632
Autres	15 245	16 030
Total	55 694	60 246

Note 3.18 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2015 à 50 179 mDT contre 31 576 mDT au 31 Décembre 2014 et s'analyse comme suit :

En milliers de dinars		
Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Gains nets sur titres de transaction	9 968	4 368
Gains nets sur titres de placement	22 715	10 828
Gains nets sur opérations de change	17 496	16 380
Total	50 179	31 576

Les gains nets sur titres de transaction sont répartis comme suit :

En milliers de dinars		
Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Plus-value de cession de titres	320	215
Plus-value de réévaluation des titres	4 278	688
Moins-value de cession de titres	-27	-32
Moins-value de réévaluation des titres	-1 522	-1 520
Intérêts sur BTC	6 918	5 017
Total	9 968	4 368

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

En milliers de dinars		
Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts et revenus assimilés	22 715	10 828
Dividendes et revenus assimilés	0	0
Total	22 715	10 828

Note 3.19 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 15 544 mDT contre 13 346 mDT au 31 Décembre 2014 et s'analysent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	5 900	3 939
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	9 644	9 407
Total	15 544	13 346

Au 31/12/2015, la ventilation des dividendes et revenus assimilés en participations, entreprises liées et entreprises associées se présente comme suit :

En milliers de dinars

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Participations	Autres	Total
Dividendes	1 094	2 715	4 774	0	8 583
Jetons de présence	78	32	99	21	230
Revenus Sicar	831	0	0	0	831
Total	2 003	2 747	4 873	21	9 644

Note 3.20 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2015 à 230 566 mDT contre 232 377 mDT au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Opérations avec les établissements bancaires	34 395	41 901
Opérations avec la clientèle	171 771	163 568
Emprunts et ressources spéciales	24 033	26 884
Autres intérêts et charges	367	24
Total	230 566	232 377

Note 3.21 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Dotations aux provisions pour créances douteuses	-55 859	-52 573
Dotations aux provisions additionnelles	-85 176	-62 882
Dotations aux provisions collectives	0	-1 825
Créances passées par pertes	-1 677	-4 143
Reprises sur provisions pour créances douteuses, engagements hors bilan et passif	42 746	38 793
Reprises sur provisions additionnelles	10 847	7 837
Reprises d'agios réservés sur créances abandonnées	543	1 849
Dotations aux provisions pour risques et charges	-3 108	-4 694
Reprises sur provisions pour risques et charges	5 865	729
Total	-85 819	-76 909

Note 3.22 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2015, le solde de ce poste se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-14 663	-16 691
Dotations aux provisions pour fonds gérés	-5 698	-3 296
Plus values ou moins values de cession du portefeuille d'investissement	1 565	3 975
Pertes sur fonds SICAR	0	0
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	2 211	1 585
Reprises sur provisions pour fonds gérés	859	1 043
Total	-15 726	-13 384

Note 3.23 – Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2015 un total de 106 673 mDT contre 107 998 mDT au 31 Décembre 2014, détaillés comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Rémunération du personnel	81 828	83 649
Charges sociales	22 900	22 319
Autres charges liées au personnel	1 945	2 030
Total	106 673	107 998

Note 3.24 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2015 un total de 24 992 mDT contre 27 160 mDT au 31 Décembre 2014, détaillées comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Loyer	2 986	2 514
Entretiens et réparations confiés à des tiers	3 474	2 992
Travaux et façons exécutés par des tiers	4 335	3 107
Primes d'assurance	417	293
Autres	1 925	1 964
Impôts et taxes	1 445	1 733
Fournitures faites à l'entreprise	1 756	1 887
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	1 839	2 187
Transport et déplacement	295	256
Frais divers de gestion	6 520	10 227
Total	24 992	27 160

Notes 3.25 : Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires s'élève au 31/12/2015 à -1 872 mD contre 1 205 mD au 31/12/2014 et se détaille comme suit :

En milliers de dinars		
Description	31/12/2015	31/12/2014
Correction de valeurs	-1 872	1 205
Plus-value de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
Total	-1 872	1 205

Note 3.26 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2015 s'élève à 1 025 mDT contre 16 062 mDT en 2014, soit une baisse de 15 037 mDT qui s'explique comme suit:

En milliers de dinars		
Libellé	2 015	2 014
Base imposable avant déduction des provisions	174 374	163 230
Provisions déductibles	141 933	117 339
Résultat fiscal	32 441	45 891
Impôt sur les sociétés(*)	1 025	16 062

(*) Pour l'exercice 2015 l'impôt sur les sociétés correspond au minimum d'impôt.

Notes 3.27 : Notes sur l'état des flux de trésorerie

Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2015, un flux de trésorerie net négatif de 171 885 mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 261 748 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net positif de 152 860 mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 43 252 mDT.

- les acquisitions/ cessions des titres de placement ont dégagé un flux net négatif de 414 250 mDT.

- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 105 786 mDT.

- les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 30 951 mDT.

Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2015, un flux net positif de 6 934 mDT compte tenu essentiellement de l'encaissement des intérêts et dividendes sur portefeuille investissement pour un montant cumulé de 15 637 mDT, et d'autre part de l'acquisition d'immobilisations pour 10 407 mDT.

Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2015, un flux de trésorerie net positif de 711 101 mDT provenant de l'émission d'action suite à l'augmentation de capital pour 756 987 mDT, de l'émission/remboursements d'emprunts et ressources spéciales pour un flux net négatif de 45 886 mDT.

Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint au 31 Décembre 2015, un solde de 156 983 mDT contre -389 167 mDT au 31 Décembre 2014, détaillées comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Caisse, CCP et reprise de liquidité	42 895	49 593
BCT (*)	-126 166	-439 206
Banques et organismes spécialisés	72 185	-7 232
Prêts emprunts sur le marché monétaire	64 768	-107 461
Titres de transactions	103 305	115 139
Total	156 983	-389 167

(*) les montants inscrits dans la rubrique BCT correspondent à la différence entre les avoirs et les engagements de la Banque envers la BCT.



RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers de la Société Tunisienne de Banque-STB-, arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société Tunisienne de Banque-STB-, arrêtés au 31 décembre 2015, comportant le bilan, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

Ces états financiers font apparaître un total bilan net de 7 693 605 KDT, des capitaux propres positifs de 695 663 KDT, et un résultat bénéficiaire de l'exercice de 33 042 KDT arrêté compte tenu d'une dotation aux provisions additionnelles non constatée d'un montant de 41 651 KDT, en application de la circulaire BCT n° 2015-12 du 22 juillet 2015, prévoyant des mesures exceptionnelles au profit des entreprises touristiques.

2. Responsabilité de la Direction

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne permettant la préparation et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Responsabilité des Commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques en vue de s'assurer que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation des méthodes et des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4. Justification de l'opinion avec réserves

4-1. Nos travaux d'audit ont été limités par :

- L'absence d'une notation récente attribuée par une agence de notation et/ou d'états financiers récents et audités par un commissaire aux comptes légalement habilité, pour plusieurs relations présentant des engagements auprès du système financier dépassant individuellement les seuils respectifs de 25000 KDT, et de 5 000 KDT, tel que prévu par l'article 7 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.
- L'absence d'un inventaire physique des «garanties reçues» par la STB en couverture des risques encourus sur la clientèle ainsi que l'indisponibilité de documentation justifiant la valeur retenue de



certaines garanties réelles, notamment des rapports d'expertise conformément à la réglementation en vigueur.

Par conséquent, les conclusions des travaux d'un inventaire physique des «garanties reçues», ainsi que la prise en compte des données financières pour l'évaluation du risque encouru sur certaines relations, pourraient avoir un impact significatif (positif ou négatif) sur le résultat et sur les capitaux propres de la Banque.

4-2. Les soldes comptables des engagements figurant au niveau des rubriques AC3 «Créances sur la clientèle», AC7 «Autres actifs» et HB «Engagements hors bilan» sont inférieurs au solde des engagements détaillés au niveau de la base de gestion des crédits de la Banque pour un montant net de 14 709 KDT. Cet écart négatif devrait être provisionné et justifié par les structures de la Banque.

4-3. L'état des engagements hors bilan de la Banque, arrêté au 31 décembre 2015, fait apparaître des engagements donnés et reçus pour des valeurs respectives de 1 221 409 KDT, et de 1 259 963 KDT. Il est établi d'une manière extra-comptable sur la base des inventaires physiques préparés par les structures internes de la Banque.

Nous ne pouvons pas, par conséquent, nous assurer de l'exhaustivité des engagements donnés et/ou reçus par la Banque.

4-4. La Banque n'a pas, encore mis en place une comptabilité autonome tenue en devises pour la comptabilisation de ses opérations effectuées en monnaies étrangères, et ce, contrairement aux dispositions de la NCT n°23, relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires. Cette situation ne permet pas d'évaluer l'impact de ces opérations sur les actifs, les passifs et les capitaux propres de la Banque.

4-5. Les rubriques du bilan : «Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT», «Créances sur les établissements bancaires et financiers» et «Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers», comportent des suspens se rapportant

principalement aux comptes BCT dinars, BCT Devises et correspondants devises.

Aussi, les comptes «Correspondants locaux» et le compte «BCT compte BDET/BNDT» présentent des soldes anciens, figés, provisionnés et non rapprochés.

(Se référer aux notes 3.1, 3.2 & 3.8 des états financiers.)

Par ailleurs, les rubriques «Autres actifs » et «Autres passifs» comportent, d'une part, des soldes figés qui totalisent respectivement 8 670 KDT, et 12 327 KDT et d'autre part, des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises) et aux comptes liés à la télé-compensation.

Les travaux de justification et d'apurement des soldes figés et des suspens entamés par la Banque au cours de l'année 2014, ne sont pas encore achevés à la date de ce rapport. Il en découle que l'impact des résultats de ces travaux sur les actifs, les passifs, les capitaux propres et le résultat de l'exercice ne peut être actuellement cerné avec précision.

4-6. Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application de l'article 25 de la loi de finances pour l'année 1999, présentent, au 31 décembre 2015, une valeur comptable de 39 334 KDT, alors que leur juste valeur est estimée à 29 421 KDT, en actualisant les encaissements futurs au taux d'intérêt prévalant sur le marché, tel que prévu par le paragraphe 07 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus.

Ainsi, la moins-value non constatée par la Banque est de l'ordre de 9 913 KDT.

4-7. Le solde du compte «Réserves pour fonds social» s'élève, au 31 décembre 2015, à 8 197 KDT, alors que les encours des prêts sur fonds social s'élèvent à la même date à : 20 150 KDT, soit une différence de 11 953 KDT. Des travaux de justification et d'apurement de cette différence ont été entamés par les structures de la Banque au cours du mois de juin 2016, dont les résultats ne nous ont pas été communiqués jusqu'à la date de ce rapport.

4-8. Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises, les résultats de l'inventaire physique des immobilisations corporelles et incorporelles n'ont pas été rapprochés avec les données comptables correspondantes au 31 décembre 2015.

Nous ne pouvons pas par conséquent nous assurer de l'existence et de l'exhaustivité des immobilisations corporelles et incorporelles figurant au bilan de la Banque et dont le solde comptable net s'élève au 31 décembre 2015, à 88 049 KDT.

4-9. Contrairement aux prescriptions de la norme comptable générale, et plus précisément aux dispositions relatives à la présentation des éléments des états financiers et la divulgation d'une information détaillée, les notes aux états financiers ci-joints annexés ne comportent pas, d'une part, les informations détaillant et analysant les rubriques du bilan, de l'état de résultat, de l'état des engagements hors bilan et de l'état de flux de trésorerie ainsi que des informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Ils ne fournissent pas, d'autre part, toutes les informations prévues par les normes comptables sectorielles.

Il y a lieu de signaler que certaines de ces informations manquantes dépendent des limites inhérentes au système d'information de la Banque.

5. Opinion sur les comptes avec réserves

A notre avis et sous réserve de ce qui a été mentionné aux paragraphes 4.1 à 4.9, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la «Société Tunisienne de Banque-STB-» ainsi que le résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous attirons l'attention sur les points suivants :

6-1. Les états financiers audités pour l'exercice 2014 de la Banque Franco-Tunisienne (BFT), détenue par la STB à concurrence de 78,18%, mentionnent une incertitude significative quant à sa capacité de poursuivre son exploitation, à recouvrer ses actifs et à payer ses dettes dans le cours normal de son activité.

La STB, actionnaire de référence de la BFT, pourrait être invitée, en vertu de l'article 40 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, à lui apporter le soutien nécessaire pour rétablir son équilibre financier.

6-2. Les capitaux propres de la Banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 000 KDT, constituée en vertu de la loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012, et objet d'une convention conclue entre l'Etat Tunisien et la Banque en date du 09 octobre 2012. Ce montant est remboursable après cinq années de la date de signature de la convention susvisée et après rétablissement de l'équilibre financier de la Banque au sens de l'article 4 de la même convention.

7. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

7-1. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur la gestion de l'exercice 2015.

7-2. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons

procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la présentation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015. Nous signalons que nos travaux nous ont permis de déceler et de mettre en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. elles concernent particulièrement le système d'information et les processus opérationnels connexes.

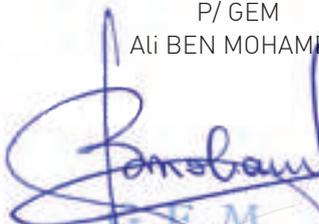
Les résultats de ces travaux sont en cours de discussion avec les structures internes de la Banque, ils feront ultérieurement l'objet d'un rapport distinct à l'intention de la Direction Générale de la Banque.

7-3. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Banque, eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 14 juillet 2016

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GEM
Ali BEN MOHAMED


A. B. M
Généraliste d'expertise
et de management
11, Rue Abderrahman Azem
Montplaisir - Tunisia

P / le Groupement ABC – FINACO
Yahia ROUATBI


Yahia Rouatbi
Généraliste d'expertise
et de management
FINACO
Montplaisir - Tunisia

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°65-2001 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par lesdits articles, réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations réalisées au cours de l'année 2015 autres que la rémunération des dirigeants

La Banque a conclu avec la société STB-Finance les conventions suivantes :

1-1. Une convention de délégation de la gestion des lignes de l'emprunt obligataire national 2014.

En vertu de cette convention la STB délègue à la société STB Finance la gestion des opérations sur titres de toutes les lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014, souscrites par elle-même et par ses clients.

La société STB Finance rétrocède à la STB le tiers des commissions perçues dans le cadre du traitement des lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014.

Les commissions encaissées par la STB au titre de l'exercice 2015 se sont élevées à 4 899 dinars hors taxes.

1-2. Une convention de gestion de l'opération de l'augmentation de capital de la Société Tunisienne de Banque en vertu de laquelle la STB confie à la STB Finance, qui l'accepte, la mission d'accomplir les démarches et les formalités requises et de réunir toutes les conditions légales et réglementaires pour procéder au lancement et la réalisation de son augmentation de capital.

Au titre de cette mission, la STB Finance a perçu une commission forfaitaire de 40 000 dinars, hors taxes. Et une commission de placement d'un montant de 23 458 dinars hors taxes.

1-3. Une convention de gestion de l'actionnariat au titre de laquelle la STB confie à la STB Finance de procéder, pour le compte de l'émetteur, aux opérations relatives à la tenue du registre des actionnaires, et la tenue des assemblées et opérations rattachées.

En rémunération de ces services, la STB Finance percevra un montant forfaitaire annuel de 40.000 dinars hors taxes.

1-4. Une convention de gestion pour le compte de la STB de toutes les lignes de portefeuilles titres actions et droits y afférents et obligations en dépôt sur ses comptes et s'engage à transférer tous les portefeuilles titres propres et pour le compte de ses clients.

La STB-Finance rétrocédera à la STB une commission, dénommée commission de courtage, égale à 40% des commissions facturées par la STB Finance se rapportant aux transactions émanant du réseau de la Banque.

La STB règlera à la STB Finance une commission de 0.2% sur toutes les opérations qui lui sont confiées et se rapportant au portefeuille titres de la STB. Toutefois, au-delà d'un certain montant, un plafond sera fixé en commun accord entre les deux parties.

Le transfert effectif de la base de données «TITRES» de la STB à la STB Finance n'a pas eu lieu jusqu'à la date du présent rapport.



2. Conventions et opérations réalisées au cours des exercices précédents, autres que la rémunération des dirigeants, et qui continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice 2015

2.1 Parmi les capitaux propres de la STB figure une dotation de l'Etat d'un montant de 117000 KDT, constatée en application de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, assortie d'une éventualité de restitution après cinq années et après rétablissement de l'équilibre financier de la Banque ;

2.2 En vertu de la convention singée suite à la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011, la Banque a accordé à sa filiale, la Banque Franco-Tunisienne, un emprunt interbancaire de 70 000 KDT pour une période de trois mois renouvelable, avec un taux d'intérêt de 5,25% ;

2.3 La Banque a conclu des conventions de comptes courants associés avec les filiales suivantes du Groupe :

En milliers de dinars

Société du groupe	Encours au 31/12/2015	Taux de rémunération	Intérêts 2015
Société Tunisienne de Recouvrement des Créances «STRC»	60 500	TMM+0.5%	3 425
L'Immobilière de l'Avenue	24700	TMM+2%	-
ACTIV hôtels	12 800	TMM+2%	-
SMT Maison Blanche	1 623	Non rémunéré	-
Total	99623		3 425

2.4 La Banque a signé avec sa filiale «STB-SICAR» plusieurs conventions de gestion des fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se présente, au 31 décembre 2015, comme suit :

En milliers de dinars

Fonds gérés	Date de souscription	Montant souscrit	Encours au 31/12/2015
FG STB 1	22/03/1999	8 000	4 761
FG STB 2	23/02/2001	8 000	5 294
FG STB 3	05/05/2001	5 000	4 230
FG STB 4	23/02/2002	6 500	6 061
FG STB 5	31/10/2003	6 824	6 253
FG STB 6	13/09/2004	2 707	2 119
FG STB 7	28/11/2006	800	805
FG STB 8	28/03/2008	6 752	6 020
FG STB 9	23/03/2009	4 800	4 802
FG STB 10	23/03/2009	8 748	9 387
FG STB 11	12/01/2010	6 000	7 091
FG STB 12	12/01/2010	9 898	11 459
FG ID 1	28/12/2002	2 000	1 264
FG ID 2	28/12/2002	2 000	1 278
FG ID 3	22/09/2003	5 436	3 857
FG ID 4	15/06/2005	360	367
FG ID 5	30/09/2006	1 133	1 286
FG ID 6	29/03/2008	4 000	3 819
Total		88 958	80 153

Les conditions de rémunération au titre de la gestion des fonds gérés à capital risque se résument comme suit :

- Une rémunération annuelle hors taxe de 1% prélevée sur la base des actifs valorisés à la fin de chaque exercice et payée préalablement à la déduction de tous les autres frais et commissions ;
- Une commission de performance égale à 20% des plus-values réalisées sur les cessions d'actions, de parts sociales et des dividendes servis ;

- Une commission de rendement égale à 10% des produits de placements réalisés par chaque fonds.

Au cours de l'exercice 2015, la Banque a comptabilisé une charge globale de 1 115KDT au titre de ces différentes commissions sur fonds gérés.

2.5 Les conditions annuelles des contrats de location conclus entre la Banque et certaines de ses filiales se résument dans le tableau suivant :

En milliers de dinars

Filiale	Montant annuel du loyer (DT)	Date début de la location	Majoration annuelle en(%)	Loyer 2015 (TTC)	
STRC	1 ^{er} étage	10 (TTC)	01/07/2004	5% à partir de la 2 ^{ème} année de la location.	16,696
	2 ^{ème} étage	10 (TTC)	01/09/2001	5% à partir de la 2 ^{ème} année de la location.	19,092
	3 ^{ème} étage	10 (TTC)	01/04/2005	5% à partir de la 2 ^{ème} année de la location.	16,095
SOFIGES	44, 983 (HTVA)	01/11/2011	5%	58,521	
STB INVEST	20, 988 (HTVA)	01/12/2011	5%	27,305	
STB MANAGER	19, 549 (HTVA)	01/12/2011	5%	25,432	
SOFI ELAN	5, 227 (HTVA)	01/12/2011	5% Tous les deux ans à partir de la 3 ^{ème} année de la location.	5,488	
Total				168,629	

2.6 L'encours des emprunts obligataires souscrits par les administrateurs de la Banque totalise au 31 décembre 2015, 42763 KDT. Cet encours se détaille par administrateur dans le tableau suivant :

En milliers de dinars

Administrateur	Emprunt (E)	Taux	Montant souscrit	Encours 31/12/2015
STAR	E- 2011 Catégorie A	6,10%	10 000	5 713
	E-2008/1 Catégorie C	TMM+1,75	2 000	1 300
	E-2008/1 Catégorie D	TMM+2	5 000	3 600
	E-2008/2	6,50%	10 000	6 250
	E-2010/1 Catégorie B	5,30%	20 000	13 330
Hamrouni Abdelkader	E-2011 Catégorie A	6,10%	8 000	4 570
	E-2012/1	6,15%	20 000	8 000
Total			75 000	42763



2.7 La Banque assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les trois SICAV suivantes : «SICAV L'Epargnant», «SICAV l'Investisseur» et «SICAV L'Avenir». En rémunération des prestations fournies à ce titre, elle bénéficie des commissions suivantes :

- 0,05% du montant de l'actif net de la «SICAV L'Epargnant» calculé quotidiennement.

- 0,1% du montant de l'actif net de la «SICAV L'Investisseur» calculé quotidiennement.

- 1 000 DT (Hors taxes), à verser annuellement par la SICAV L'Avenir.

2.8 Les concours bancaires accordés par la Banque à ses administrateurs et ses dirigeants totalisent, au 31 décembre 2015, un montant de 118 738 KDT, réparti comme suit :

En milliers de dinars

	Encours au 31/12/2015
Groupe KHALFALLAH BECHIR	104 536
Groupe HAMROUNI ABDELKADER	11 202
LOUATI ABDERRAZEK	12
STAR	2 877
Sous total «Administrateurs»	118 627
Directeur Général Adjoint	97
Président Directeur Général (Monsieur Abdelwaheb Néchi)	14
Sous total «Dirigeants»	111
Total général	118 738

3. Obligations et engagements de la Banque envers ses dirigeants

3-1. Les obligations et engagements de la Banque envers ses dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

i. La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision de Monsieur le Premier Ministre en date du 25 mars 2013. Cette rémunération mensuelle brute se compose de :

- Un salaire de base de 900 dinars ;
- Une indemnité de logement de 200 dinars ;
- Une indemnité de gestion de 350 dinars ;
- Une indemnité de représentation de 1 580 dinars ;
- Une indemnité temporaire pour remboursement des frais de représentation de 1 120 dinars,
- Et une indemnité complémentaire de 1 150 dinars ;

Les avantages en nature sont les suivants : un quota de 500 litres de carburant par mois, la mise à disposition d'une voiture de fonction et le remboursement des frais téléphoniques.

ii. La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration de la Banque réuni en date du 26 septembre 2013. Elle se compose d'un salaire brut annuel de 64 842 dinars (soit un salaire net annuel de 48 632 dinars), d'un quota de 400 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques.

iii. Le montant brut des jetons de présence servis aux administrateurs au titre de l'exercice 2014, a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 03 juin 2015 à 5000 dinars, par administrateur.

3-2. Les obligations et engagements de la Banque envers ses dirigeants et ses membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014, se présentent comme suit (en KDT) :

En milliers de dinars

Nature de la rémunération	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2015
Avantages à court terme	131,913	-	96,267	33,503	60,000	80,235
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	20,988	-	-
Total	131,913	-	96,267	54,491	60,000	80,235

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 14 juillet 2016

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GEM
Ali BEN MOHAMED

P / le Groupement ABC – FINACO
Yahia ROUATBI


G. E. M
Généraliste d'Expertise
et de Management
11, Rue Abdelrahman Azam
Montplaisir - Tunisia






RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

JEUDI 28 JUILLET 2016 (EXERCICE 2015)

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard de sa tenue qui n'affecte en rien les intérêts des actionnaires et considère que sa tenue est régulière.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015 et du rapport général des commissaires aux comptes ainsi que les explications complémentaires fournies, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir pris acte du rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, telle que modifiée par la loi 2006-19, relative aux établissements de crédit, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre des dispositions desdits articles telles qu'elles ont été présentées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion relatif au groupe STB et du rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2015, ci-dessous détaillé, en résultats reportés :

	En Dinars
- Résultat de l'exercice 2015 :	33 041 529,321
- Reports à nouveau (2014)	-727 775 777,646
- Effets des Modifications comptables 2015	0
- Résultats reportés :	-694 734 248,325

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la décision du Conseil d'Administration du 30 Novembre 2015 portant nomination de Madame Najia GHARBI en tant que Présidente du Conseil d'administration de la Banque durant la période de son mandat d'administrateur (2015-2017), et de Monsieur Samir Saied en tant que Directeur Général.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ayant constaté que les mandats des membres du Conseil d'Administration représentant des sociétés à participation publique et des actionnaires privés

ont pris fin au terme de l'exercice 2015, décide le renouvellement du mandat des administrateurs ci-après pour une période de trois années qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018 :

Membres	Mandat
Sociétés à Participation Publique	
STAR	2016-2018
Privés	
Mr Abdelkader HAMROUNI	2016-2018
Mr Mohamed Salah KHALFALLAH	2016-2018

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté la fin du mandat des deux administrateurs indépendants, décide de nommer Monsieur Abderrazak LOUATI et Madame Olfa BENOUDA SIOUD en tant qu'administrateurs indépendants, président respectivement le Comité Permanent d'audit interne et le Comité des risques, pour une période de trois ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Membres	Mandat
Membres Indépendants	
Monsieur Abderrazak LOUATI (Président du comité d'audit)	2016-2018
Madame Olfa BENOUDA SIOUD (Présidente du comité de risque)	2016-2018

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration à deux mille dinars (2.000 DT) par séance et par administrateur présent ou représenté.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux présidents des comités d'audit interne et celui des risques, un montant net de mille dinars (1.000 DT) par séance et par président.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres des comités émanant du conseil, un montant net de cinq cents dinars (500 DT) par séance et par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la Société Tunisienne de Banque à émettre un ou plusieurs Emprunts Obligataires et/ou subordonnés pour un montant global de 300 millions de dinars, en une ou plusieurs tranches et ce sur la période de cinq ans, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et arrêter les conditions et les modalités de chaque émission.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la Banque ou à son mandataire aux fins de procéder aux formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité légales nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE JEUDI 28 JUILLET 2016

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration traitant conformément avec la loi N° 93-10 du 17 février 1993 relative à la formation professionnelle, au décret 93-696 du 5 avril 1993 fixant les critères et les modalités d'octroi et de ristourne de la taxe à la formation professionnelle «TFP», décide la mise à jour de l'article 3 des statuts de la Banque, relatif à l'objet social.

Cette résolution mise aux voix est votée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'ajouter un point à l'objet de la Banque, concernant l'action de formation. Ainsi, l'article- 3 des statuts de la Banque se présentera comme suit :

La société a pour objet de contribuer et de favoriser, par l'exercice de ses activités bancaires et notamment par la mobilisation de l'épargne sous toutes ses formes , l'octroi de crédit, la prise de participation au capital d'entreprises existantes ou en création, le développement économique et social du pays et la promotion des entreprises dans les domaines de l'industrie, du tourisme, de l'agriculture, du commerce et des services.

Elle peut notamment sans que l'énumération ci-après soit limitative :

- Recevoir des dépôts du public quelles qu'en soient la durée et la forme,
- Accorder des crédits sous toutes leurs formes avec ou sans garantie,

- Exercer, à titre d'intermédiaire, des opérations de change,
- Mettre à la disposition de la clientèle et gérer les moyens de paiement,
- Effectuer les opérations liées à son activité telles que le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et notamment tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises.
- Et, généralement, faire en Tunisie et à l'étranger, pour elle-même et pour le compte de tiers, toutes opérations de banque, d'escompte, d'avances, de crédit, de commissions, de souscription, d'émission, de dépôts de fonds, d'engagement par signature tel que l'aval et le cautionnement ou toute autre garantie, de leasing et d'affacturage et toutes les opérations financières, industrielles, agricoles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'activité bancaire.
- Assurer la formation continue et organiser des actions de recyclage au profit des employés dans le cadre de l'objet social de la Banque.

Cette résolution mise aux voix est votée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité ou de régularisation prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est votée à l'unanimité.

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB

EXERCICE 2015





RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB EXERCICE 2015

1. Présentation du Périmètre du Groupe STB

1.1. Présentation Générale du GROUPE STB

Le groupe STB est composé de 22 sociétés évoluant dans divers secteurs d'activité (recouvrement de créances, gestion des organismes de placement collectif en valeurs mobilières, intermédiation en bourse, hôtellerie, services et immobilier).

La société mère, la STB, est un établissement de crédit fondé depuis 1958 et régi par les dispositions de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001. Elle est cotée en bourse et son capital qui s'élève à 776.875.000 DT est entièrement libéré et est divisé en 155.375.000 actions ordinaires de valeur nominale égale à 5 DT.

Le groupe STB exerce essentiellement ses activités au niveau de 4 pôles économiques :

- Pôle financier : ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi 2001/65 régissant l'activité des établissements de crédit ainsi que les entités dont l'activité en est le prolongement à savoir : l'intermédiation en bourse, la gestion des organismes de placement collectif des valeurs mobilières O.P.C.V.M (Loi n°88-92 du 2-8-88 & Loi n°2001-83 du 24-7-2001) et les SICAR régies par La loi n°95-87 du 30-10-95.
- Pôle de l'immobilier : ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi n° 90-17 du 26 février 1990 pour exercer à titre professionnel des opérations de lotissement et d'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitation ainsi que la construction ou la rénovation d'immeubles collectifs ou semi collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel ou administratif.
- Pôle touristique : Ce pôle regroupe les entités agréées pour la gestion des unités hôtelières et touristiques.
- Pôle des services : ce pôle regroupe les entités qui sont spécialisées dans les études, les prestations commerciales et intellectuelles, le conseil et le recouvrement des créances.

1.2. Présentation des Principales Sociétés appartenant au groupe STB

BANQUE FRANCO TUNISIENNE «BFT» :

Créée en 1879, la Banque Franco Tunisienne «BFT» est une société anonyme ayant pour objet l'exercice de toutes les opérations financières et bancaires.

Au 31/12/2015, la STB détient 78,18 % dans le capital de la Banque Franco Tunisienne «BFT» qui s'élève à 5 000 000 DT divisé en 1 000 000 actions de 5 D chacune. La participation de la Banque est totalement provisionnée.

À fin décembre 2015, la BFT enregistre un résultat déficitaire.

Le dossier de la BFT est suivi par les Autorités et le devenir de la société est en cours d'examen. Il importe toutefois de noter que la BFT continue à afficher un résultat déficitaire.

TUNISIAN FOREIGN BANK «TFB EX UTB» :

Créée en 1977 la Tunisian Foreign Bank «TFB» est une société anonyme ayant pour objet l'exercice de toutes les opérations financières et bancaires.

Le réseau de la TFB se compose de trois agences établies à Paris, à Marseille et une agence off - shore à Tunis.

Il convient de souligner que dans le cadre de l'opération de restructuration de son capital autour d'un noyau dur d'actionnaires (La BCT, la STB et la BH), la TFB a fait l'objet d'une procédure disciplinaire. Dans le contexte d'un plan de restructuration global de la Banque, le Ministère des Finances s'est engagé à élaborer un plan de développement, à rechercher un partenaire stratégique et à entreprendre des mesures urgentes pour améliorer la gouvernance et le rôle de cette banque dans le drainage de l'épargne des Tunisiens résidents à l'étranger.

Au 31/12/2015, la STB détient 43,41 % dans le capital de la Tunisian Foreign Bank «TFB» qui s'élève à 49 594 008 Euros divisé en 3 254 200 actions de 15,24 euros chacune. La participation de la Banque est provisionnée à hauteur de 43%.

À fin décembre 2015, la TFB enregistre un résultat déficitaire.

ED DKHILA

Créée en 1966, la Société ED DKHILA a pour objet la création et la gestion d'unités hôtelières et touristiques. Elle exploite depuis 1968 le village de vacances «Résidence Club Skanes» sis à la zone touristique de Monastir.

Dans le cadre du programme de cession des sociétés opérant dans le secteur concurrentiel, il a été décidé de privatiser cette unité hôtelière propriétaire d'une réserve foncière d'environ 33 hectares. Vu l'importance de cette réserve et son emplacement, l'opération de privatisation a été reportée en attendant la réalisation d'une étude d'opportunité et d'optimisation du revenu de la réserve.

Il est à signaler que l'hôtel, bâti sur environ 16 hectares, est sous contrat de location.

En 2014, une nouvelle location de l'hôtel a été engagée et a abouti à la signature d'un nouveau contrat sur 10 ans, moyennant un investissement d'extension et de rénovation d'un montant de 15 millions de dinars.

Au 31 décembre 2015, la STB détient 61,21% dans le capital de la société ED DKHILA qui s'élève à cette date à 7 500 000 dinars, divisé en 1 500 000 actions de nominal 5 dinars chacune.

L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE

Créée en 1931, l'Immobilier de l'Avenue est l'une des sociétés de promotion immobilière les plus anciennes du secteur.

En raison surtout de la concurrence rude dans le secteur et de l'importance des charges, l'Immobilier de l'Avenue est en difficulté depuis plusieurs années.

La société est en phase d'assainissement et de restructuration qui porte notamment sur :

- Un assainissement social ;
- un contrôle plus rigoureux des coûts de réalisation ;
- une prospection d'opportunité de terrain en vue d'assurer la facilité de la commercialisation ;
- Une restructuration organisationnelle de la société.

L'opération de désengagement du personnel a été réalisée et a concerné le départ de 23 employés et la restructuration organisationnelle (organigramme, manuel de procédures et règlement intérieur) a été mise en place.

Aussi, dans le cadre de ce plan, l'immobilière de l'Avenue a entamé la mise en application des actions prévues dans son Business Plan approuvé par son Conseil d'Administration du 03/03/2015.

Le programme de cession pour l'exercice 2015 prévu dans le Business Plan concerne les actifs hors exploitation suivants :

- l'immeuble Jean Jaurès estimé à 1.800 mD ;
- Le terrain Green Park, estimé à 11.700 mD ;
- Les titres de participations dont la valeur comptable est de 2.371 mD.

Le produit de cession de ces actifs servira à amortir les engagements de la société vis à vis de la STB.

L'Immobilier de l'Avenue a déjà réalisé la cession du terrain Green Park et a entamé les procédures pour la cession des deux autres actifs.

Au 31 décembre 2015, la STB détient 84,71% dans le capital de l'Immobilier de l'Avenue qui s'élève à cette date à 9 400 000 dinars, divisé en 1 880 000 actions de valeur nominale égale à 5 dinars.

STB INVEST

La STB INVEST a été Créée en 1991 et a pour objet social la promotion des investissements dans le pays sous le régime des sociétés d'investissement à capital fixe SICAF. Son capital actuel est de

36 000 000 dinars et est divisé en 3 600 000 actions de valeur nominale égale à 10 dinars.

L'activité de la STB Invest est bénéficiaire et elle distribue régulièrement des dividendes.

Au 31 décembre 2015, la STB détient 94,39% dans le capital de cette société.

Les SICAV (SICAV L'INVESTISSEUR, SICAV l'Epargnant et SICAV Avenir)

Fondées en 1994, chacune des trois SICAV est une société d'investissement à capital variable, ayant pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de ses fonds propres.

Leurs objectifs est de procurer à leurs actionnaires des revenus réguliers et conséquents ainsi qu'une liquidité optimale.

L'activité des trois SICAV est bénéficiaire et elles distribuent régulièrement des dividendes.

STB MANAGER

Créée en 2002, son objet social est la gestion des portefeuilles des organismes de placement collectif en valeurs mobilières du groupe STB.

L'activité de la STB Manager est bénéficiaire.

Son capital actuel de 500 000 dinars est divisé en 5 000 actions de valeur nominale égale à 100 dinars.

SOCIETE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES

La STRC, créée en 1999, est la première société de recouvrement des créances bancaires agréée dans le cadre de la loi 98-4 du 02 février 1998. L'objet social de la STRC est le recouvrement des créances pour son propre compte et pour le compte d'autrui.

Pour répondre aux objectifs d'efficacité et d'efficience, la société devrait renforcer ses moyens humains, matériels et logistiques et développer son système d'information, ses procédures et son organisation.

Un plan d'assainissement et de restructuration de la société est en cours d'étude pour sa mise en place après accord de son Conseil d'Administration.

Au 31 décembre 2015, la STB détient 91,35% dans le capital de la STRC qui s'élève à cette date à 37 000 000 dinars, divisé en 370 000 actions de nominal 100 dinars chacune.

STB SICAR

Créée en 1998, la société d'investissement à capital risque du Groupe, STB SICAR, a pour objet la prise de participations pour son propre compte ou pour le compte de tiers dans le capital social des sociétés en vue d'une rétrocession.

Depuis sa création, la STB SICAR est restée tributaire des fonds alloués par la Banque et des commissions de gestion payées par celle-ci.

Après restitution des fonds échus, la STB SICAR risque de se trouver dans une situation de déséquilibre où ses produits ne couvrent plus ses charges. Pour amener la STB SICAR à assurer son autonomie financière et à développer son activité, un plan d'assainissement et de restructuration a été élaboré et qui concerne les actions suivantes :

- Mise en place d'une organisation et d'un mode de management répondant à l'activité du capital risque ;
- Mise en place d'un nouveau système d'information ;
- Orientation vers de nouveaux produits ;
- Adoption une politique de recouvrement active, en synergie avec la STRC ;
- Recherche de la meilleure adéquation entre productivité, rentabilité et charges de fonctionnement ;
- Implication de la SICAR en tant que mode de financement et d'accompagnement aux crédits classiques de la Banque.

Au 31 décembre 2015, la STB détient directement 55,83% dans le capital de la STB SICAR qui s'élève à 19 495 mille dinars. A noter qu'en 2009, et dans

le cadre d'une opération de fusion, la STB SICAR a absorbé la société ID SICAR.

La STB FINANCE (Ex SOFIGES)

Créée en 1967, cette société opère dans le domaine de l'intermédiation en bourse.

Elle a pour objet de réaliser toute opération de transaction et de gestion des valeurs mobilières.

La part de marché de la STB FINANCE reste faible et son positionnement par rapport aux autres intermédiaires s'est détérioré, impactant sa compétitivité.

Un programme de mise à niveau comportant plusieurs volets (changement de dénomination, aménagement du local, mise à jour du Site Web, et lancement de nouveaux produits) vient d'être mis en place.

En 2015, le résultat de l'activité de la STB Finance est déficitaire.

Au 31 décembre 2015, la STB détient 61,34% du capital de la STB Finance qui s'élève à 6 500 mille dinars.

SOFI ELAN SICAF

Créée en 1994, la SOFI ELAN SICAF a pour objet social la gestion des portefeuilles titres.

La SOFI ELAN est une société bénéficiaire qui distribue régulièrement des dividendes.

Au 31 décembre 2015, la STB détient directement 58,59% dans le capital de la SOFI ELAN SICAF qui s'élève à cette date à 5 000 000 dinars, divisé en 500 000 actions de nominal 10 dinars chacune.

La GENERALE DE VENTE «GEVE»

La GEVE a été Créée en application de la décision de la CAREPP du 12/3/2007 dans le cadre de l'opération de privatisation de la STIA.

Son objet social est l'acquisition des actifs hors exploitation de la STIA (participations, terrains et construction) puis leur revente.

Pour financer ses achats, la société a contracté un crédit de 11.800 mD répartis à parts égales entre la STB et la BNA ;

En 2013, la GEVE a réalisé la vente d'un Immeuble et a enregistré une plus value de l'ordre de 2 MD.

En 2014, la GEVE a réalisé la cession de 340.000 actions Sicar Invest et a enregistré une plus value de 636 mD.

Les produits de cession ont servi à amortir ses engagements.

Au 31 décembre 2015, la STB détient 50 % dans le capital de la GEVE qui s'élève à cette date à 4 000 000 dinars, divisé en 4 000 000 actions de nominal 1 dinar chacune.

ACTIV HOTELS

Créée en 2006, ACTIV HOTELS est une société anonyme qui a pour objet la création, l'acquisition, la vente, la location, l'exploitation et la gestion de tout ensemble hôtelier, touristique ou balnéaire.

Depuis son entrée en exploitation, la société a réalisé l'acquisition de deux unités en rapport avec l'activité touristique.

Les résultats enregistrés sont déficitaires à cause du retard enregistré dans la cession des unités hôtelières et du décompte par la STB des frais financiers sur les CCA (comptes courants associés) accordés pour l'achat des dites unités.

Au 31/12/2015, la STB détient directement 30% du capital qui s'élève à 1.000.000 dinars divisé en 10.000 actions de nominal 100 dinars.

STB MOYENS GENERAUX

STB Moyens Généraux est une société anonyme nouvellement créée (Juillet 2014) qui a pour objet d'assurer le service nettoyage des locaux et des établissements et, généralement, toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Le capital social est fixé à la somme cinq cent mille dinars (500.000 D). Il est divisé en cinquante mille (50.000) actions de dix dinars (10 DT) chacune, intégralement souscrites et totalement libérées.

Au 31/12/2015, la STB détient directement 30% du capital de ladite société et l'ensemble du Groupe STB détient 99% du capital de la société.

STB SECURITE ET GARDIENNAGE

STB Sécurité et Gardiennage est une société anonyme nouvellement créée qui a pour objet

d'assurer la sécurité et le gardiennage des biens et établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Le capital social est fixé à la somme de 200.000 dinars divisé en 20.000 actions de 10 dinars chacune, intégralement souscrites et totalement libérées.

Au 31/12/2015, la STB détient directement 0,5% du capital et l'ensemble du Groupe STB détient 99% du capital de la société.

1.3. Liste des Sociétés du Groupe STB au 31 Décembre 2015

En milliers de Dinars

Raison sociale	Pôle d'activité	capital
STB BANK (Sté Mère)	Etablissement de Crédits	776 875
STB INVEST	Etablissement Financier	36 000
SOFI ELAN SICAF	Etablissement Financier	5 000
STB MANAGER	Etablissement Financier	500
STB FINANCE	Etablissement Financier	6 500
STB SICAR	Etablissement Financier	19 495
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	Services	9 400
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES «STRC»	Services	37 000
STE LA GENERALE DE VENTE	Services	4 000
ED-DKHILA	Touristique	7 500
SOCIETE ACTIVHOTELS	Touristique	1 000
BANQUE FRANCO TUNISIENNE «BFT»	Etablissement de Crédits	5 000
SICAV L'INVESTISSEUR	Etablissement Financier	1 000
SICAV AVENIR (EX SICAV BDET)	Etablissement Financier	1 795
STE AHLA HOTEL NEPTUNIA	Touristique	2 555
TUNISIAN FOREIGN BANK «TF BANK» UTB (ex UTB)	Etablissement de Crédits	euros 49 594 008
STE MOYENS GENERAUX	Services	500
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS «STCV»	Services	2 400
SONIBANK(FCFA)	Etablissement de Crédits	M FCFA 12 000 000
STE D'ETUDE & DVPT «SOUSSE NORD»	Touristique	1 000
STE CIVILE IMMOBILIERE «LA MAISON DU BANQUIER»	Services	8 885
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	Touristique	20 000

1.4. Identification des sociétés rentrant dans le périmètre du Groupe STB au 31 décembre 2015

Sociétés Consolidées par Intégration Globale

En milliers de Dinars

Raison sociale	capital	Pôle d'activité
STB BANK (Sté Mère)	776 875	Etablissement de Crédits
STB INVEST	36 000	Etablissement Financier
SOFI ELAN SICAF	5 000	Etablissement Financier
STB MANAGER	500	Etablissement Financier
STB FINANCE	6 500	Etablissement Financier
STB SICAR	19 495	Etablissement Financier
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	9 400	Services
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES «STRC»	37 000	Services
STE LA GENERALE DE VENTE	4 000	Services
ED-DKHILA	7 500	Touristique
SOCIETE ACTIVHOTELS	1 000	Touristique
BANQUE FRANCO TUNISIENNE «BFT»	5 000	Etablissement de Crédits
STE AHLA HOTEL NEPTUNIA	2 555	Touristique
STE MOYENS GENERAUX	500	Services

Sociétés consolidées par mise en équivalence

Consolidation des deux SICAV du groupe par mise en équivalence :

- Les deux SICAV du groupe ont été créées par la STB qui agit en qualité de dépositaire et possède des participations plus ou moins importantes dans le capital de chacune d'elles ;
- Les conseils d'administration des SICAV du groupe sont contrôlés par la STB, directement ou par l'intermédiaire de ses agents financiers habilités (dans le cas du Groupe STB, il s'agit de la participation indirecte à travers la STB MANAGER, filiale liée et créée par la STB, appelée à gérer les OPCVM du Groupe). Ceci explique le pourcentage de contrôle élevé et l'adoption de la méthode de l'intégration globale comme méthode de consolidation pour ces organismes de placements collectifs en valeurs mobilières.

Toutefois, le cadre réglementaire des SICAV en Tunisie stipule que ces sociétés sont soumises au contrôle des autorités du marché, en l'occurrence le Conseil du Marché Financier (CMF). Des règles particulières

leurs sont applicables en ce qui concerne la nature des actifs qu'elles peuvent détenir et leur répartition.

En effet, le contrôle exclusif qui est présumé être exercé par la STB sur ses SICAV est incompatible avec le cadre réglementaire de celles-ci, d'autant plus qu'en l'état actuel des choses, la STB n'est pas garante des performances de ces SICAV et ne supporte pas les risques liés à leurs activités ou à leurs actifs, bien que la détention des titres de ces entités spécifiques entre dans le contexte classique de détention durable envisagé par la société mère et non pas dans le contexte d'une activité de trading. C'est à juste titre que le groupe a opté pour la consolidation des 2 SICAV l'Avenir & l'Investisseur par mise en équivalence.

Sociétés Consolidées par mises en équivalence (IAS 28.5 et NCT 36) :

Il s'agit des sociétés où la STB est présumée exercer une influence notable concrétisée par un pouvoir lui permettant de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de chaque entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

Les sociétés mises en équivalence du groupe STB opèrent dans des secteurs d'activité diversifiés tels que les SICAV, les services et essentiellement le tourisme. De ce fait, et dans le cadre de son soutien à l'économie nationale, la société mère met en évidence cette influence notable par les faits suivants :

- Une représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue;
- Une participation au processus d'élaboration des politiques par le conseil et l'assistance logistique et financière;
- Des transactions significatives entre la STB et l'entreprise détenue en termes d'engagement en participation et/ ou en crédits (pool bancaire) ;
- Un échange de personnel dirigeant (personnel détaché).

En milliers de Dinars

Raison sociale	capital	Pôle d'activité
SICAV L'INVESTISSEUR	1 000	Etablissement financier
SICAV L'AVENIR	1 795	Etablissement financier
BANQUE D'AFFAIRES DE TUNISIE «BAT»	3 711	Services
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS «STCV»	2 400	Services
TUNISIAN FOREIGN BANK «TF BANK» (ex UNION TUNISIENNE DE BANQUES)	49 594 008 euros	Etablissement de crédit
EL WIFACK LEASING	20 000	Etablissement financier
SONIBANK	12 000 000 M FCFA	Etablissement de crédit
STE DU PÔLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	20 000	Touristique
STE CIVILE IMMOBILIERE «LA MAISON DU BANQUIER»	8 885	Services
STE D'ETUDE & DVPT «SOUSSE NORD»	1 000	Touristique

1.5. Evolution du pourcentage de contrôle, des pourcentages d'intérêts et variation du périmètre

Pourcentage de contrôle

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance direct et/ou indirect entre la STB et les sociétés consolidées. Il permet de déterminer

les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les méthodes de consolidation à appliquer. Le pourcentage de contrôle exprime le nombre de droits de vote dont dispose la STB dans l'entreprise consolidée. Il se calcule en faisant la somme de tous les droits de vote détenus directement ou indirectement par les sociétés placées sous le contrôle exclusif de la STB.

Le tableau suivant présente les pourcentages de contrôle arrêtés au 31 décembre 2014 ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2015 :

Sociétés du groupe	Evolution du pourcentage de Contrôle dans le groupe		Variation 2015-2014
	2015	2014	En points de pourcentage
STB BANK (Sté Mère)	99,69%	99,43%	0,26%
STB INVEST	99,01%	99,01%	0,00%
SOFI ELAN SICAF	59,40%	59,40%	0,00%
STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%
STB FINANCE	96,70%	96,70%	0,00%
STB SICAR	99,51%	99,51%	0,00%
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,91%	99,91%	0,00%
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES «STRC»	99,99%	99,99%	0,00%
STE LA GENERALE DE VENTE	50,00%	50,00%	0,00%
ED-DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%
SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%
BANQUE FRANCO TUNISIENNE «BFT»	78,80%	78,80%	0,00%
SICAV L'INVESTISSEUR	73,55%	73,44%	0,11%
SICAV AVENIR (EX SICAV BDET)	98,62%	98,66%	-0,04%
STE AHLA HOTEL NEPTUNIA	46,81%		46,81%
TUNISIAN FOREIGN BANK «TF BANK» (ex UNION TUNISIENNE DE BANQUES)	43,42%	43,42%	0,00%
STE MOYENS GENERAUX	100,00%		100,00%
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS «STCV»	27,06%	27,06%	0,00%
SONIBANK	25,00%	25,00%	0,00%
STE D'ETUDE & DVPT «SOUSSE NORD»	24,92%	24,92%	0,00%
STE CIVILE IMMOBILIERE «LA MAISON DU BANQUIER»	21,64%	21,64%	0,00%
STE DU PÔLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	20,00%	20,00%	0,00%

Pourcentages d'intérêt ou dépendance financière au groupe

Le pourcentage d'intérêt exprime la part de capital détenue par la STB directement et/ou indirectement dans chaque société consolidée.

Contrairement au pourcentage de contrôle qui détermine la méthode de consolidation, le pourcentage d'intérêt permet la mise en œuvre de la consolidation. En effet, il permet d'évaluer les droits de la STB dans l'actif net des sociétés consolidées ainsi que la part revenant aux actionnaires minoritaires. Il est également utilisé comme un outil principal dans

la mise en œuvre des écritures de consolidation au moment de l'élimination des opérations réciproques et de la répartition des capitaux propres.

Le pourcentage d'intérêt se calcule en faisant la somme des pourcentages de capital détenus directement par la société mère dans le capital de la filiale et le produit des pourcentages de capital détenus directement et indirectement dans les sous-filiales.

L'état suivant, présente les pourcentages d'intérêt arrêtés au 31 décembre 2015, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2014 :



Sociétés du groupe	Evolution du pourcentage d'intérêts dans le groupe		Variation 2015-2014
	2015	2014	En points de pourcentage
STB BANK (Sté Mère)	99,69%	99,43%	0,26%
STB INVEST	98,50%	98,24%	0,26%
SOFI ELAN SICAF	58,00%	57,85%	0,15%
STB MANAGER	91,52%	91,28%	0,24%
STB FINANCE	93,25%	93,01%	0,24%
STB SICAR	85,60%	85,38%	0,22%
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	98,10%	97,84%	0,26%
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "STRC"	99,62%	99,36%	0,26%
STE LA GENERALE DE VENTE	49,85%	49,72%	0,13%
ED-DKHILA	67,58%	67,41%	0,17%
SOCIETE ACTIVHOTELS	96,53%	96,28%	0,25%
BANQUE FRANCO TUNISIENNE "BFT"	78,52%	78,31%	0,21%
SICAV L'INVESTISSEUR	72,70%	72,40%	0,30%
SICAV AVENIR (EX SICAV BDET)	95,94%	95,77%	0,17%
STE AHLA HOTEL NEPTUNIA	46,67%		46,67%
TUNISIAN FOREIGN BANK " TF BANK" (ex UNION TUNISIENNE DE BANQUES)	43,29%	43,17%	0,12%
STE MOYENS GENERAUX	90,79%		90,79%
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS "STCV"	26,98%	26,91%	0,07%
SONIBANK	24,92%	24,86%	0,06%
STE D'ETUDE & DVPT "SOUSSE NORD"	24,85%	24,78%	0,07%
STE CIVILE IMMOBILIERE "LA MAISON DU BANQUIER"	21,22%	21,16%	0,06%
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	19,94%	19,89%	0,05%

2. Aperçu sur l'évolution des indicateurs consolidés

2.1. chiffres clés

En millions de dinars

	déc 2011	déc 2012	déc 2013	déc 2014	déc 2015	CAGR	
Activité	Total du bilan	7 160,0	7 856,1	7 228,2	7 481,2	7 764,2	2,0%
	Dépôts clientèle	5 407,3	5 667,6	5 339,6	5 459,0	5 434,2	0,1%
	Encours des crédits nets à la clientèle	5 650,9	5 749,8	5 439,4	5 533,1	5 538,1	-0,5%
Résultats	Marge d'intermédiation	123,4	131,2	141,2	142,7	129,7	1,3%
	Volume des commissions nettes	54,6	53,3	56,4	55,7	53,6	-0,4%
	Chiffre d'affaires	414,4	405,5	454,0	506,6	503,7	5,0%
	Produit net bancaire	210,0	220,5	238,3	246,8	252,6	4,7%
	Charges opératoires	155,2	168,1	153,0	180,1	177,3	3,4%
	Résultat net de l'exercice	-13,5	-32,6	-132,8	-25,4	-3,5	-28,6%
Capitaux propres	Capital	124,3	124,3	124,3	124,3	776,9	58,1%
	Réserves consolidés	274,7	208,9	-229,1	355,9	-327,9	
	Actions propres	-2,9	-2,9	-2,9	-2,9	-5,5	17,7%
	Résultat de la période	-13,5	-32,6	-132,8	-25,4	-3,5	-28,5%
	Capitaux propres	387,6	303,5	-235,0	-259,0	440,0	3,2%
Rentabilité	Rentabilité des fonds propres (ROE)	-3,5%	-10,7%			-0,8%	
	Rentabilité des actifs (ROA)	-0,2%	-0,4%	-1,8%	-0,3%	-0,05%	
	Résultat Net / PNB	-6,4%	-14,8%	-55,7%	-10,3%	-1,4%	
	Commissions nettes /P.N.B	26,0%	24,2%	23,7%	22,6%	21,2%	
	Marges d'intermédiation / PNB	58,8%	59,5%	59,3%	57,8%	51,4%	
	Commissions nettes /masse salariale	50,8%	47,4%	49,4%	44,5%	43,2%	
	Coefficient d'exploitation	73,9%	76,2%	64,2%	73,0%	70,2%	

2.2. Principales Evolutions du Bilan Consolidé

Au niveau des postes de l'actif :

A fin 2015, le total actif consolidé du groupe STB s'est élevé à 7.764,2 millions de dinars, en hausse de 283 millions de dinars ou 3,8% par rapport à son niveau arrêté à fin 2014. La progression enregistrée est expliquée par les variations différenciées suivantes :

- Accroissement du portefeuille titres commercial de 415,8 MD ou 94,5 % correspondant quasiment à la variation de l'encours de la société mère : + 419 MD.
- Hausse du solde de la rubrique «caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT» de 50,7 MD provenant majoritairement de celle de la société mère (+ 35,5 MD).

- Stagnation de l'encours des créances sur la clientèle qui s'est élevé à 5 538,1 MD au terme de l'exercice 2015, en évolution de 4,9 MD ou 0,1%.

- Baisse du portefeuille titres d'investissement de -23,5 MD ou - 9,6% dont - 13,4 MD proviennent de la régression de celui de la société mère.

Au niveau des postes du passif:

Le total du passif du Groupe a enregistré une baisse de 407,1 MD ou -5,2% qui s'explique principalement par les variations différenciées suivantes :

- Banque Centrale et CCP : -185,6 MD ou -31,7%, celui de la société mère enregistre une baisse du recours de 270,8 MD.



- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers : -330,2 MD ou -66,6%.
- Dépôts et avoirs de la clientèle : -24,8 MD ou -0,5% portant ainsi leur encours au terme de l'exercice 2015 à 5.434,2 MD contre 5.459,0 MD à fin 2014. Cette variation trouve son origine principalement dans la baisse des dépôts de la clientèle enregistrée par la société mère (-46,9MD);
- Emprunts et ressources spéciales : +51,4 MD ou 12,8%.

Au niveau des postes des capitaux propres :

Le total des capitaux propres du groupe STB s'est établi à 440 MD, enregistrant ainsi une hausse d'environ 700 MD expliquée par l'augmentation de capital opérée par la société mère.

2.3. Evolution du Résultat du Groupe et de ses Principales Composantes

A fin décembre 2015, le résultat net consolidé du groupe STB s'est situé à un niveau négatif (-3,5 MD) provenant essentiellement des:

- Contributions négatives de la Banque Franco Tunisienne (-27,1 MD) et de la Tunisian Foreign Bank (-12,1MD).
- Contributions positives de la société mère (24 MD), de l'Immobilière de l'Avenue (5,9 MD) et de la STRC (3,3 MD).

L'analyse des composantes du résultat net du groupe permet de relever les remarques suivantes :

- Le produit net bancaire s'est situé à 252,6 MD, enregistrant une hausse de 5,8 MD ou 2,4% se détaillant comme suit:
 - produits d'exploitation bancaire: -3 MD ou -0,6, %
 - charges d'exploitation bancaire: - 8,8 MD ou -3,4%
- Les charges opératoires ont baissé de 2,8 millions de dinars pour totaliser 177,3 millions de dinars à fin décembre 2015. Cette situation est expliquée au niveau des variations différenciées suivantes :
 - Repli de la masse salariale de 1,1 million de dinars ou -0,9%, même tendance que celle de la société mère qui a baissé de 1,3 MD.
 - Régression des charges générales d'exploitation de 2,5 millions de dinars.
- Le coefficient d'exploitation s'est légèrement amélioré et est passé de 73,0% à 70,2%. Celui de la société mère a atteint 51,2% en 2015 contre 53,9% au terme de 2014.
- Le résultat d'exploitation du groupe s'est élevé à - 6,5 millions de dinars à fin décembre 2015 contre - 16 millions de dinars à fin 2014.

Répartition du résultat net du groupe selon la norme de consolidation:

En milliers de Dinars

Société Consolidée	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2 015	2 014	2 015	2 014
• SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	-365 362	-387 126	4 112	-20 870
1 STB	-83 880	-165 247	23 950	24 895
2 STB INVEST	13 898	13 412	-92	37
3 SOFI ELAN SICAF	1 655	1 586	109	185
4 STB MANAGER	813	634	325	350
5 STB FINANCE	3 478	3 835	-1 008	-318
6 STB SICAR	1 650	923	960	345
7 IMMOB. DE. L'AVENUE	-11 514	-6 280	5 861	-5 463
8 STRC	-48 992	-22 845	3 347	-23 879
9 LA GENERALE DES VENTES	-812	-817	-285	-52
10 ED DKHILA	356	1 560	-525	148
11 ACTIVHOTELS	-4 986	-3 467	-1 320	-1 522
12 BFT	-234 756	-210 420	-27 108	-15 596
13 STE AHLA HOTEL NEPTUNIA	-2 272		-107	
14 STE MOYENS GENERAUX	0		5	
• SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	37 481	31 197	-7 624	-4 521
15 SICAV L'INVESTISSEUR	225	165	-90	69
16 SICAV L'AVENIR	0	-41	-50	57
17 BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE		0		-26
18 STCV VERITAS	1 028	943	391	447
19 TUNISIAN FOREIGN BANK «TF BANK» (ex UTB)	9 925	4 542	-12 097	-11 467
20 STE EL WEAFAK LEASING		2 952		648
21 SONI BANK	17 339	20 983	4 246	4 959
22 EL FEJJA	1 875	1 353	223	752
23 MAISON DU BANQUIER	373	305	54	40
24 SED SOUSSE NORD	6 716	-5	-301	
TOTAL GROUPE	-327 881	-355 929	-3 512	-25 391

Répartition du résultat net du groupe par secteur :

En milliers de Dinars

Secteur	Résultat consolidé	Réserves consolidés
ETABLISSEMENTS DE CREDITS	-10 782	-281 153
ETABLISSEMENTS FINANCIERS	293	21 494
TOURISME	-1 951	-6 903
SERVICES	8 928	-61 319
Total	-3 512	-327 881



3. Perspectives du Groupe STB

Le premier semestre 2016 a connu l'élaboration par la société mère d'une nouvelle stratégie quinquennale 2016-2020. Compte tenu de l'importance et du poids des filiales de la Banque et du modèle bottom up participatif sur lequel a été bâtie cette stratégie, des représentants des filiales ont été directement impliqués dans l'élaboration des nouvelles orientations stratégiques de la Banque et particulièrement celles relatives aux filiales.

Cette stratégie «STB 2020», fondée sur la vision stratégique «Redevenir La Banque, Locomotive Performante de l'Economie Tunisienne » repose sur 12 axes de développement (8 axes de performance et 4 axes de moyens) dont un axe a été dédié aux filiales. Cet axe «Rentabilité des filiales et participations» est articulé autour des objectifs, des orientations et des chantiers suivants:

Objectifs:

- Augmenter la contribution des participations et des filiales dans la performance de la Banque ;
- Améliorer le rendement du portefeuille de participations.

Orientations:

- Améliorer la rentabilité du portefeuille existant via son assainissement et sa priorisation ;
- Définir une politique d'investissement orientée vers les secteurs porteurs ;
- Renforcer les synergies entre la STB et ses filiales, pour améliorer la performance conjointe.

Chantiers détaillés en initiatives:

- Spécialisation des filiales au service du groupe dans l'objectif de:
- Renforcer l'expertise et le niveau de compétences des filiales dans leurs domaines ;
- Faire bénéficier le groupe de cette spécialisation.
 - Exploration des synergies entre groupe et filiales (PNB, coûts, investissement) dans l'objectif de: - Enrichir l'offre STB via les synergies identifiées ;
 - Améliorer la performance globale du groupe.
- Refonte de la fonction gestion de participations et assainissement du portefeuille dans l'objectif de:
 - Améliorer le taux de rendement du portefeuille par la prise de participation dans les secteurs porteurs et la consolidation des participations rentables ;
 - Améliorer le rendement et l'organisation des filiales ;
 - Redresser les filiales, améliorer leur gouvernance et élaborer leurs plans de développement.

Ces différentes initiatives, qui seront planifiées dans le cadre de la stratégie opérationnelle détaillée, permettront de retrouver une meilleure rentabilité des participations et une synergie forte avec la société mère.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31/12/2015

BILAN CONSOLIDÉ
ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
CONSOLIDÉ
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE





BILAN CONSOLIDE

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2015

En milliers de dinars

	note	31/12/15	31/12/14
ACTIF			
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT		232 738	181 990
Créances sur les établissements bancaires et financiers		171 469	154 537
Créances sur la clientèle		5 537 868	5 533 140
Portefeuille titres commercial	2.1	855 915	440 164
Portefeuille d'investissement	2.2	220 217	243 706
Titres mis en équivalence	2.3	57 451	90 595
Ecart d'acquisition		507	2 097
Valeurs immobilisées		114 645	99 026
Actif d'impôt différé		7 139	4 071
Autres actifs		566 267	731 857
TOTAL ACTIF		7 764 216	7 481 183
PASSIF			
Banque centrale et C.C.P		400 711	586 309
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		165 784	495 996
Dépôts et avoirs de la clientèle		5 434 187	5 459 001
Emprunts et ressources spéciales		451 640	400 217
Passif d'impôt différé		23 436	14 949
Autres passifs		913 219	839 592
TOTAL PASSIF		7 388 977	7 796 064
Intérêts Minoritaires		-64 765	-55 002
CAPITAUX PROPRES			
Capital		776 875	124 300
Réserves consolidées	2.5	-327 881	-355 929
Actions propres *	2.6	-5 478	-2 859
Résultat Consolidé	2.5	-3 512	-25 391
TOTAL CAPITAUX PROPRES		440 004	-259 879
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		7 764 216	7 481 183

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

CONSOLIDE ARRETE AU 31-12-2015

En milliers de dinars

	note	31-12-2015	31-12-2014
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions,avals et autres garanties données	2.7	943 954	881 861
Crédits documentaires	2.8	228 807	273 059
Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 172 761	1 154 920
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financements donnés		77 031	145 735
Engagements sur titres		3 083	3 458
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		80 114	149 193
ENGAGEMENTS REÇUS			
Engagements de financements reçus			
Garanties reçues	2.9	1 261 250	1 254 237
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		1 261 250	1 254 237

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

En milliers de dinars

	note	31/12/15	31/12/14
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR 1 Intérêts et revenus assimilés		376 517	397 350
PR 2 Commissions (en produits)		56 643	60 663
PR 3 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières		53 137	34 147
PR 4 Revenus du portefeuille d'investissement		17 376	14 472
Total Produits d'Exploitation Bancaire		503 673	506 632
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1 Intérêts encourus et charges assimilées		-246 794	-254 602
CH 2 Commissions encourues		-3 040	-4 917
CH 3 Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières		-1 228	-323
Total Charges d'Exploitation Bancaire		-251 062	-259 842
PRODUIT NET BANCAIRE			
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-100 533	-105 167
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-17 463	-6 418
PR7 Autres produits d'exploitation		43 850	33 224
CH6 Frais de personnel		-124 046	-125 132
CH7 Charges générales d'exploitation		-44 846	-47 363
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-8 422	-7 574
CH8 Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-7624	-4 316
RESULTAT D'EXPLOITATION		-6 473	-15 956
PR8/CH9 Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		-1 196	2 512
CH11 Impôt sur les bénéfices		-3 619	-16 260
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-11 288	-29 704
PR 9/CH10 Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		24	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-11 264	-29 704
PR 9/CH10 Intérêts minoritaires dans le résultat	2.4	-7 752	-4 313
PART DANS LE RESULTAT DES MINORITAIRES IMPUTABLE AUX MAJORITAIRES		0	0
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE AVANT MODIFICATION COMPTABLE	2.5	-3 512	-25 391
Effet de la modification comptable		0	0
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION COMPTABLE		-3 512	-25 391

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015

En milliers de dinars

	Note	31/12/15	31/12/14
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		501 666	512 775
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-259 330	-257 877
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		9 391	8 797
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		177 582	-209 788
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		-30 837	132 074
Acquisitions/cessions des titres de placement		-419 830	-127 251
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-141 557	-127 888
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-6 488	48 576
Impôts sur les sociétés payés		-2 275	-2 222
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation		-171 678	-22 804
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		15 094	11 390
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		5 977	-49 749
Acquisitions / cessions des immobilisations		-14 167	-7 606
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		6 904	-45 965
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions		756 987	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-45 501	-28 427
Dividendes versés		-137	-703
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement		711 349	-29 130
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		546 575	-97 899
Ajustement suite aux variations du périmètre		503	
Liquidités et équivalents en début de la période		-518 166	-420 267
Liquidités et équivalents en fin de la période	2.1	28 912	-518 166

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.1. REFERENTIEL D'ÉLABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du groupe STB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative au regroupement d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 du 19 mars 1999 et N° 2001-12 du 4 mai 2001.

1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

1.2.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe STB comprend :

- La société mère : STB

- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la STB exerce un contrôle exclusif ;
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la STB exerce une influence notable.

Sont exclues du périmètre de consolidation :

- Les sociétés en liquidation ;
- Les sociétés dont les états financiers sont indisponibles.
- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice ;
- Les sociétés dont la STB a cessé d'exercer une influence notable ;
- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée ;
- Les sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de transférer des fonds à la STB, ou se trouvent sous contraintes durables.

Le tableau suivant synthétise le périmètre, les méthodes de consolidation et les pourcentages d'intérêts utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du groupe STB.

Par ailleurs, il est à signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 5 sociétés sur un périmètre de consolidation composé de 22 sociétés.

Sociétés consolidables	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe			ETATS FINANCIERS 2015
	2015	2014	Var %	2015	2014	2015	2014	Var %	
1. STB BANK (société Mère)	99,69 %	99,43 %	0,26 %	I-G	I-G	99,69 %	99,43 %	0,26 %	C.E
2. STB INVEST	99,01 %	99,01 %	0,00 %	I-G	I-G	98,50 %	98,24 %	0,26 %	C.E
3. SOFI ELAN SICAF	59,40 %	59,40 %	0,00 %	I-G	I-G	58,00 %	57,85 %	0,15 %	C.E
4. STB MANAGER	99,96 %	99,96 %	0,00 %	I-G	I-G	91,52 %	91,28 %	0,24 %	C.E
5. STB FINANCE	96,70 %	96,70 %	0,00 %	I-G	I-G	93,25 %	93,01 %	0,24 %	C.E
6. STB SICAR	99,51 %	99,51 %	0,00 %	I-G	I-G	85,60 %	85,38 %	0,22 %	N.C
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,91 %	99,91 %	0,00 %	I-G	I-G	98,10 %	97,84 %	0,26 %	C.E
8. STE TUN.RECOUVR. DES CREAANCES "STRC"	99,99 %	99,99 %	0,00 %	I-G	I-G	99,62 %	99,36 %	0,26 %	C.E
9. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00 %	50,00 %	0,00 %	I-G	I-G	49,85 %	49,72 %	0,13 %	N.C
10. SOCIETE ED DKHILA	67,87 %	67,87 %	0,00 %	I-G	I-G	67,58 %	67,41 %	0,17 %	C.E
11. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97 %	99,97 %	0,00 %	I-G	I-G	96,53 %	96,28 %	0,25 %	C.E
12. BFT	78,80 %	78,80 %	0,00 %	I-G	IG	78,52 %	78,31 %	0,21 %	N.C
13. SICAV L'INVESTISSEUR	73,55 %	73,44 %	0,11 %	M-E	M-E	72,70%	72,40 %	0,30 %	C.E
14. SICAV L'AVENIR	98,62 %	98,66 %	-0,04 %	M-E	M-E	95,94 %	95,77 %	0,17 %	C.E
15. STE AHLA HOTEL NEPTUNIA	46,81 %	-	46,81 %	I-G	HP	46,67 %	-	46,67 %	C.E
16. TUNISIAN FOREIGN BANK EX «U.T.B»	43,42 %	43,42 %	0,00 %	M-E	M-E	43,29 %	43,17 %	0,12 %	N.C
17. STE MOYENS GENERAUX	100,00 %	-	100,00 %	I-G	HP	90,79 %	-	90,79 %	C.E
18. S.T.C.V VERITAS	27,06 %	27,06 %	0,00 %	M-E	M-E	26,98 %	26,91 %	0,07 %	C.E
19. SONI BANK	25,00 %	25,00 %	0,00 %	M-E	M-E	24,92 %	24,86 %	0,06 %	C.E
20. S.E.D SOUSSE NORD	24,92 %	24,92 %	0,00 %	M-E	M-E	24,85 %	24,78 %	0,07 %	N.C
21. S.C.I «LA MAISON DU BANQUIER»	21,64 %	21,64 %	0,00 %	M-E	M-E	21,22 %	21,16 %	0,06 %	C.E
22. S.P.C.M «ELFEJJA»	20,00 %	20,00 %	0,00 %	M-E	M-E	19,94 %	19,89 %	0,05 %	C.E

- I-G : consolidation par intégration globale ;
- M-E : consolidation par mise en équivalence ;
- [-] : Voir tableau Variation du périmètre du groupe STB (2015-2014) ;

1.2.2. Variation du Périmètre de consolidation du groupe STB (2015-2014)

Le périmètre de consolidation du groupe STB arrêté au 31/12/2015 a connu les variations suivantes par rapport à l'exercice précédent :

Sociétés sortant du périmètre du groupe STB au 31 décembre 2015			Sociétés entrant dans le périmètre du groupe STB au 31 décembre 2015	
Dénomination sociale	% d'intérêt (2014)	Motifs de Sortie en (2015)	Dénomination sociale	Motifs d'entrée en (2015)
1. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE «B.A.T»	29,83 %	La STB n'a pas participé à l'augmentation de capital de la société et ne détient désormais que 14,99% du capital.	1. STE AHLA HOT. NEPTUNIA	Le groupe exerce un contrôle exclusif sur la filiale dont les documents financiers, contrairement à l'exercice précédent, sont communiqués à la STB .
2. EL WIFAK BANK	30,02%	La STB n'a pas participé à l'augmentation de capital de la société et ne détient désormais que 7,3% du capital	2. STE LES MOYENS GENERAUX S.A	Le groupe exerce un contrôle exclusif sur la filiale dont les documents financiers, contrairement à l'exercice précédent, sont communiqués à la STB .

La liste des sociétés exclues du périmètre de consolidation ainsi que les motifs d'exclusion est présentée en annexe 1 de ces notes.

1.2.3. Méthode de consolidation

==> Les sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique.
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

==> Les sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les filiales de la Banque dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.

- Constaté la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif «Titres mis en équivalence».
- Éliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste «Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence» en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant aux plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif.

Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

1.3.2. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles, issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

NOTE 2 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

2.1. Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2015 un total de 855 915 mDT contre 440 164 mDT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

En milliers de dinars		
Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	814 370	395 174
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	41 545	44 990
TOTAL	855 915	440 164

2.2. Portefeuille titre d'investissement

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2015 un total de 220 217 mDT contre 243 706 mDT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

En milliers de dinars		
Libellé	31/12/2015	31/12/2014
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	134 103	160 043
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	86 114	83 663
TOTAL	220 217	243 706

2.3. Titres mis en équivalence

Au 31 décembre 2015, le total de cette rubrique est de 57 451 mDT contre 90 595 mDT au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

En milliers de dinars		
Sociétés Mise en Equivalence	2015	2014
1. SICAV L'INVESTISSEUR	913	1 033
2. SICAV L'AVENIR	1 187	1 272
3. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	-	914
4. STCV VERITAS	1 534	1 504
5. TUNISIAN FOREIGN BANK (EX UTB)	8 444	22 433
6. STE EL WEAFAK LEASING	-	13 294
7. SONI BANK	29 772	34 129
8. EL FEJJA	5 786	5 636
9. MAISON DU BANQUIER	1 105	1 048
10. SED SOUSSE NORD	8 710	9 332
TOTAL	57 451	90 595

2.4. Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2015, le total de cette rubrique s'élève à (- 64 765) mDT contre (- 55 002) mDT au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Société	31/12/2015			31/12/2014		
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
1. S.T.B	50	-504	-454	116	-1 149	-1 033
2. STB INVEST	-1	568	567	6	602	608
3. SOFI ELAN SICAF	79	3 228	3 307	134	3 178	3 312
4. S.T.B MANAGER	30	76	1 06	33	62	95
5. STB FINANCE	-73	466	393	-24	435	411
6. S.T.B SICAR	162	373	535	59	224	283
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	114	-215	-101	-121	-175	-296
8. S.T.R.C	13	- 184	-171	-155	-145	-300
9. GENERALE DES VENTES	-287	1 183	896	-53	1 174	1 121
10. STE ED DKHILA	-252	2 580	2 328	71	2 528	2 599
11. ACTIVHOTELS	-47	-179	-226	-59	-111	-170
12. BFT	-7 416	-63 167	-70 583	-4 319	-57 313	-61 632
13. STE AHLA HOTEL NEPTUNIA	-123	- 1 238	-1361	-	-	-
14 STE MOYENS GENERAUX	1	0	1	-	-	-
TOTAL	(- 7 752)	(-57 013)	(-64 765)	(-4 312)	(-50 690)	(-55 002)



2.5. Réserves et Résultat Consolidés

Au 31 décembre 2015, le résultat consolidé s'est situé à [- 3 512] mDT contre [-25 391] mDT au 31 décembre 2014. Par ailleurs, les réserves consolidées s'élèvent à la même date à (-327 881) mDT

En milliers de dinars

Sociétés Consolidées	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2015	2014	2 015	2014
♦ SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	-365 362	-387 126	4 112	-20 870
1 STB	- 83 880	-165 247	23 950	24 895
2 STB INVEST	13 898	13 412	-92	37
3 SOFI ELAN SICAF	1 655	1 586	109	185
4 STB MANAGER	813	634	325	350
5 STB FINANCE	3 478	3 835	-1 008	-318
6 STB SICAR	1 650	923	960	345
7 IMMOB.DE.L'AVENUE	- 11 514	- 6 280	5 861	- 5 463
8 STRC	-48 992	-22 845	3 347	- 23 879
9 LA GENERALE DES VENTES	- 812	-817	- 285	-52
10 ED DKHILA	356	1 560	-525	148
11 ACTIVHOTELS	-4 986	-3 467	-1 320	- 1 522
12 BFT	- 234 756	-210 420	- 27 108	-15 596
13 NEPTUNIA	-2 272	-	-107	-
14 STE MOYENS GENERAUX	0	-	5	-
♦ SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	37 481	31 197	- 7 624	- 4 521
15 SICAV L'INVESTISSEUR	225	165	- 90	69
16 SICAV L'AVENIR	0	-41	-50	57
17 BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	-	0	-	-26
18 STCV VERITAS	1 028	943	391	447
19 TUNISIAN FOREIGN BANK EX. UTB	9 925	4 542	-12 097	-11 467
20 STE EL WEAFAK LEASING		2 952		648
21 SONI BANK	17 339	20 983	4 246	4 959
22 EL FEJJA	1 875	1 353	223	752
23 MAISON DU BANQUIER	373	305	54	40
24 SED SOUSSE NORD	6 716	-5	-301	-
TOTAUX	-327 881	-355 929	-3 512	-25 391

2.6. Rachats des actions propres par des sociétés du groupe :

Au 31 décembre 2015 Ce poste affiche un solde de 5 478 mDT contre 2 859 mDT au 31 décembre 2014. Il renferme les rachats d'actions effectués par la société consolidante.

ANNEXE I

Liste des Sociétés Normalement Consolidables, mais exclues de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2015 conformément aux dispositions de la NCT n°35

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
1	SKANES PALACE	6 195 000	99.76%	En liquidation.
2	AFRICA SOUSSE	9 800 000	96.94%	En liquidation.
3	STE ANONYME DE CONSTR. ELECTROMECHANQUES «SACEM»	5 174 000	85.94%	En liquidation.
4	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)	3 540 000	70.28%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
5	STE TUN. DE DEVPT. DU CINEMA & DE L'AUDIOV. «STDCA»	10 000	50%	En liquidation..
6	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM «HOTEL NOUR EL AIN»	2 299 500	49.66%	En liquidation.
7	STE RAMLA TOZEUR	5 947 800	47.88%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
8	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA	4 259 840	42.68%	Au 31 décembre 2015, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
9	CIE MED. DE TOURISME «HOTEL DALIA»	3 429 000	45.29%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
10	CIE DE DEVELOPPEMENT «LELLA HADHRIA»	770 000	39.61%	Cette filiale est en phase d'investissement ou en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement.
11	STE TOURISME & ANIMATION «RAIS CLUB»	1 523 000	41.96%	Au 31 décembre 2015, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
12	STE D'ACTIVITE TQUE «HOTEL ZODIAC»	4 637 000	37.44%	Au 31 décembre 2015, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
13	STE HOTEL BYZANCE	2 675 000	35.07%	Au 31 décembre 2015, la STB compte céder la filiale dans un avenir proche.
14	EL MARASSI	1 380 000	34.78%	En liquidation..
15	Sté d'Etudes et de Prom.Tque « Hôtel Mariqueen»JERBA MARITIM	4 087 500	36.70%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
16	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)	2 059 000	31.03%	En liquidation.
17	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD «SEDHS»	1 000 000	30%	En liquidation..
18	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS	250 000	30%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
19	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE «SEDAT»	1 015 000	28.33%	En liquidation.
20	CIE TQUE ARABE «CTA» (MARINA MONASTIR)	15 098 120	28%	Au 31 décembre 2015, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
21	STE INTLE DE GEST. HOT. «H. BYBLOS»	3 520 000	25%	Cette filiale est en phase d'investissement.
22	STE COND. IMPR. & PUBLICITE «CIP»	532 525	26.24%	En liquidation.
23	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE	1 000 000	25%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
24	STE D'ET. & DE DEVPT «ZOUARAA»	200 000	25%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
25	STE HOTEL YOUNES	3 987 000	24.76%	Au 31 décembre 2015, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
26	STE HOT ET DE DEV TQUE «HOTEL DREAMS BEACH»	3 182 000	24.58%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
27	STE HOTELIERE «BEL AIR»	5 423 510	23.97%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
28	STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR	6 236 055	23.56%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
29	STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI «SOCIK»	200 000	22.50%	Filiale en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement
30	STE DES IND. METALLURGIQUES «SIMET»	2 025 000	21.47%	En liquidation.
31	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS	4 319 000	21%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
32	S.H.T. LES BERGES 2000 «Hôtel l'Atrium»	1 375 000	20.18%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
33	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL	2 150 000	20%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
34	STE DE DEVPT DU TOUR.SAHARIEN « PALMYRE »	8 808 500	26.86%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
35	DUNES DE NEFZAEUVA	2 868 400	22.87%	En veilleuse. La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
36	STE HOTELIERE «DAR DHIAFA» TROPICANA CLUB	2 550 000	31.26%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.
37	SIDCO SICAR	16 226 080	19.60%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.
38	SMT MAISON BLANCHE	3 640 000	39.01%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.
39	STB SECURITE ET GARDIENNAGE SA	200 000	0,5%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés du Groupe de la Société Tunisienne de Banque -STB- arrêtés au 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la Société Tunisienne de Banque -STB-, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2015, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette même date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 440 004 KDT (part du Groupe), y compris un résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 3 512 KDT.

2. Responsabilité de la Direction

Les organes de Direction et d'Administration du Groupe STB, sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne permettant la préparation et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent

de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques en vue de s'assurer que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation des méthodes et des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4. Justification de l'opinion avec réserves

4-1. Nos travaux d'audit ont été limités par :

- L'absence des états financiers audités au 31 décembre 2015 des quatre filiales : La STB SICAR, La société ED DKHILA, La Générale des Ventes et La Banque Franco-Tunisiennes, et de deux sociétés dans lesquelles le STB exerce une influence notable : la Tunisian Foreign Bank et la Société d'Etude et Développement Sousse Nord.

Ainsi, les travaux d'élimination et de mise en équivalence ont été effectués sur la base des liasses de consolidation préparées par ces sociétés du Groupe.

Il y a lieu de signaler à ce niveau que les états financiers audités pour l'exercice 2014 de la Banque Franco-Tunisienne -BFT-, détenue par la société mère à concurrence de 78,18%, affichent des capitaux propres négatifs de 293 984 KDT. Ces états financiers ont fait l'objet d'un avis défavorable de la part des commissaires aux comptes, au 31 décembre 2014, en raison de l'incertitude significative qui pèse sur l'hypothèse de la continuité de l'exploitation de la BFT.

- Comme il est indiqué dans la note aux états financiers n°1.2, le périmètre de consolidation a été limité à 22 entreprises. Trente-neuf entreprises ont été exclues du périmètre de consolidation pour les motifs suivants :

i. Quatre entreprises n'ont pas fait l'objet de consolidation pour non communication des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015.

ii. Trente-cinq entreprises qui devraient être incluses dans le périmètre de consolidation ont été exclues pour diverses raisons qui n'ont pas pu être vérifiées lors de nos travaux d'audit.

Par conséquent, les conclusions d'audit des états financiers des sociétés ci-dessus énoncées ainsi que la prise en compte au niveau du périmètre de consolidation des trente-neuf sociétés exclues au

31 décembre 2015, pourraient modifier d'une manière significative les états financiers du Groupe.

- L'absence d'une notation récente attribuée par une agence de notation et/ou d'états financiers récents et audités par un commissaire aux comptes légalement habilité pour plusieurs relations de la société mère qui présentent des engagements auprès du système financier dépassant individuellement les seuils respectifs de 25 000 KDT et de 5 000 KDT, tel que prévus par l'article 7 de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991.
- L'absence d'un inventaire physique des «garanties reçues» par la société mère en couverture des risques encourus sur sa clientèle ainsi que l'indisponibilité de documentation justifiant la valeur retenue de certaines garanties réelles, notamment des rapports d'expertise conformément à la réglementation en vigueur.

Ainsi, les conclusions des travaux d'un inventaire physique des «garanties reçues» et la prise en compte des données financières pour l'évaluation du risque encouru sur certaines relations pourraient avoir un impact significatif (positif ou négatif) sur le résultat et sur les capitaux propres du Groupe.

4-2. Le traitement des créances vendues par la société mère à sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances «STRC» s'est limité à l'élimination du solde du compte courant associé au 31 décembre 2015 et l'intégration du solde de ces créances telles qu'elles apparaissent au niveau des comptes de la «STRC».

Aucun traitement d'homogénéisation n'a été opéré pour ramener ces créances à leur valeur nominale par la reconstitution de l'encours brut consolidé ainsi que les provisions et les agios réservés correspondants, et après élimination des résultats de cession interne.

4-3. Les soldes comptables des engagements figurant au niveau des rubriques AC3 «Créances sur la clientèle», AC7 «Autres actifs» et HB «Engagements hors bilan» sont inférieurs au solde des engagements



détaillés au niveau de la base de gestion des crédits de la STB, pour un montant net de 14 709 KDT. Cet écart négatif concentré principalement au niveau des engagements par signature, devrait être justifié par les structures de la Banque.

4-4. L'état des engagements hors bilan de la STB, arrêté au 31 décembre 2015, fait apparaître des engagements donnés et reçus pour des valeurs respectives de 1 221 409 KDT, et de 1 259 963 KDT. Il est établi d'une manière extra-comptable sur la base des inventaires physiques préparés par les structures internes de la Banque.

Nous ne pouvons pas, par conséquent, nous assurer de l'exhaustivité des engagements donnés et/ou reçus par la société mère.

4-5. La société mère n'a pas encore mis en place une comptabilité autonome tenue en devises pour la comptabilisation de ses opérations effectuées en monnaies étrangères et ce contrairement aux dispositions de la NCT 23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires. Cette situation ne permet pas d'évaluer l'impact de ces opérations sur les actifs, les passifs et les capitaux propres du Groupe.

4-6. Les rubriques du bilan : «Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT», «Créances sur les établissements bancaires et financiers» et «Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers», comportent des suspens se rapportant principalement aux comptes BCT dinars, BCT Devises et correspondants devises.

Aussi, les comptes «Correspondants locaux» et le compte «BCT compte BDET/BNDT» présentent des soldes anciens, figés, provisionnés et non rapprochés.

Par ailleurs, les rubriques «Autres actifs» et «Autres passifs» comportent, d'une part, des soldes figés qui totalisent respectivement 8 670 KDT, et 12 327 KDT et d'autre part, des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises) et aux comptes liés à la télé-compensation.

Les travaux de justification et d'apurement des soldes figés et des suspens entamés par la société mère au cours de l'année 2014, ne sont pas encore achevés à la date de ce rapport. Il en découle que l'impact, des résultats de ces travaux sur les actifs, les passifs, les capitaux propres et le résultat de l'exercice du groupe, ne peut être actuellement cerné avec précision.

4-7. Les créances consolidées, garanties ou prises en charge par l'État, sur des périodes allant de 20 à 25 ans et sans intérêts, en application de l'article 25 de la loi de finances pour l'année 1999, présentent, au 31 décembre 2015, une valeur comptable de 39 334 KDT, alors que leur juste valeur est estimée à 29 421 KDT, en actualisant les encaissements futurs au taux d'intérêt prévalant sur le marché, tel que prévu par le paragraphe 07 de la norme comptable tunisienne n°3 relative aux revenus.

Ainsi, la moins-value non constatée par la société mère est de l'ordre de 9 913 KDT.

4-8. Les capitaux propres du Groupe-STB comportent des «Réserves pour fonds social» de la société mère, qui s'élèvent au 31 décembre 2015, à 8 197 KDT, alors que les encours des prêts sur fonds social s'élèvent à la même date à : 20 150 KDT, soit une différence de 11 953 KDT. Des travaux de justification et d'apurement de cette différence ont été entamés par les structures de la société mère au cours du mois de juin 2016, dont les résultats ne nous ont pas été communiqués jusqu'à la date de ce rapport.

4-9. Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au Système Comptable des Entreprises, les résultats de l'inventaire physique des immobilisations corporelles et incorporelles n'ont pas été rapprochés avec les données comptables correspondantes au 31 décembre 2015.

Nous ne pouvons pas par conséquent nous assurer de l'existence et de l'exhaustivité des immobilisations corporelles et incorporelles figurant au bilan de la société mère et dont le solde comptable net s'élève au 31 décembre 2015, à 88 049 KDT.

4-10. Contrairement aux dispositions du paragraphe 30 de la norme comptable tunisienne n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements de crédit, les notes qui nous ont été communiquées et relatives au bilan consolidé ne comportent pas les informations nécessaires sur toutes les rubriques significatives de ce bilan.

De même, le Groupe STB n'a pas procédé à l'établissement des notes sur les engagements hors bilan, sur l'état de résultat et sur l'état des flux de trésorerie consolidé.

5. Opinion avec réserves sur les états financiers consolidés

A notre avis et sous réserves de ce qui a été mentionné aux paragraphes 4.1 à 4.10, les états financiers consolidés ci-joints, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe-STB ainsi que le résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

6. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus mentionnée, nous vous rappelons que les capitaux propres du Groupe-STB comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 000 KDT, constituée en vertu de la loi approuvée par l'Assemblée Nationale Constituante courant septembre 2012, et objet d'une convention conclue entre l'Etat Tunisien et la société mère en date du 09 octobre 2012.

Ce montant est remboursable après cinq années de la date de signature de la convention susvisée et après rétablissement de l'équilibre financier de la STB au sens de l'article 4 de la même convention.

7. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de notre vérification, et à l'exception des éléments ci-dessus énoncés nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe de la «Société Tunisienne de Banque» arrêtés au 31 décembre 2015.



Tunis, le 14 juillet 2016

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GEM
Ali BEN MOHAMED

G. E. M
Généraliste d'Expertise
et de Management
11, Rue Abdourahman Azam
Montplaisir - Tunis

P / le Groupement ABC – FINACO
Yahia ROUATBI

